

Projet social 2025-2028

du centre socioculturel

« La Maison Pour Tous du pays mélusin »



GRAND POITIERS
Communauté urbaine



Table des matières

| | | |
|------|--------------------------------------------------------------------------------------|----|
| I. | Introduction | 6 |
| | a. Renouveler un projet social, qu'est-ce que ça signifie ? | 6 |
| | b. Explications de la démarche..... | 6 |
| II. | LE CENTRE SOCIOCULTUREL « LA MAISON POUR TOUS DU PAYS MELUSIN » | 9 |
| | a. Missions générales d'un Centre Social | 9 |
| | b. « La Maison Pour Tous du pays mélusin » | 10 |
| III. | LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE | 12 |
| | a. Les données froides régionales, départementales et locales | 12 |
| | 1. Au niveau de la Région Nouvelle-Aquitaine | 12 |
| | 2. Au niveau du Département de la Vienne | 14 |
| | 3. Au niveau local : Le Pays mélusin au sein de Grand Poitiers | 19 |
| | b. Synthèse du diagnostic et enjeux du territoire | 37 |
| IV. | L'ÉVALUATION DU PROJET 2021-2024 | 51 |
| | a. Famille et parentalité | 51 |
| | 1. Rappel des objectifs | 51 |
| | 2. Les actions prévues | 51 |
| | 3. Le plan d'action prévisionnel | 52 |
| | 4. Evaluation | 52 |
| | b. Solidarité | 53 |
| | 1. Rappel des objectifs | 53 |
| | 2. Les actions prévues | 53 |
| | 3. Le plan d'action prévisionnel | 53 |
| | 4. Evaluation | 53 |
| | c. Culture, vie associative et loisirs | 54 |
| | 1. Rappel des objectifs | 54 |
| | 2. Les actions prévues | 54 |
| | 3. Le plan d'action prévisionnel | 55 |
| | 4. Evaluation | 55 |
| | d. Enfance et jeunesse | 56 |
| | 1. Rappel des objectifs | 56 |
| | 2. Les actions prévues | 56 |
| | 3. Le plan d'action prévisionnel | 56 |
| | 4. Evaluation | 56 |
| | e. Ecocitoyenneté | 56 |
| | 1. Rappel des objectifs | 56 |
| | 2. Les actions prévues | 57 |
| | 3. Le plan d'action prévisionnel | 57 |
| | 4. Evaluation | 57 |
| V. | LE PROJET D'ANIMATION GLOBAL 2025-2028 | 58 |
| | a. L'enfance jeunesse AXE ENFANCE JEUNESSE | 59 |
| | b. Le projet Famille au cœur du projet social, AXE PARENTALITE FAMILLE | 63 |
| | c. Le soutien culturel AXE CULTURE | 66 |
| | d. Les associations et les partenaires du territoire AXE VIE ASSOCIATIVE/PARTENAIRES | |
| | e. Autres actions transversales..... | 71 |
| VI. | PILOTAGE ET ORGANISATION | 73 |
| | a. La gouvernance associative | 73 |



| | | |
|-------|-----------------------------------------------------------|-----|
| | b. La Convention Pluriannuelle d'Objectifs (C.P.O.) | 73 |
| | c. L'organigramme à venir | 74 |
| | d. Le déploiement du centre sur le territoire | 76 |
| | e. Budget prévisionnel de fonctionnement | 77 |
| VII. | EVALUATION | 82 |
| VIII. | ANNEXES | 84 |
| | a. Questionnaires habitants | 84 |
| | b. Questionnaires associations | 87 |
| | c. Questionnaires partenaires | 89 |
| | d. Réponses aux questionnaires | 91 |
| | e. Porteur de paroles collègue Lusignan | 100 |
| | f. Liste entretiens réalisés | 101 |
| | g. Dates réunions du groupe ressource | 101 |
| | h. « Très sage » le 9 déc 2023 | 102 |
| | i. C.P.O. | 106 |



Mot des Coprésidents

« Le projet social d'un centre socio-culturel est sa ligne directrice, l'ossature qui déterminera les lignes de son mouvement, sa manière d'avancer. Et nous avançons bien dans le pays mélusin !

Toujours jeunes, ce projet social n'est que notre deuxième et bien qu'il ait évolué et se soit spécifié, il reprend avec une certaine fidélité les orientations du premier projet social élaboré au cours de nombreuses soirées confinées, en visio et bénévolement, destinées à la préfiguration, soit la gestation de ce qui est aujourd'hui devenu votre Centre Socioculturel (C.S.C.). La continuité que vous observerez entre les deux projets sociaux est la preuve que les besoins identifiés alors sur la base du diagnostic du territoire et le dialogue social ouvert dans cette perspective, demeurent tout autant pertinents que la naissance et l'existence même de notre association.

Nous sommes un pays rural de faible densité à l'extrémité ouest de Grand Poitiers, plutôt éloigné des grandes infrastructures culturelles et services sociaux, mais nous bénéficions d'un tissu associatif riche et diversifié, d'un cadre de vie proche de la nature que nous apprécions, et fréquemment d'une proximité familiale qui renforcent nos liens.

Le C.S.C. a pu recruter une stagiaire DEJEPS (Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) pour animer le renouvellement du projet, ce qui n'empêche pas l'exercice d'être avant tout un travail collectif et de longue haleine puisqu'il s'est déroulé sur 18 mois et aura rassemblé l'implication et le recueil de la parole de quelques centaines habitants du territoire, parmi lesquels : de nombreux et pertinents anonymes de tous âges, des élus des 9 communes, des bénévoles des associations, des professionnels du territoire ...

Pour interroger les habitants sur leurs souhaits et leur environnement social idéal, l'équipe salariée et des bénévoles se sont rendus sur les marchés, à la sortie des écoles, aux événements culturels, ont organisé des activités, créé des outils pour recueillir la parole des habitants et ont interpellé toute structure locale contribuant à la vie sociale dans le mélusin. Merci à toutes celles et ceux qui ont trouvé le temps de contribuer à ce projet, qui ont accepté de rêver avec nous d'un avenir solidaire et citoyen.

Ainsi riches de vos apports et comme vous le lirez dans ces pages, les 4 axes prioritaires de travail qui ont été identifiés pour 2025-2028 seront les activités et l'accueil enfance-jeunesse, l'appui à la parentalité et aux familles, le soutien à la vie culturelle, et le développement du partenariat associatif.

Enfin, notons qu'en seulement 4 ans d'existence, la Maison pour Tous s'est professionnalisée et continue de le faire à travers ses recrutements ¹, organise au quotidien ses activités dans un souci constant d'itinérance sur les 9 communes, collabore avec et invite sur le territoire des associations ou services qui viennent compléter l'offre de services sociaux et culturels², se positionne comme un maillon de soutien du secteur associatif et culturel local, intensifie et coordonne les actions parentalité et enfance-jeunesse, et promeut la participation de toutes et tous, quel que soit l'âge ou l'origine sociale,

¹Direction, référent famille, chargée d'accueil et de communication, mise à disposition par Grand Poitiers de 8 agents des accueils de loisirs, ludothécaire, animateur socioculturel, services civiques.

²Les orks, Sensibilisation seniors-route, CPAM, CIDFF, Mission Locale ...



à la vie citoyenne du pays mélusin.

Ce travail est en bonne voie, il ne peut être qu'une réjouissante histoire sans fin, et pour que son écriture soit belle, nous continuerons d'avoir le plaisir d'écouter vos voix.

A très bientôt, par ici ou par-là, en territoire mélusin ».



I Introduction

a. Renouveler un projet social, qu'est-ce ça signifie ?

Pour agréer un projet social, la C.A.F. mobilise un socle de **8 critères** :

- Le **respect d'une démarche participative** dans l'élaboration d'un projet d'animation globale (habitant.e.s, usager.ère.s, professionnel.le.s, partenaires),
- La **formalisation des modes de participation** effective des habitant.e.s et des modalités de gouvernance de la structure,
- La **pertinence des axes prioritaires et des objectifs généraux** au regard des problématiques repérées dans le diagnostic social,
- La **cohérence** entre le plan d'action et les axes prioritaires et objectifs généraux,
- La **faisabilité du projet social** et la capacité technique, financière et budgétaire de la structure,
- L'**accessibilité** (ouverture à tous, accueil des personnes handicapées, horaires, tarification, etc.) et l'effectivité de la fonction accueil dans le fonctionnement quotidien de la structure ;
- L'**existence d'actions intergénérationnelles, d'actions favorisant la mixité des publics et d'actions spécifiques pour les familles et les publics vulnérables,**
- Pour les centres sociaux, le **niveau de qualification et le temps de travail du directeur.**

Notre projet social doit inclure :

- Un diagnostic social concerté, mettant en évidence des problématiques sociales et des potentialités repérées sur le territoire d'intervention, enrichi des conclusions de l'évaluation du précédent projet social,
- Les axes d'interventions prioritaires (orientations), les objectifs généraux et opérationnels, le plan d'actions et d'activités,
- Les principaux résultats attendus pour chacun des objectifs généraux. Pour faciliter la démarche d'évaluation, des critères et des indicateurs auront été fixés.

b. Explications de la démarche

Dès 2023, le Centre socioculturel a débuté sa démarche de renouvellement de son projet social s'appuyant sur un projet élargi au territoire politique de la Région nouvelle-Aquitaine, du Département de la Vienne et la volonté d'œuvrer de façon collective sur le pays mélusin, au sein même de Grand Poitiers.

La politique de cohésion 2021-2027 en Région Nouvelle-Aquitaine, le schéma départemental des services aux familles du Département de la Vienne, la C.O.G. (Convention d'Objectifs et de Gestion entre l'Etat et la C.N.A.F.), le schéma directeur de la C.T.G. (Convention Territoriale Globale) issu du Diagnostic Social partagé de territoire de Grand Poitiers Communauté urbaine et de la C.A.F. ont orienté les travaux de « La Maison Pour Tous du pays mélusin », permettant aux acteurs de questionner à nouveau, l'identité et les fonctions du centre socioculturel.

Pour mener à bien notre projet, et s'appuyant sur une volonté d'éducation populaire, qui vise à promouvoir par ses méthodes, de placer les personnes au cœur de leur apprentissage, nous avons recherché la parole des habitants, des différents partenaires, organisé des temps de rencontres, d'entretiens...

Au cours des mois écoulés ont eu lieu :



Centre socioculturel « La Maison Pour Tous du pays mélusin » projet social 2025-2028

- ✓ Des rencontres régulières avec les associations du pays mélusin
- ✓ Avec les maires et les élus des 9 communes
- ✓ Avec le S.I.V.O.S.
- ✓ Avec les partenaires (Mission locale, A.P.P., bibliothèques...)
- ✓ Une présence aux Conseils Municipaux
- ✓ Une participation aux Commissions Générales de certaines communes
- ✓ Une présence aux C.C.A.S.
- ✓ Des échanges avec les habitants lors des manifestations culturelles, des sorties, des manifestations (bibliothèques de rue, Mélusik...), aux vœux des maires ...
- ✓ Avec les acteurs socioéducatifs du territoire
- ✓ Avec les établissements scolaires

Ces temps d'échange permettent de connaître et d'identifier les besoins des habitants mais également les ressources de chaque commune, chaque partenaire ou association, les projets en cours et les attentes vis-à-vis du centre socioculturel. Ces rencontres suscitent des questionnements, apportent des éclairages sur le rôle d'un centre socioculturel. Elles ont permis de prendre du temps pour écouter les partenaires, les habitants, d'aller à la rencontre de ces derniers, chacun s'impliquant à des niveaux différents dans le projet, avec un degré d'engagement et de mobilisation variables.

Le groupe ressource : Une commission autour du renouvellement de projet a été constituée de bénévoles administrateurs, d'habitants et de salariés. La présence d'une apprentie, pendant plusieurs mois, dans le cadre de sa formation D.E.J.E.P.S. (Diplôme d'Etat Jeunesse Education Populaire et Sportive) a été une aide supplémentaire dans le processus de renouvellement. Des espaces de travail collaboratifs, participatifs et partagés ont ainsi été menés. Ce groupe de travail était chargé d'élaborer le projet social, de développer une dynamique autour de celui-ci et d'assurer une évaluation des projets et actions au regard des orientations définies.

Les objectifs du groupe « projet » étaient de :

- ✓ Partager, prendre le temps d'échanger, de se mettre d'accord sur les constats, compléter les informations recueillies.
- ✓ Définir les enjeux qui sont importants sur le territoire et qu'il est nécessaire de prendre en compte.

Ce groupe s'est réuni à partir du mois de septembre 2023, tous les 15 jours, jusqu'en avril 2024.

L'équipe de salariés : L'équipe de salariés a participé à l'évaluation du précédent projet social, au diagnostic partagé et particulièrement aux écoutes de territoires, à la priorisation des grandes orientations à l'animation des espaces d'information et de débats. Des binômes se sont créés pour travailler sur les orientations validées par le bureau et le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration et le Bureau : Le Conseil d'Administration est l'instance de validation et le garant du portage associatif du projet social. Dans le cadre de la démarche de renouvellement, le Conseil d'Administration a été informé, sollicité et force de proposition sur la thématique de la gouvernance associative et du pilotage partagé. Il a validé les axes du nouveau projet 2025-2028.

Le Bureau, réunit tous les 15 jours a été un lieu d'échanges et de débats pour construire et identifier les objectifs de demain, pour le nouveau projet social. Les membres du bureau ont travaillé en binôme avec les salariés, sur les différentes thématiques identifiées.

Les espaces de partage et de concertation : Les différentes commissions (animation, budget, stratégie et développement, communication), les Assemblées Générales des années précédentes (janvier 2022, mars 2023) sont des espaces de partage de la démarche, d'enrichissement et de validation.



La temporalité : Le chemin d'écriture du projet social a démarré à l'automne 2023.

- ✓ La période automne-hiver 2023-2024, a été propice aux bilans des activités et diagnostic du territoire, le recueil des données froides (I.N.S.E.E., C.A.F....) et chaudes (questionnaires, entretiens, porteurs de parole au collège et au tiers lieu, journée citoyenne « Très sage » en décembre...).
- ✓ Durant la période printemps 2024, nous étions dans l'évaluation, l'analyse des données par le groupe projet social. Plusieurs rencontres ont été programmées pour trier, choisir les données qui vont expliquer les orientations de « La Maison Pour Tous du pays mélusin » pour les 4 années à venir.
- ✓ Le 18 juin, travail collaboratif autour de « l'enfance et la jeunesse » avec les membres de la commission : élus, agents de Grand Poitiers, salariés, stagiaires...
- ✓ Le 2 juillet 2024, avec le Conseil d'Administration, on affine les 4 axes de projets grâce à la méthode des chemins de changement. On transforme les axes actuels en changements ultimes. On travaille ensemble sur les attentes au niveau de « La vie culturelle sur le pays mélusin ».
- ✓ Été 2024 : Affinage de l'évaluation du projet 2025-2028 et écriture des 4 parties du projet à plusieurs mains. Les professionnels précisent et écrivent comment ils souhaitent contribuer à chaque changement ultime.
- ✓ 12 septembre 2024, les partenaires sont associés à la réflexion lors de la réunion des acteurs socioéducatifs du territoire.
- ✓ Septembre 2024 : relecture du document par le Conseil d'Administration et validation des 4 changements ultimes souhaités et de l'évaluation.
- ✓ Octobre 2024 : remise du projet à la CAF pour lecture et avis de la conseillère technique.
- ✓ 28 novembre 2024 : Les administrateurs et les professionnels du centre socioculturel présentent le projet à la C.A.F.
- ✓ 15 décembre 2024 : La commission d'action de la C.A.F. décide des agréments qu'elle donnera cette année. Parmi ces agréments, celui de « La Maison Pour Tous du pays mélusin ».
- ✓ 1^{er} janvier 2025 : déploiement du nouveau projet social.

Les consultations auprès des habitants ont eu lieu de plusieurs manières :

- Questionnaires diffusés via les réseaux sociaux, par mail aux adhérents et partenaires, sur le site internet de « La Maison Pour Tous du pays mélusin », en direct (dans la rue, aux vœux des maires, à l'A.L.S.H. « Croqu'Soleil »...), déposés dans des lieux stratégiques de passage (boutiques, cabinets médicaux, Espace France Services...). Nous ont été retournés 84 questionnaires habitants, 10 d'associations, et 4 de partenaires.
- Journée de consultation, « Très sage » du 9 décembre 2023 qui a réuni 17 personnes.
- Entretiens avec les maires, les administrateurs à l'origine du projet et ceux investis aujourd'hui dans l'association, les associations partenaires.
- 2 Porteurs de parole :
 - Après des collégiens de Lusignan le 13 février 2024 ; une trentaine d'entre eux s'est exprimée.
 - Lors de notre Assemblée Générale, le 12 avril 2024 avec le soutien de la Fédération des Centres Sociaux de la Vienne.



II LE CENTRE SOCIOCULTUREL « LA MAISON POUR TOUS DU PAYS MELUSIN »

a. Missions générales d'un Centre Social

Le Centre Social se trouve à la croisée des projets institutionnels (État, collectivités territoriales et locales, C.A.F....) et des préoccupations des habitants avec comme principe essentiel d'action, leur participation.

De par son projet politique et associatif, le Centre Social met l'accent sur des objectifs qui caractérisent une volonté affichée :

- D'amélioration du vivre ensemble
- De réduction de l'individualisme.

Au titre de ces missions, figurent notamment, et de manière non exhaustive : l'accueil, l'épanouissement, l'accompagnement ou encore l'émancipation.

Plus précisément, la circulaire relative à l'animation sociale du 20 juin 2012 de la Direction des politiques familiale et sociale rappelle les missions des centres sociaux et identifie :

- « (...) Être un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale (...) » ;
- « (...) Être un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants de s'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets (...) ».

Parallèlement, cette même circulaire identifie des missions complémentaires aux missions générales. Ces missions sont valablement accomplies par les diverses actions mises en œuvre par les centres sociaux en matière d'animations à destination de l'enfance et de la jeunesse, de pratiques culturelles, mais répondent également aux questions sociales les plus essentielles.

Ainsi, les centres sociaux entreprennent des actions en matière de logement, de handicap, de vieillissement, d'insertion par l'emploi, ou encore en matière de santé.

- ✓ Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels.
- ✓ Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire.
- ✓ Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire.
- ✓ Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté.
- ✓ Mettre en œuvre une organisation et/ou plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilité par les usagers et bénévoles.

Dans la Circulaire C.N.A.F. du 20 juin 2012, les missions générales des structures de l'animation de la vie sociale sont confirmées :

- Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale ;
- Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

A ces missions générales s'ajoutent cinq missions complémentaires :

- La fonction accueil ;
- L'attention aux publics fragilisés ;
- Le développement d'actions adaptées aux besoins de la population ;
- La participation des usagers ;
- La concertation et la coordination avec les autres acteurs.



b. « La Maison Pour Tous du pays mélusin »

« La Maison Pour Tous du pays mélusin » est une association créée en 2018. Elle réunit des habitants et des associations en questionnement suite à l'intégration du territoire, en 2017, dans la nouvelle Communauté Urbaine de Grand Poitiers. Ils décident de mutualiser leurs forces pour favoriser le développement d'actions à vocation culturelle, sportive et sociale accessibles à tous. L'association a pour objectif de maintenir et renforcer les liens pour un vivre ensemble solidaire, reconnu par l'agrément centre social de la C.A.F.

L'association fonctionne avec un Conseil d'Administration de 31 membres (associations et habitants) auxquels s'ajoutent les maires des 9 communes du territoire d'action du centre social.

Depuis 2022, date du 1^{er} agrément, la C.A.F. a autorisé le recrutement du personnel (direction, référent famille, accueil) pour mener à bien les actions du centre social du pays mélusin, le dernier né de la Vienne.

« La Maison Pour Tous du pays mélusin » est accompagnée, depuis le démarrage du projet par la Fédération des Centres Sociaux de la Vienne et partage des valeurs identiques avec cette dernière.

- La dignité humaine : Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des Centres sociaux et socioculturels. L'accueil, l'écoute et le respect de chacun rend possible le dialogue personnalisé. Le regard porté sur les autres se garde des préjugés moraux et culturels. La reconnaissance laïque de la pluralité des croyances évite le renvoi de chacun à sa conscience individuelle ou au repli identitaire. L'attention donnée aux qualités et aspirations de l'autre ouvre les chemins de la convivialité, des progrès personnels et des coopérations réciproques.
- La solidarité : Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est-à-dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des Centres sociaux et socioculturels depuis leurs origines. La progression de l'individualisme et la persistance de contradictions sociales n'empêchent pas les Centres sociaux et socioculturels de penser que les hommes et les femmes se construisent comme personnes au travers de leurs rapports aux autres. Les individus deviennent des acteurs solidaires lorsqu'ils s'engagent dans des rapports sociaux qu'ils contribuent à constituer, tels que les liens familiaux, les relations de voisinage, les convivialités, les solidarités de groupe, les rencontres interculturelles, les participations associatives, les rapports de travail, les engagements citoyens ... Echanger des savoir-faire, entrer dans des réseaux d'entraide, soutenir l'insertion sociale et économique de chacun, défendre les droits des personnes à vivre en société, solidarisent les individus
- La démocratie : Opter pour la démocratie, c'est, pour les Centres sociaux et socioculturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir. Les Centres sociaux et socioculturels entendent établir, et au besoin conquérir, avec et pour les habitants d'un quartier, d'une ville, d'une agglomération ou d'un pays, des espaces de discussion et de participation à des prises de décision concernant leur vie quotidienne et celle de la collectivité. Opter pour la démocratie c'est aussi s'engager concrètement dans des actions collectives, même modestes, dont les finalités, les modalités et les résultats peuvent être débattus. La démocratie participative, en proposant, en agissant, en contestant, est nécessaire à la vie politique locale. La force de la démocratie locale c'est l'engagement civique des citoyens.
- L'éducation populaire :

« Personne n'éduque personne, personne ne s'éduque seul, les Hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde ». Paolo Freire



Il s'agit donc de mettre en place des dynamiques collectives qui permettent de développer ensemble une compréhension critique de la société, de se donner les moyens de comprendre le monde pour pouvoir le transformer. L'éducation populaire, ce n'est pas vulgariser des savoirs mais favoriser l'émancipation. Ce qui compte, c'est encourager toutes et tous à œuvrer. Il est moins question d'amener les gens à « la culture » que de favoriser l'expression de la leur, ou tout du moins de leur identité. Il s'agit, plus largement, de faciliter l'accès aux savoirs, à la culture, afin de développer l'émancipation et l'exercice de la citoyenneté, en recourant aux pédagogies actives pour rendre chacun acteur de ses apprentissages, qu'il partage avec d'autres.

Le centre socioculturel intervient en itinérance sur 9 communes : Celle L'Evescault, Cloué, Coulombiers, Curzay-sur-Vonne, Jazeneuil, Lusignan, Rouillé, St-Sauvant et Sanxay, grâce à la mise à disposition de locaux par les partenaires : Mairies, café associatif, salle des associations...

Son siège a été modifié en 2023. Initialement implanté à Lusignan, au 2ème étage de l'Espace France Services, les locaux n'étaient pas accessibles au public et se composaient d'un seul bureau.

L'Assemblée Générale de 2024 a voté la modification des statuts et le siège se situe désormais à Rouillé, 12 rue des Sinsots, dans un local prêté par la mairie de Rouillé. Les démarches administratives sont toujours en cours pour obtenir le nouveau numéro SIRET.

« La Maison Pour Tous du pays mélusin » est une structure de proximité qui crée et nourrit le lien social, anime le débat démocratique, accompagne des mobilisations et des projets d'habitants, et construit de meilleures conditions de vie, aujourd'hui et pour demain. Nous proposons des activités sociales, éducatives, culturelles, familiales pour répondre aux besoins et envies sur le territoire. Le centre social est porté par les habitants et habitantes.



III LE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

a. Les données froides régionales, départementales et locales

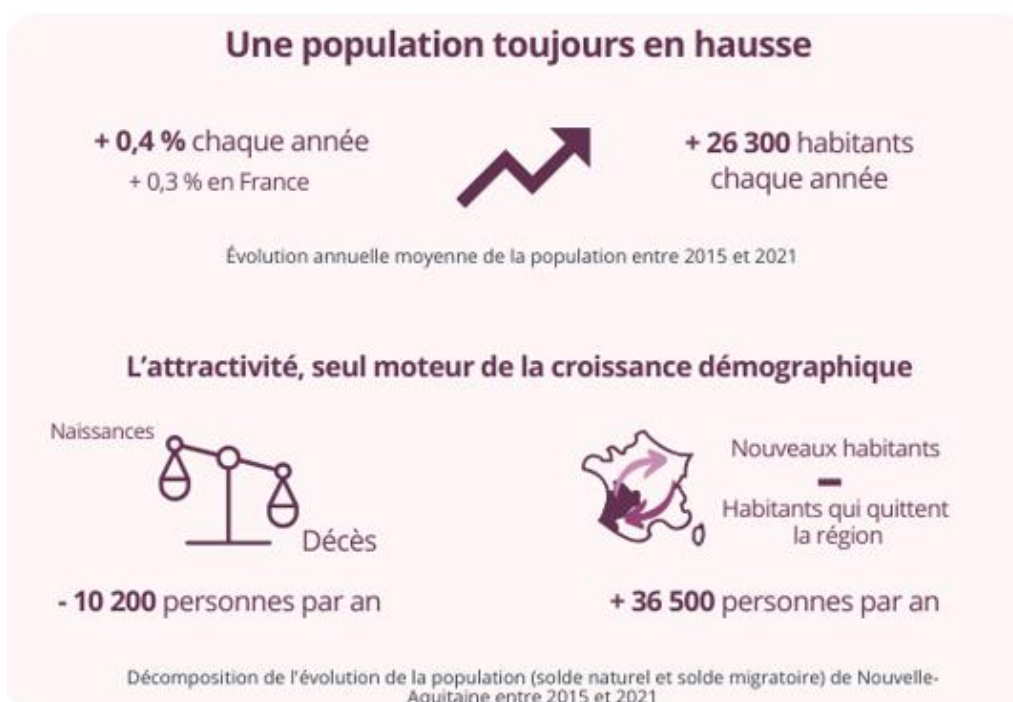
1. Au niveau de la Région Nouvelle-Aquitaine

Au 1^{er} janvier 2021, plus de 6 millions de personnes résident en Nouvelle-Aquitaine. Les arrivées de nouveaux habitants, plus importantes que les départs, sont le moteur de la dynamique démographique. Le solde naturel devient négatif après avoir été à l'équilibre entre 2010 et 2015.

La Vienne gagne des habitants. La croissance rurale est moins élevée dans l'espace rural en général. Toutefois, les bourgs ruraux, principalement situés le long du littoral et autour des grandes villes, affichent une attractivité supérieure à la moyenne régionale.



Source INSEE 28.12.2023



Source INSEE 28.12.2023

La croissance démographique est moins élevée dans l'espace rural



1 Néo-Aquitain sur 2 vit dans une **commune rurale**



+ 7 300 habitants par an dans l'espace **rural**

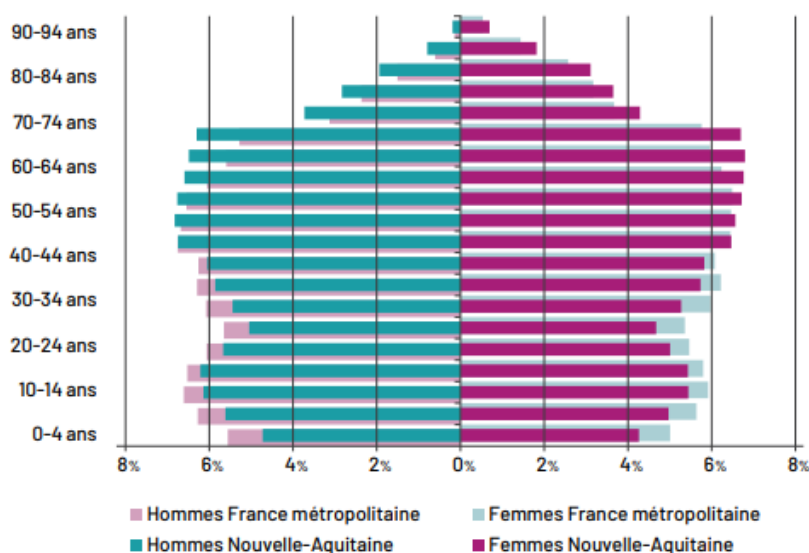


+ 19 000 habitants par an dans l'espace **urbain**

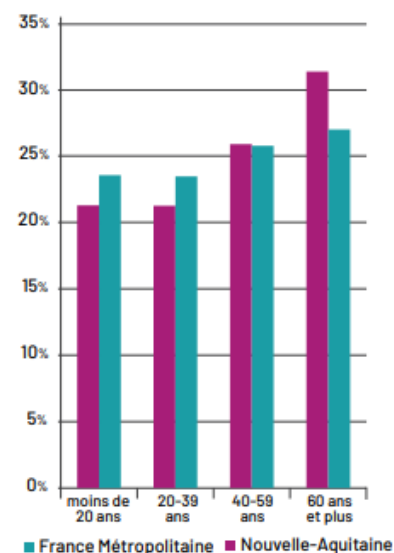
Répartition de la population en 2021 selon le type d'espace et évolution annuelle moyenne entre 2015 et 2021

Source INSEE 28.12.2023

Pyramide des âges de Nouvelle-Aquitaine en 2021



Structures par grandes classes d'âge en Nouvelle-Aquitaine et en France métropolitaine

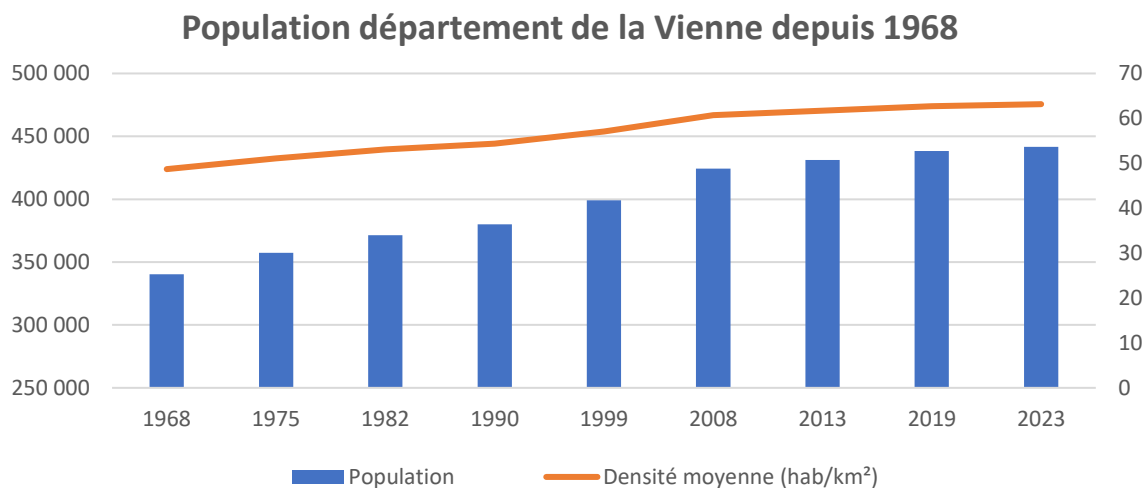


Source : INSEE - estimations de population au 1^{er} janvier 2021

Les personnes âgées représentent une part importante de la population de la Région Nouvelle Aquitaine, plus élevée que la moyenne nationale. Et inversement, les jeunes y sont moins représentés qu'au niveau national.

2. Au niveau du Département de la Vienne

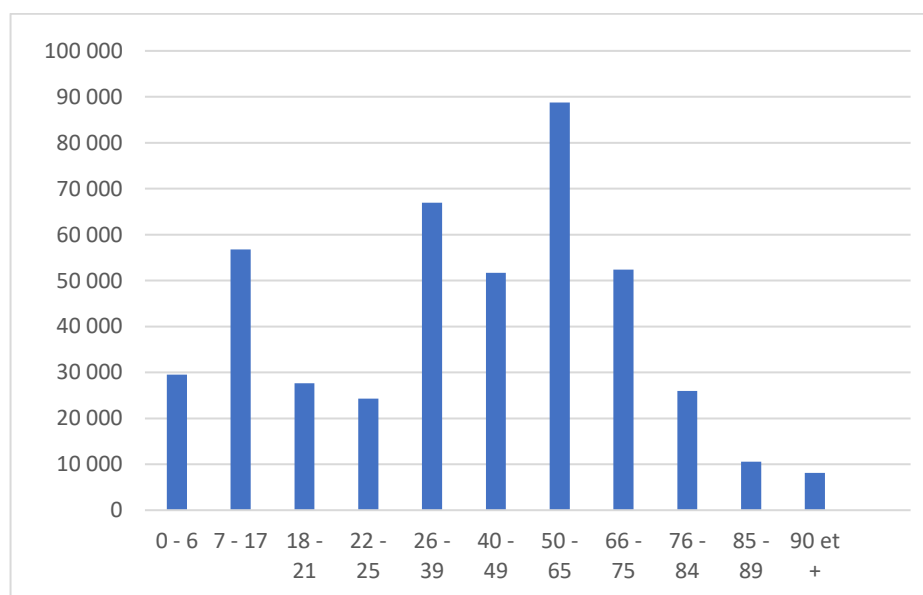
Le Département de la Vienne annonce dans son projet social, une population estimée au 1^{er} janvier 2023 à **441 534 habitants** dont 213 057 habitants de sexe masculin et 228 477 de sexe féminin. En 10 ans la population de notre département a augmenté de 2,38%.



Source INSEE - Recensements de la population 1968-2019, estimations pour 2023

Une population plus jeune que la Nouvelle Aquitaine mais un peu plus âgée que la France métropolitaine :

- ✓ La part des 0-18 ans représente **19,5%** de la population totale du département.
- ✓ La part des 50-65 ans représente 25% de la population adulte du département, soit **20%** de la population totale du département.
- ✓ La part des plus de 75 ans représente 14% de la population adulte, soit **11%** de la population totale du département.

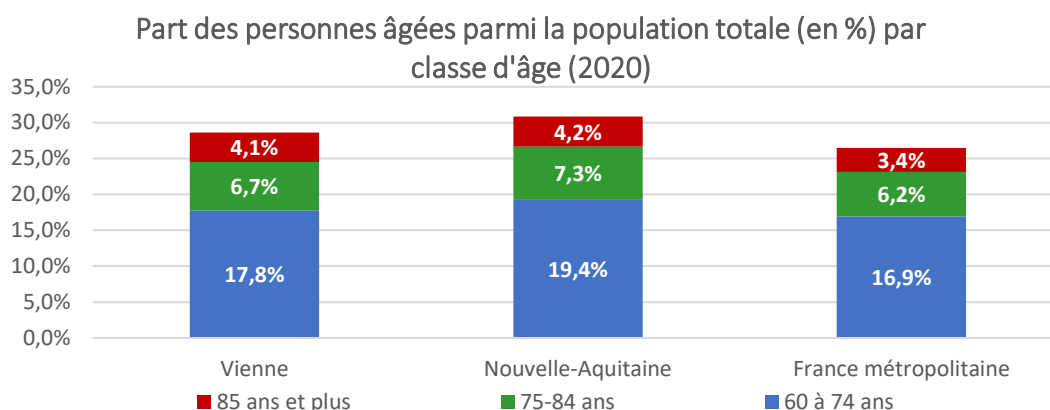


Sources : INSEE, RP 2019

Population 2020 par tranche d'âge et en nombre d'habitants.

Une population relativement jeune avec un indice de vieillissement, en 2020, de 105 mais qui vieillit.





Sources : INSEE, RP 2019

Une augmentation des familles monoparentales et des ménages composés de personnes seules.

79% des personnes isolées de plus de 80 ans sont des femmes.

Population de l'ensemble du département selon la composition des ménages 2020

| Indicateurs | Evol.2009-2020 |
|--------------------------------------------------------|----------------|
| Ménages d'une personne | 18,0% |
| - hommes seuls | 21,8% |
| - femmes seules | 15,3% |
| Autres ménages sans famille | -26,5% |
| Ménages avec famille(s) dont la famille principale est | 0,5% |
| - un couple sans enfant | -0,2% |
| - un couple avec enfant(s) | -3,8% |
| - une famille monoparentale | 24,4% |
| Ensemble | 2,7% |

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire – 2020 Seuil d'utilisation à 2000 hab.

303 000 jeunes de moins de 25 ans vivent au sein d'une famille monoparentale en Nouvelle- Aquitaine en 2019, soit près d'un jeune sur quatre.

Part des moins de 25 ans vivant dans une famille monoparentale en %

| | |
|--------------------|------|
| Vienne | 22,4 |
| Nouvelle Aquitaine | 22,7 |
| France | 22,1 |

Source : atlas social Nouvelle- Aquitaine, CNAF.

Un taux de chômage qui a diminué de 2,6% de 2020 à début 2023. Cette baisse est équivalente à celle de la France métropolitain.



| Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans | | |
|------------------------------------------------|--------|-----------------------|
| | Vienne | France métropolitaine |
| Taux de chômage (%) | 5,8% | 6,9% |
| Dynamisme de l'emploi | Elevé | Faible |

Source : Insee, T1 2023 pour taux de chômage. Dynamisme de l'emploi – Source : Pôle emploi & Acoess, T2 2023

Des revenus inférieurs à ceux de la France métropolitaine.

| Revenus des ménages 2020 | 86 Vienne | France métropolitaine |
|-------------------------------------------------------------------|-----------|-----------------------|
| Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros) | 21 580 € | 22 400 € |
| Part des ménages fiscaux imposés (en %) | 45,8% | 51,1% |

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2022.

Un taux de pauvreté de 14% en 2020, supérieur au taux de la Région Nouvelle Aquitaine (13,3%).

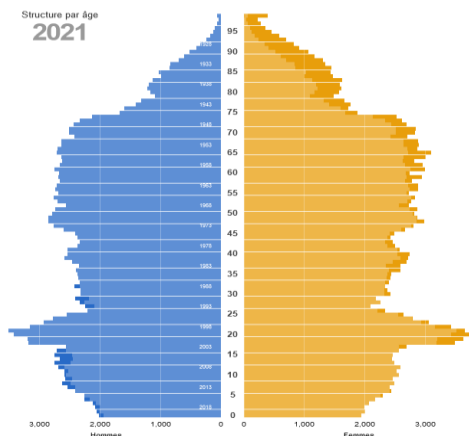
| Familles avec enfants à bas revenus selon la composition en % | |
|---------------------------------------------------------------|--------|
| Monoparentales | 62,20% |
| Couples avec enfants | 37,80% |
| Familles nombreuses | 28,10% |

Source CAF86 2020.

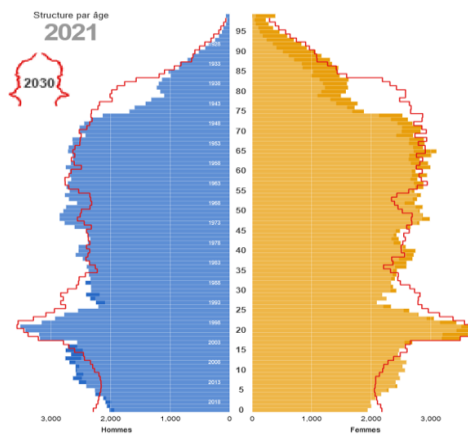
Un vieillissement de la population à l'horizon 2030 – 2035, pyramide des âges 2021/2035



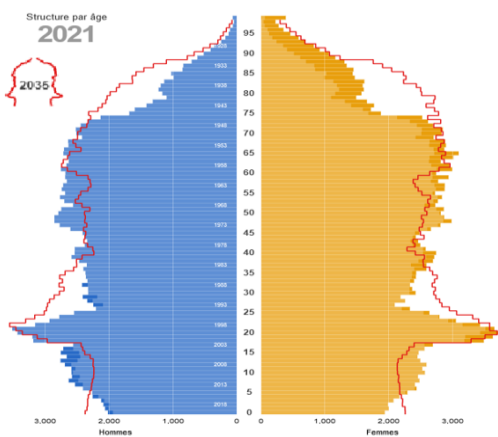
POPULATION EN DÉBUT D'ANNÉE



POPULATION EN DÉBUT D'ANNÉE

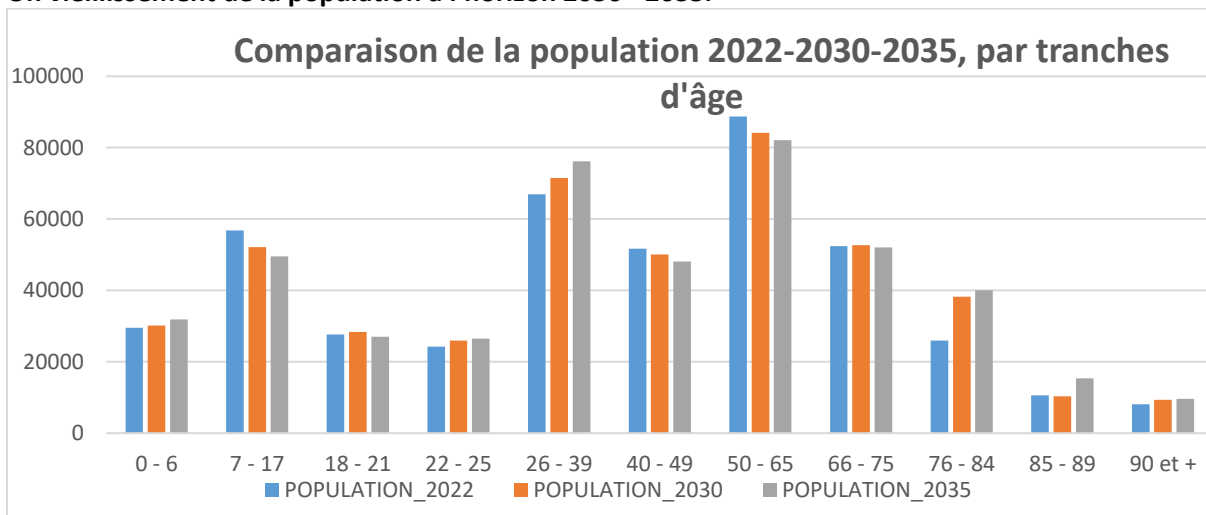


POPULATION EN DÉBUT D'ANNÉE



Source INSEE projections de population Omphale

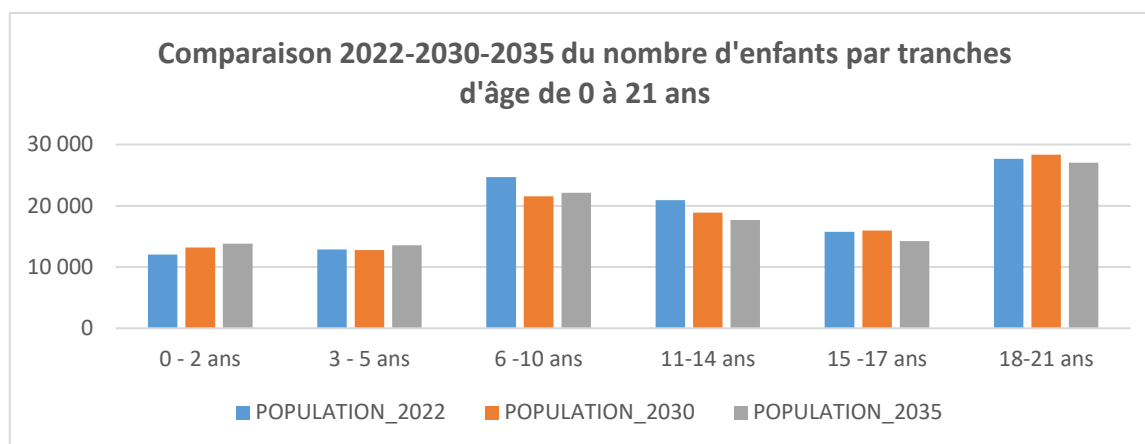
Un vieillissement de la population à l'horizon 2030 - 2035.



Source INSEE projections de population Omphale

Une diminution à l'horizon 2030-2035 du nombre d'enfants de 6 à 17 ans compensée par une augmentation des enfants de 0 à 5 ans et des jeunes de 18 à 21 ans

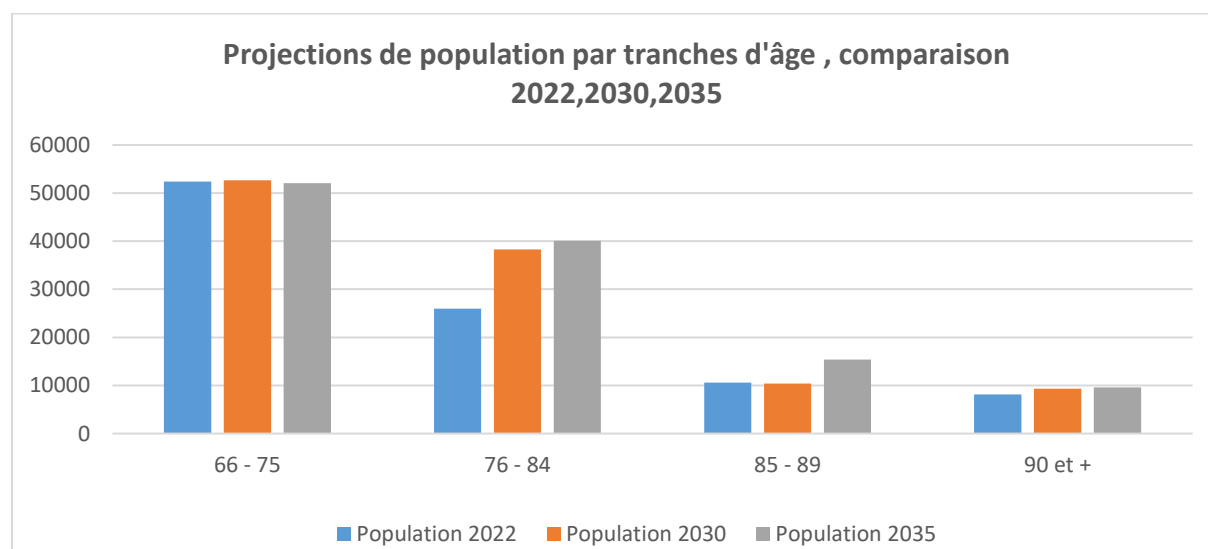




Source INSEE projections de population Omphale

- ✓ Une augmentation à l'horizon 2030-2035, du nombre d'enfants de 0 à 4 ans : + 6,5% de 2022 à 2035. Les enfants de 0 à 2 ans vont augmenter de manière significative (+ 17,5% pour les 0-1 an de 2022 à 2035 et +15,5% pour les enfants de 1 à 2 ans).
- ✓ Une diminution du nombre d'enfants de 6 à 17 ans (-8,9% de 2022 à 2030) qui tend à s'amenuiser de 2030 à 2035.

Une augmentation des 76-90 ans et plus de 46% de 2022 à 2035 et de 30% de 2022 à 2030.



Source, INSEE, projections Omphale 2022

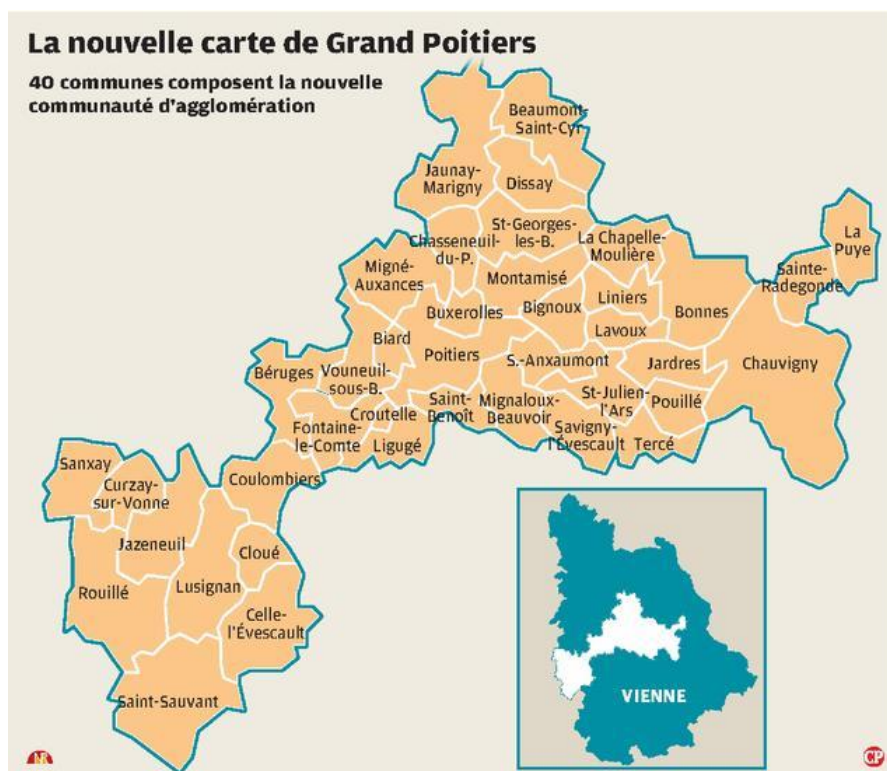
- ✓ Une augmentation des **76-84 ans de +54% de 2022 à 2035**, mais moins élevée entre 2030 et 2035 qu'entre 2022 et 2030 (+ 47% de 2022 à 2030, + 5% de 2030 à 2035).
- ✓ Une augmentation significative des **85-89 ans de 48% de 2030 à 2035** (tranche d'âge qui était en baisse de 2% en 2030), soit 45% de 2022 à 2035, s'expliquant par l'augmentation des 76-84 ans de 2022 à 2030.
- ✓ Une augmentation des 90 ans et plus de **18% de 2022 à 2035** et de 15% de 2022 à 2030 (+ 3% de 2030 à 2035).



3. Au niveau local : Le Pays mélusin au sein de Grand Poitiers

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les fusions de communes et d'E.P.C.I. (Etablissements Publics de Coopération Intercommunales) (une partie de la Communauté de communes du Pays Chauvinois, Communauté de communes de Vienne et Moulière, Communauté de communes du Pays Mélusin, Communauté de communes du Val Vert du Clain) ont créé un nouveau Grand Poitiers à 40 communes.

Le Pays Mélusin fait partie de la Communauté Urbaine de Grand Poitiers, mais il constituait sa propre Communauté de communes jusqu'en 2017. Suite à la refonte des communautés de communes, certains chiffres de l'I.N.S.E.E. sont relativement récents. En effet, l'I.N.S.E.E. cible principalement des territoires comme les E.P.C.I. ou les communes.



Le diagnostic s'appuie sur la récolte des données statistiques et des actions de consultation citoyenne. Les données statistiques sont celles de l'I.N.S.E.E. (2019, 2021 et 2023) et de la C.A.F.

✓ Un territoire étendu et peu dense

Inclus au sein de la Communauté Urbaine de Grand Poitiers, le centre socioculturel intervient sur 9 des 40 communes qui composent le territoire de Grand Poitiers : Celle L'Evescault, Cloué, Coulombiers, Curzay-sur-Vonne, Jazeneuil, Lusignan, Rouillé, St-Sauvant et Sanxay.

Pour information, avec la fusion de ces 9 communes au sein de la Communauté urbaine de Grand Poitiers, il est plus compliqué de trouver des chiffres uniquement liés au territoire d'action du centre socioculturel.

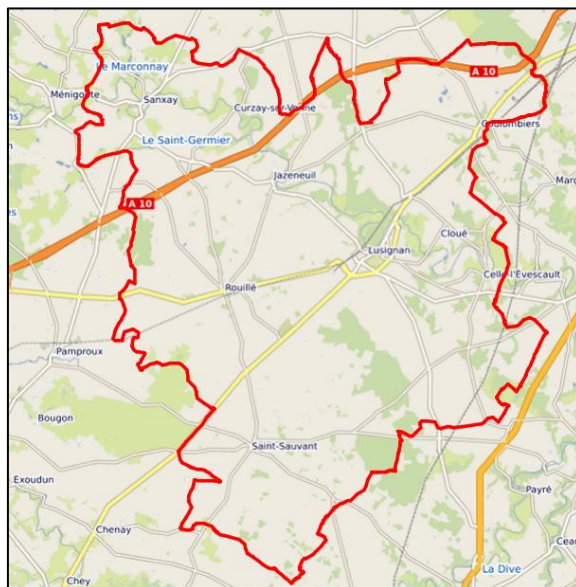
La densité de population est faible, avec une moyenne de 35,8 habitants/km², contre 183 habitants/km² pour Grand Poitiers et 119 au niveau national. Le territoire s'étend sur 304 km², ce qui en fait un territoire vaste (I.N.S.E.E. 2024).



Centre socioculturel « La Maison Pour Tous du pays mélusin » projet social 2025-2028

L'étude de la densité de la population révèle que certaines communes, bien que peu peuplées, s'étendent sur de grands territoires comprenant de nombreux hameaux. C'est particulièrement le cas de Jazeneuil, Curzay-sur-Vonne, Sanxay et Saint-Sauvant. On peut également citer Rouillé et ses 78 hameaux et lieux-dits.

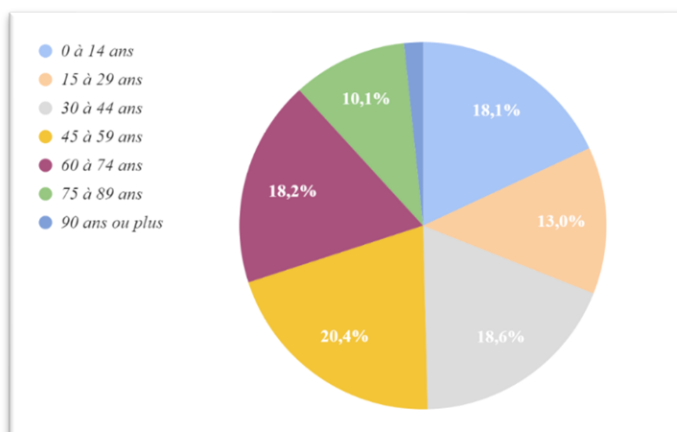
Les indicateurs d'évolution annuelle de la population montrent une légère baisse, avec une diminution moyenne de -0,45 % par an. Il y a un peu plus de décès que de naissances (+0,02 %), et le solde migratoire est négatif, avec plus de personnes quittant le territoire que de nouveaux arrivants.



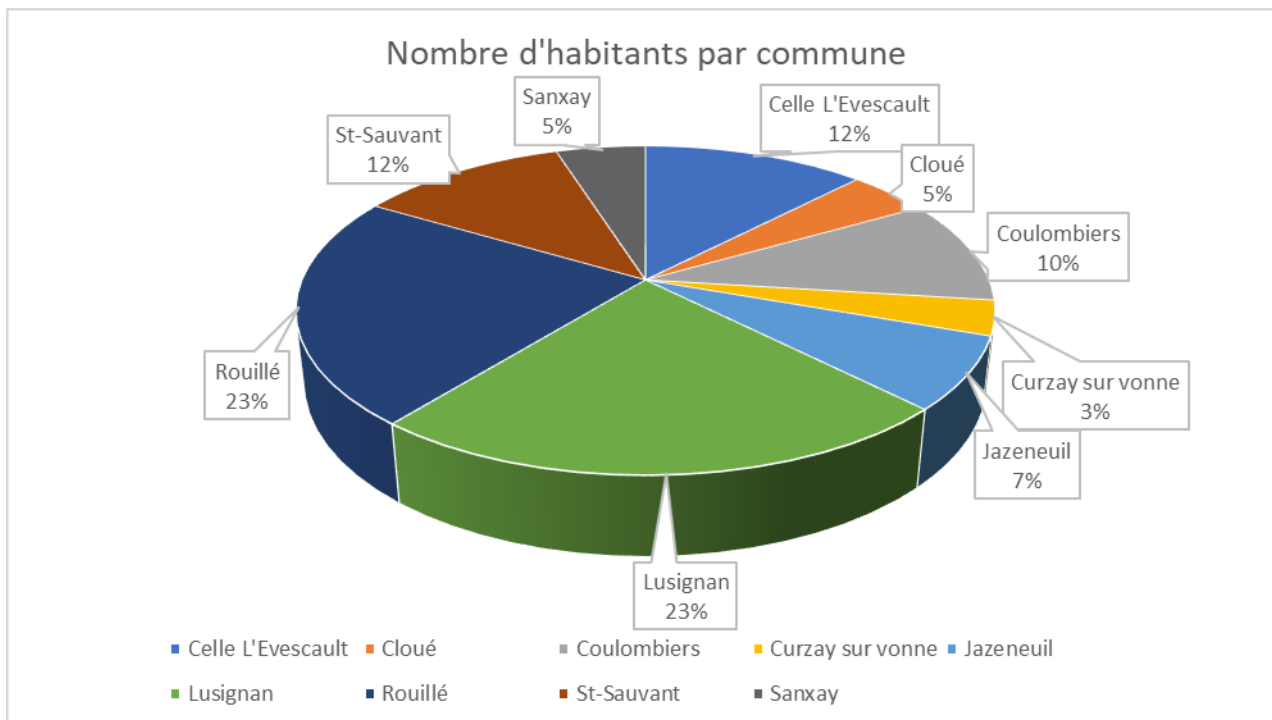
Pays Méluin

✓ **Une population vieillissante mais relativement jeune par rapport au taux départemental**

Au Pays Méluin, 30 % de la population a plus de 60 ans dont 12 % plus de 75 ans. L'indice de vieillissement y est de 99,12, comparé à 105 pour la Vienne. Cet indice représente le nombre de personnes âgées pour 100 jeunes de moins de 20 ans. Par ailleurs, 31 % de la population a moins de 30 ans et 38 % se situe dans la tranche d'âge de 30 à 60 ans.

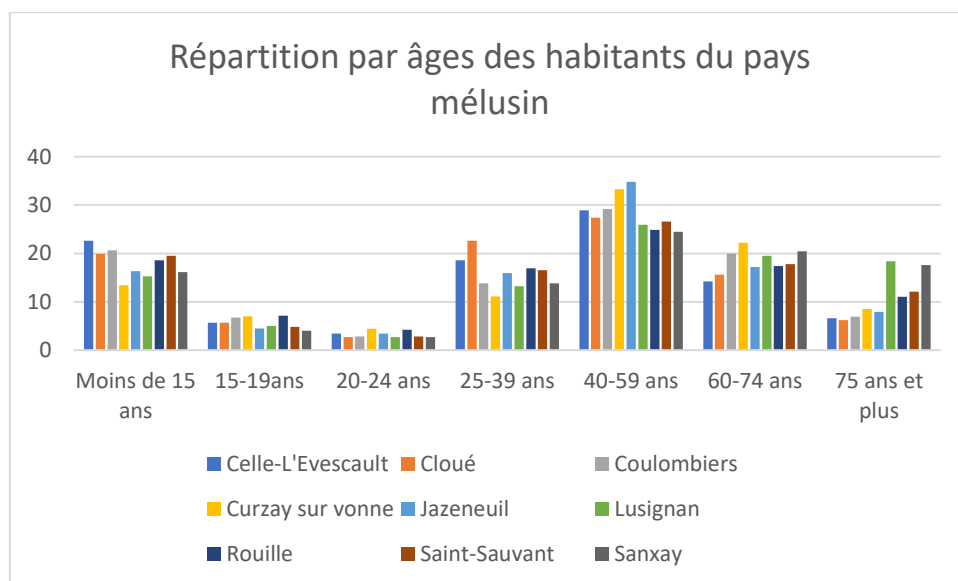


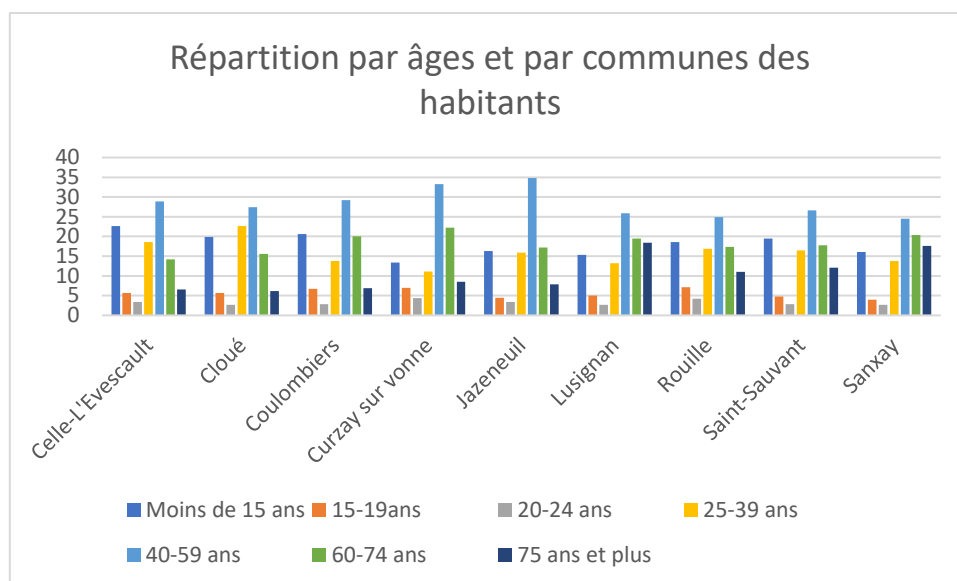
Pourcentage d'habitants selon la tranche d'âge



Chiffre population INSEE 2021

En 2021, le Pays Mélusin comptait 11 095 habitants. La commune la plus peuplée est Lusignan avec 2589 habitants, suivie de près par Rouillé avec 2510 habitants. À l'inverse, la commune la moins peuplée est Curzay-sur-Vonne avec 378 habitants (I.N.S.E.E. 2021).





✓ Les enfants et les jeunes

Les moins de 15 ans représentent 1/5 de la population globale du pays méluin. Ils sont donc un public privilégié du centre social qui devra adapter ses missions à ce public. Les centres de loisirs situés sur St-Sauvant et Lusignan sont des lieux indispensables pour l'épanouissement des enfants et des jeunes et comme mode de garde pour les parents. Une vigilance devra être portée sur le taux d'occupation des centres de loisirs pour éviter une tension déjà palpable à certaines périodes de l'année.

Grace aux chiffres de la C.A.F. (*mars 2023*), nous pouvons relever qu'une proportion importante de **jeunes** habitent sur le territoire et plus particulièrement sur la commune de **Celle L'Evescault** (22% des habitants de la commune), tout comme **Coulombiers** (20.6%) et **Cloué** (19.9%). A l'inverse les communes de Lusignan et Curzay, avec respectivement 15.3% et 13.4% sont les 2 communes qui comptent le moins de jeunes.

Il sera donc important pour le centre socioculturel de prévoir des actions en direction des jeunes en priorité sur les communes qui comptent le plus de moins de 15 ans, sans pour autant écarter les autres communes.

Les personnes de 20-24 ans sont peu représentées sur le territoire, peut-être faute de lieux d'enseignement supérieur à part le lycée de Venours à Rouillé ou d'emplois suffisants sur le territoire, un manque d'opportunités d'emploi localement, obligeant les résidents à chercher du travail ailleurs

✓ Les adultes

Les 40-59 ans sont **les plus représentés** sur le territoire, quelle que soit la commune d'habitation.

Les 25-39 ans sont très représentés sur Cloué (22.6% des habitants), ainsi que sur Celle L'Evescault (18.6%), avec 1 habitant sur 5.

Il conviendra de tenir compte de ces chiffres dans les projets du centre social, en proposant des actions adaptées aux publics ciblés.

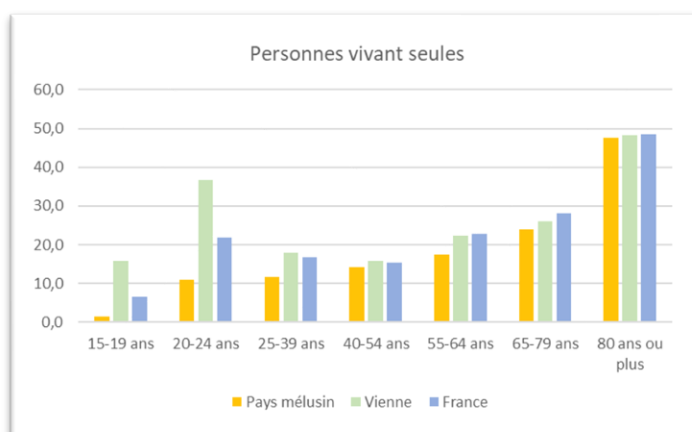
✓ Les aînés

Ils représentent une **grande partie de la population du pays méluin**, surtout sur Curzay (22.2% des habitants), Sanxay (20.4%), Coulombiers (20%) et Lusignan (19.5%). Et ces chiffres augmentent sur



Lusignan et Sanxay si l'on ajoute les plus de 75 ans, respectivement 18.4% et 17.6% des habitants. **Lusignan et Sanxay ont donc plus d'1 habitant sur 3 de plus de 60 ans.**

Si on se réfère à ce graphique de l'Insee et que l'on ajoute ces nouvelles données, près de **50 % des personnes âgées de plus de 80 ans vivent seules**. Il est donc essentiel de garder cela à l'esprit et de rester vigilant, voire de développer des actions ciblées pour ces personnes vivant seules. Les problématiques liées au grand âge ou à l'isolement peuvent entraîner des problèmes de santé physique et mentale, affectant probablement l'autonomie de ces personnes.

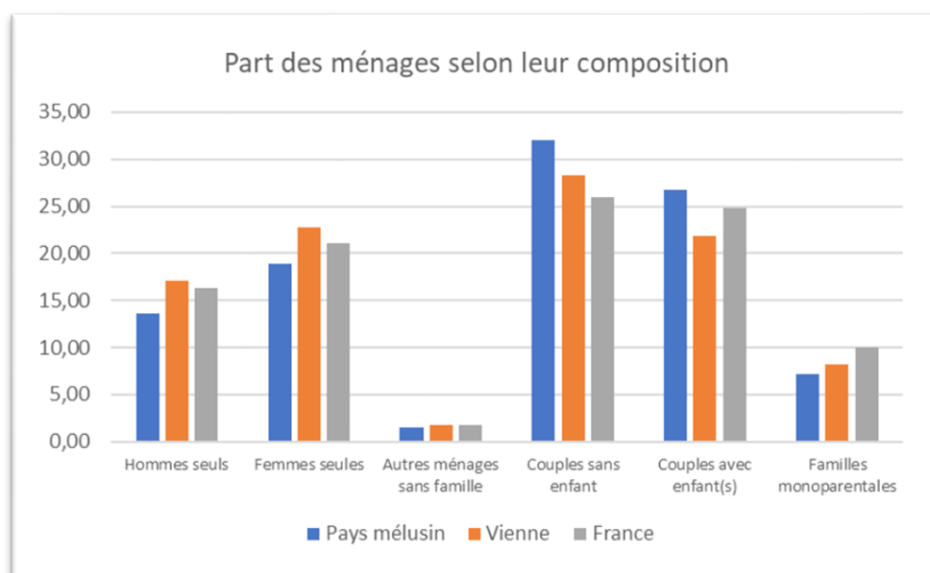
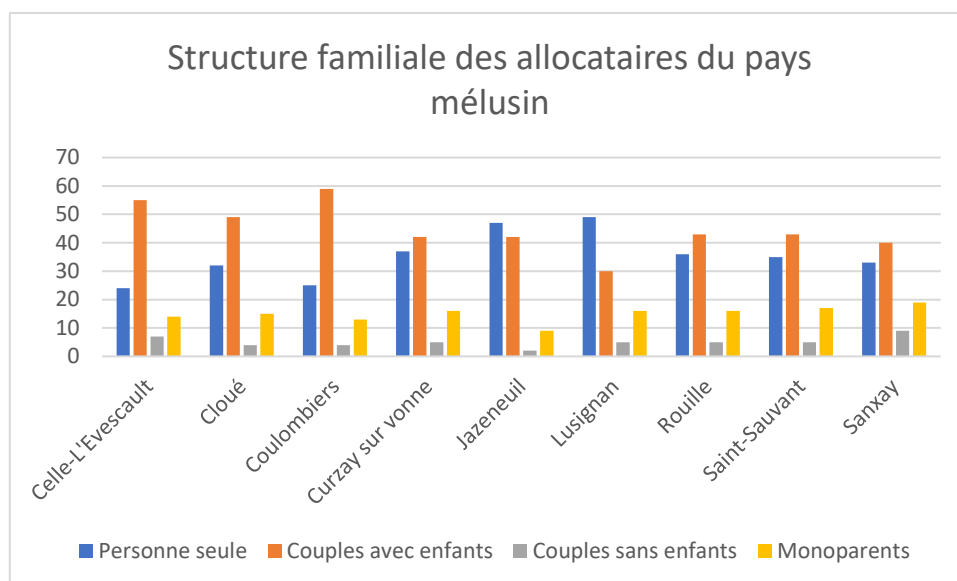


✓ Les ménages et familles : Une proportion élevée de femmes vivant seules

Dans le Pays Méluusin, **38,3 % des femmes vivent seules**, un chiffre comparable à celui de la Vienne (33,6 %) mais nettement supérieur à la moyenne nationale (29,2 %). Cependant, la proportion totale de personnes vivant seules, qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes, est inférieure à celle du département et du pays.

Il y a **365 familles monoparentales sur le pays mélusin**, un chiffre qui mérite d'être pris en compte. Il y a un grand nombre de famille monoparentale sur la commune de Rouillé (125). De plus, d'après la C.T.G. (convention Territoriale Globale), le nombre de familles monoparentales est en augmentation, avec un fort taux de pauvreté au sein de ces familles. Mais si la monoparentalité ne traduit pas forcément une situation de vulnérabilité, la proportion importante de ce type de famille sur le territoire souligne un potentiel enjeu d'adaptation de l'offre de services (ex horaires des modes d'accueil de jeunes enfants et accueils périscolaires et extrascolaires...).

Deux communes du pays mélusin accueillent une proportion importante de familles avec enfants : Coulombiers (59% des habitants) et Celle L'Evescault (55%) et la moitié des couples de Cloué (49%) ont un ou plusieurs enfants. Lusignan a le moins de couples avec enfants (30% des habitants) mais a une proportion importante de familles monoparentales (16%).



Chiffres CAF 2021

De plus il existe un grand nombre de familles/ménages sans enfants sur le territoire. Nous savons que la première porte d'entrée à l'activité culturelle sont les enfants, alors il faudra trouver une stratégie pour donner envie aux couples/ménages sans enfant.

✓ Les personnes en situation de handicap

Sur le pays mélusin 139 personnes bénéficiaient de l'A.A.H. (Allocation Adulte Handicapé). Seul Cloué n'a aucun bénéficiaire. Plusieurs enfants sont identifiés, plus de 50, souvent âgés de plus de 6 ans. Il nous paraît essentiel de proposer des actions adaptées à ce type de public et de l'associer au reste de la population pour une meilleure intégration.

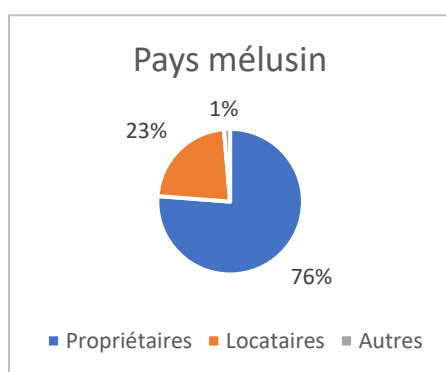


✓ Les logements : Beaucoup de propriétaires

Le nombre de logements sur le territoire est de 5956 sur les 9 communes, dont 82% sont des résidences principales. La part des logements vacants est élevée de 11.88% (7.5% pour Grand Poitiers) et 78.22% des personnes sont propriétaires de leur logement, plus qu'au niveau Départemental (61%) ou national (58%). (chiffre INSEE 2023)

On peut s'interroger sur la demande de locations sur le territoire qui n'est peut-être pas suffisante ?

De plus une proportion importante de résidences principales a été construite avant les années 1970 et peut soulever des enjeux de salubrité et de mal logement. Ainsi la part des logements en précarité énergétique sur le pays mélusin atteint 18.5% (16.6% dans la Vienne) (Chiffres ORSE 2023).



Le nombre de logements vacants sur le pays mélusin, 7.6% est inférieur à la moyenne départementale et nationale (respectivement 9.6% et 8.1%). La proportion est particulièrement importante sur Curzay sur Vonne (16.9%) et Sanxay (18.1%) (Chiffres Grand Poitiers 2022).

✓ Scolarisation et diplômes

La tendance dans le Pays Mélusin suit celle observée dans la Vienne et en France, où la proportion de jeunes scolarisés diminue à partir de 18 ans. Cependant cette baisse est plus prononcée dans le Pays Mélusin, en particulier pour les hommes, avec 28.2% des plus de 15 ans sortis du système scolaire (Chiffre ORSE 2023) et un taux de 30 % des 18-24 ans encore scolarisés. Cette tendance se reflète également dans la répartition des niveaux de diplôme, où 20 % des hommes et 26 % des femmes ont un diplôme supérieur au baccalauréat.

Ces données soulèvent des questions importantes concernant les jeunes non scolarisés. 7 adolescents âgés entre 11 ans et 14 ans, du pays mélusin étaient déscolarisés et 14 jeunes âgées entre 15 et 17 ans. Quelles sont leurs activités, quels sont leurs besoins, et quel type d'accompagnement pourrait leur être bénéfique ? Un renforcement du travail déjà en place avec la Mission Locale et les communes est à poursuivre. La gestion de l'Accueil de Loisirs pour adolescents à partir de septembre 2024 renforce cette vigilance, de même que le travail en partenariat avec le Foyer des jeunes de Rouillé. L'accueil de jeunes en service civique au sein du centre socioculturel est une alternative à ce décrochage.

Lors de la comparaison des données du Pays Mélusin avec celles de la Vienne et de la France, une différence notable apparaît dans la transition du CAP/BEP au BAC. Jusqu'au niveau CAP/BEP, la proportion d'élèves est plus élevée dans le Pays Mélusin. À partir du BAC, on observe une quasi-égalité, suivie d'une diminution dans les niveaux supérieurs. Notamment, il y a une plus grande proportion de femmes poursuivant leurs études jusqu'au niveau BAC+3 ou BAC+4 (8 % contre 5 % pour les hommes).



Cette situation met en lumière plusieurs points d'attention. Premièrement, la diminution du nombre de plus de 18 ans scolarisés nécessite une compréhension approfondie des causes, qu'elles soient économiques, sociales ou culturelles. Deuxièmement, les initiatives de soutien et d'accompagnement pour les jeunes non scolarisés doivent être renforcées afin de leur offrir des perspectives d'avenir et éviter les risques d'exclusion sociale. Enfin, l'écart de genre dans l'accès aux études supérieures souligne la nécessité de promouvoir l'égalité des chances et de soutenir les jeunes hommes dans la poursuite de leurs études au-delà du baccalauréat.

✓ **Faible offre de mobilité douce ou de transport en commun, mais est-ce un besoin ?**

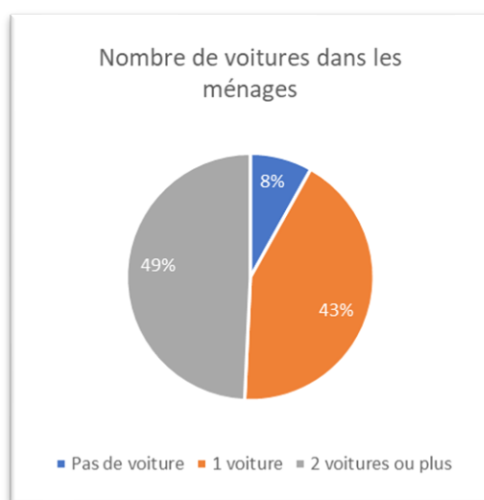
Les déplacements hors pays mélusin sont nombreux, justifiés par un nombre plus important d'actifs que d'emplois sur le territoire. Le manque d'accès aux services et notamment aux soins sont des constats récurrents en zone rurale.

La grande majorité des ménages possède 1 voiture ou plus.

Concernant les 8% sans voiture, il est intéressant d'en connaître la raison et de savoir comment les accompagner car cela représente tout de même plus de 400 ménages.

Pour ce qui est des 43% ayant 1 voiture, nous pouvons nous interroger sur leur besoin éventuel de mobilité (couple avec une seule voiture).

Mais il est bon de rajouter que 17.6% des ménages sont en précarité énergétique mobilité quotidienne en voiture (*Chiffre ORSE 2023*) et ce taux atteint 24.7% si on le lie à la précarité énergétique logement.



Les transports en commun sur le pays mélusin se limitent à 2 gares sur Rouillé et Lusignan et à une ligne de bus, n°36 qui relie Poitiers à Lusignan via Coulombiers et le lycée de Venours ponctuellement. Le flexibus qui devait relier les communes entre elles n'est toujours pas en activité faute de réponse favorable à l'appel à projet.

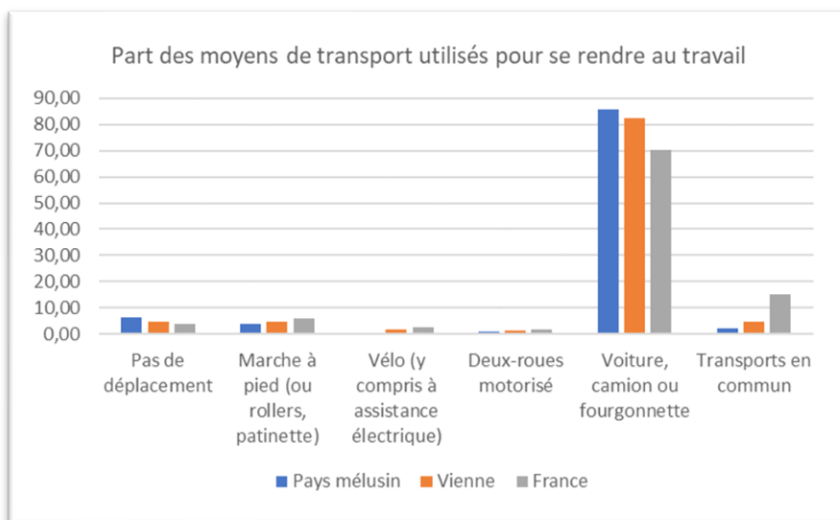
Lusignan est à 37min de car de Poitiers, contre 30 min en voiture. Le trajet en train permet de relier Poitiers en 15 minutes.

L'éloignement géographique représente un facteur de renforcement de l'isolement social pour les personnes ayant des difficultés pour se déplacer pour des raisons physiques (personnes âgées, handicapées) ou financières

(personnes à faible revenu).

Les transports solidaires mis en place, par le C.I.F.-S.P. sur le territoire sont une solution alternative au manque de voitures, tout comme la location solidaire de véhicules (scooters et/ou voitures) sur la commune de St-Sauvant par l'association S.E.I. (Solidarité Environnement Insertion) ou un accompagnement à l'obtention du permis de conduire.

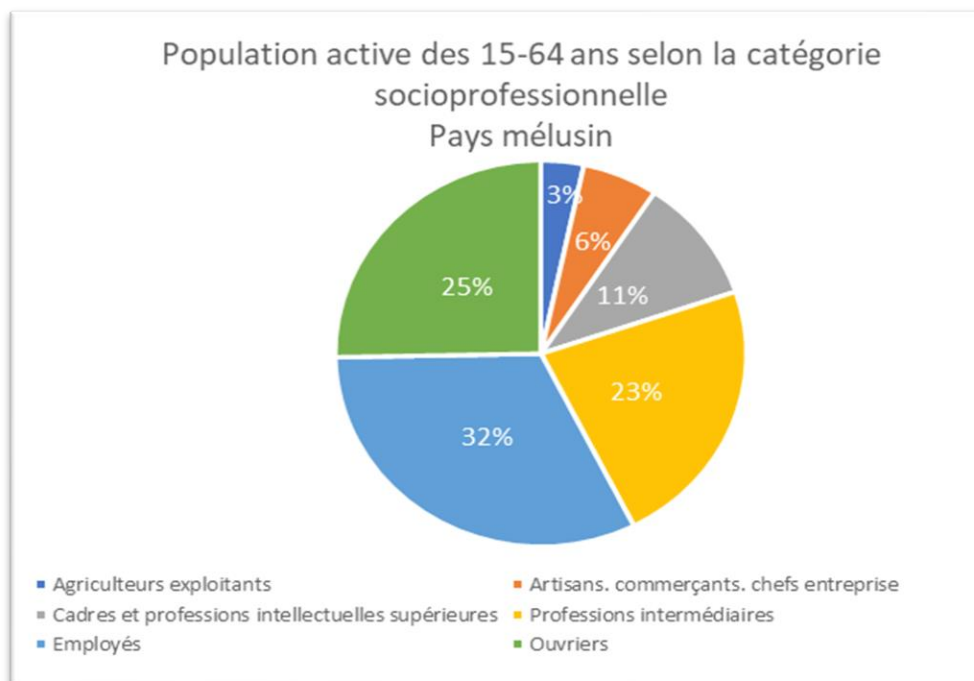
✓ La mobilité travail

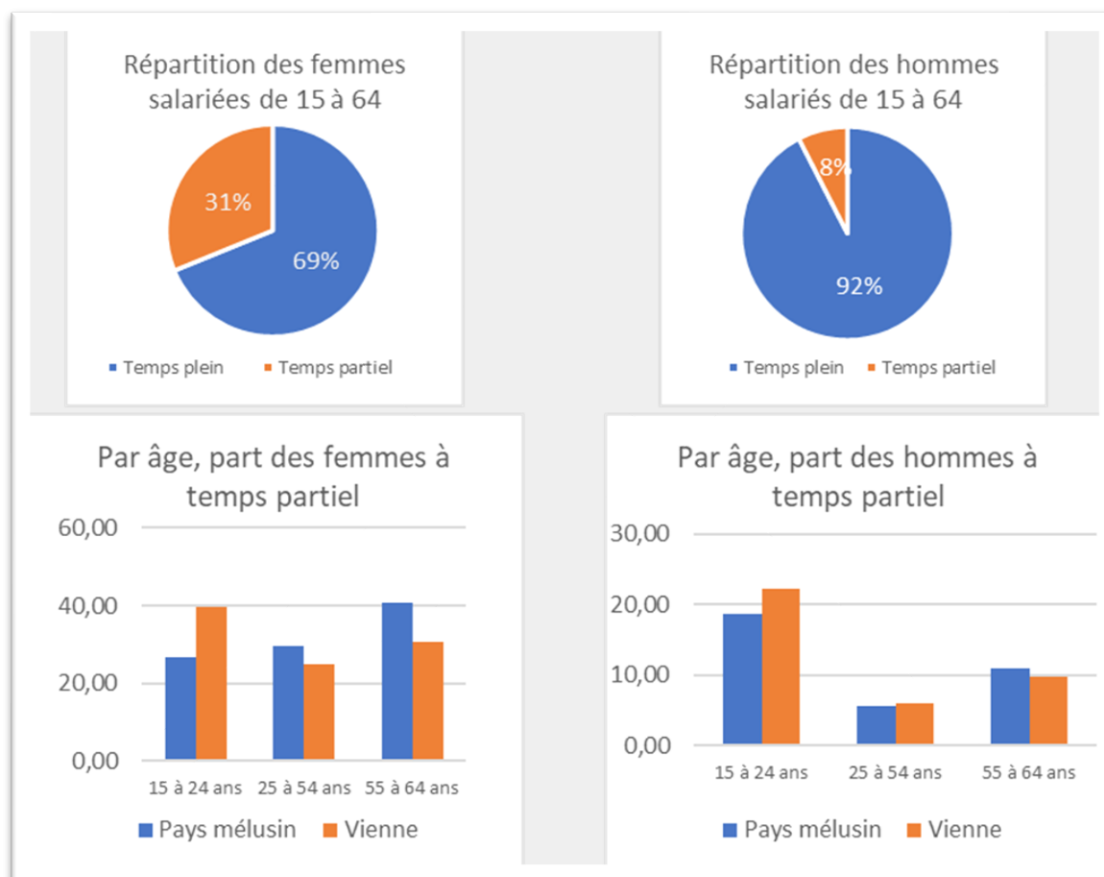


En Pays mélusin comme en Vienne et en France, la voiture est le principal moyen de déplacement pour se rendre au travail. Ce qui s'explique par le caractère rural du territoire et des transports en commun peu développés. De plus, compte tenu des distances à effectuer et de la sécurité des axes, il n'est pas toujours aisé de se déplacer à vélo ou à

à pied. On observe toutefois qu'il y a un peu plus de personnes qui ne se déplacent pas (travail à domicile, télétravail ?). Cela représente 6.2% des personnes pour 4% en Vienne et en France.

✓ Les revenus : Une population très active





Les revenus médians sont plus faibles sur le territoire, avec une moyenne de 21 963€ par rapport au chiffre moyen de Grand Poitiers (22 870€) et le taux de pauvreté a augmenté passant à 13% pour les communes de Rouillé et Lusignan (11% en 2016) mais inférieur à Grand Poitiers (20%) et à l'échelle nationale (14.6%) et le taux de chômage est de 22.1% sur le pays mélois (*chiffre ORSE 2023*).

La répartition du travail à temps plein et à temps partiel par genre dans le Pays Mélois est similaire à celle observée dans le département. Cependant, la répartition par âge montre des tendances distinctes pour les hommes et les femmes.

Pour les femmes, le taux de travail à temps partiel augmente avec l'âge, passant d'une hausse de 11 % dans la première tranche d'âge à une augmentation de 37 % dans la tranche suivante. En revanche, pour les hommes, le taux de travail à temps partiel diminue significativement de 40 % entre la première et la deuxième tranche d'âge, avant de doubler entre la deuxième et la troisième tranche.

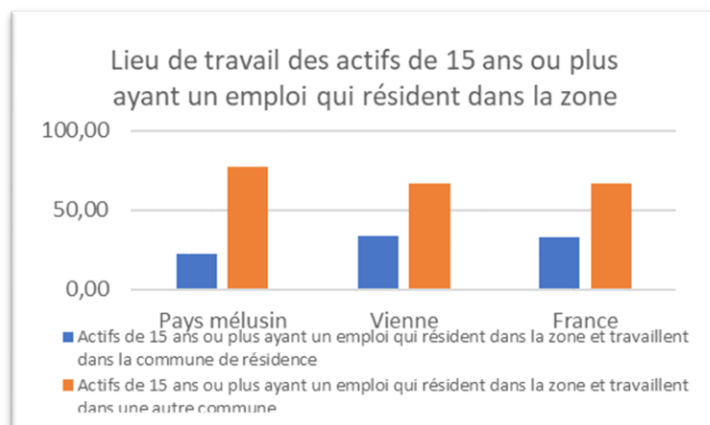
Ces tendances révèlent des dynamiques importantes dans le marché du travail local. Pour les femmes, l'augmentation du travail à temps partiel avec l'âge pourrait indiquer une tendance à réduire leur engagement professionnel, possiblement en raison de responsabilités familiales ou de choix personnels. Pour les hommes, la diminution initiale suivie d'un doublement du taux de travail à temps partiel pourrait refléter des changements dans les opportunités d'emploi, des transitions professionnelles, ou des contraintes économiques et personnelles.

Ces observations soulignent la nécessité d'approches spécifiques pour soutenir les travailleurs à différentes étapes de leur carrière, en tenant compte des disparités de genre. Des politiques visant à offrir des options de travail flexibles, un soutien à la garde d'enfants, et des programmes de

reconversion professionnelle pourraient être particulièrement bénéfiques pour répondre à ces besoins.

Pour « La Maison Pour Tous du pays mélusin », un levier possible, serait la mise en place d'un soutien à la garde d'enfants, ou un répit parental ou par la mise en relation entre les habitants et les structures de l'emploi.

✓ Les lieux de travail



À l'instar de ce qui est observé dans la Vienne et en France, la majorité des actifs du Pays Mélusin travaillent en dehors de leur commune de résidence. Ce qui est particulièrement notable, c'est que cette proportion est supérieure de 10 points à la moyenne, atteignant 77 % contre 67 %.

Cette différence significative suggère plusieurs points d'analyse. Premièrement, le taux élevé de déplacements domicile-travail pourrait indiquer un manque d'opportunités d'emploi localement, obligeant les résidents à chercher du travail ailleurs. Deuxièmement, cela pourrait également refléter une meilleure connectivité et des infrastructures de transport favorisant les déplacements pendulaires, permettant aux résidents de vivre dans le Pays Mélusin tout en travaillant dans des zones plus éloignées.

Elle soulève aussi des questions sur la durabilité environnementale liée à l'augmentation des trajets quotidiens. Quelle proportion de covoiturage est effectif sur le territoire ?

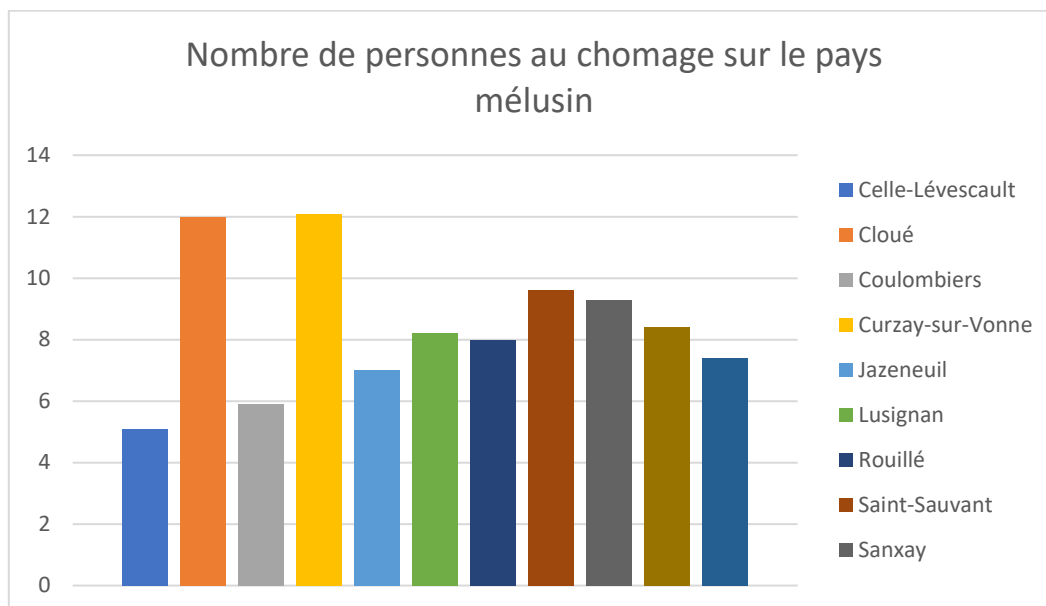
De plus, cette situation pourrait avoir des implications sur la qualité de vie des habitants, incluant le temps passé en déplacement, les coûts associés et l'impact potentiel sur la vie familiale et sociale (mode de garde des enfants...).

Il existe sur le territoire des accueils périscolaires, dans toutes les écoles du territoire. L'accueil des plus jeunes se fait sur une seule structure collective, « La Dorne », crèche associative à Lusignan mais la majorité des enfants du territoire sont gardés par un.e assistant.e maternel.le ou un membre de la famille. « *Des tensions sur l'offre pourrait se renforcer face à la faiblesse de l'accueil collectif, de la forte dépendance sur l'accueil individuel et de la dynamique de baisse marquée sur le territoire du nombre d'assistants maternels* ». (Diagnostic social partagé de territoire sept 2022). Il pourrait être pertinent d'étudier le renforcement de l'offre sur le pays mélusin ou de développer des solutions alternatives (M.A.M. Maison d'Assistant.es Maternel.les...). 2 projets sont en cours sur Coulombiers et St-Sauvant.

Pour remédier à ces défis, il pourrait être bénéfique de développer des initiatives visant à créer davantage d'opportunités d'emploi localement, améliorer les infrastructures de transport pour rendre les déplacements plus efficaces, soutenir des modes de travail flexibles comme le télétravail et des modes de garde à adapter (Crèche A.V.I.P. A vocation d'insertion Professionnelle). Le soutien à la parentalité et à la petite enfance doit être un travail commun entre les acteurs du territoire pour améliorer le service rendu aux familles.

Toutes ces initiatives pourraient non seulement réduire le besoin de déplacements longs mais aussi améliorer la qualité de vie des résidents du Pays Mélusin.

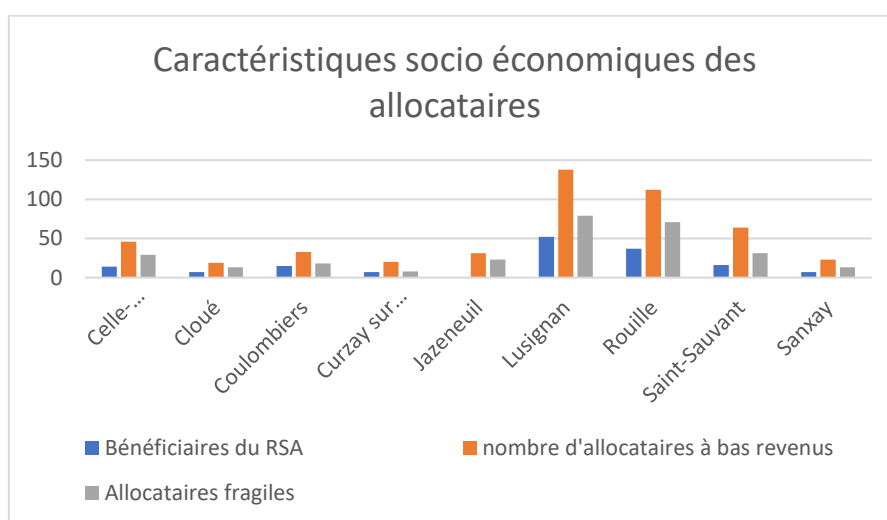
✓ **Le pourcentage de personnes au chômage par commune dans le pays mélusin**



Insee chiffres 2021

Le taux de chômage des 15-24 ans est le taux le plus élevé sur l'ensemble des demandeurs d'emploi. Sur le Pays Mélusin, ce sont plus de 23% des jeunes qui recherchent un emploi, contre 20.5 % dans la Vienne.

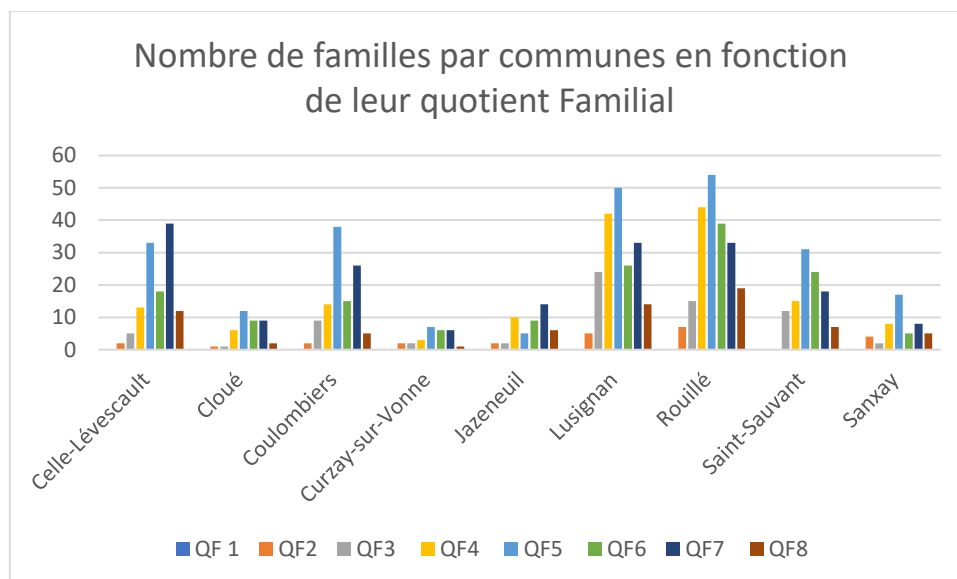
Il est important de noter que cette moyenne masque des disparités significatives entre les communes. Par exemple, Celle L'Evescault et Coulombiers affichent des taux de chômage particulièrement bas (5.1 % et 5.9 % respectivement), tandis que Cloué et Curzay-Sur-Vonne atteignent les plus hauts taux autour de 12%. Cependant le nombre de personnes bénéficiant du R.S.A. se retrouve sur les communes de Lusignan, Rouillé et St-Sauvant, ce qui laisse supposer des habitants fragiles financièrement sur ces 3 communes.



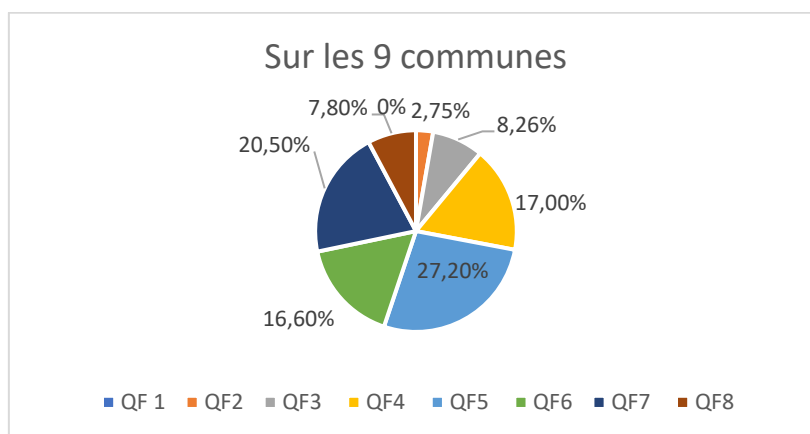
Pour compléter cette étude, les données des Quotients Familiaux (Q.F.) des allocataires de la C.A.F. en 2024 nous apprennent que les personnes ayant des Q.F. les plus faibles résident sur Lusignan, Rouillé, St-Sauvant, Curzay-sur-Vonne et Sanxay.

Les familles ayant des Q.F. intermédiaires résident sur Sanxay, Rouillé, Coulombiers et Cloué.

Alors que Cloué, Jazeneuil et Celle L'Evescault totalisent les Q.F. les plus élevés proportionnellement au nombre d'allocataires.



Près de 45% des habitants du pays mélusin ont des Q.F. les plus élevés (6-7-8) et 11% les plus faibles.



✓ L'activité économique

Répartition au 31 décembre 2020 par secteur d'activité

Dans le Pays Mélusin, certains secteurs économiques se distinguent par rapport au département de la Vienne et au reste du pays. L'industrie et la construction sont plus présentes dans le Pays Mélusin, tandis que les secteurs de l'information et de la communication, ainsi que les activités spécialisées, sont moins développés. Le graphique ci-dessus met en évidence la prédominance des activités de

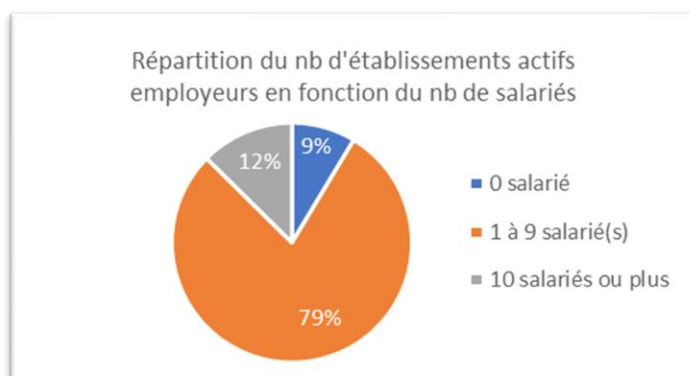


services sur ce territoire. En comparaison avec la Vienne, le secteur des services est moins représenté dans le Pays Mélusin, alors que l'agriculture y occupe une place plus importante.

1. **Dominance de l'Industrie et de la construction** : La présence accrue de l'industrie et de la construction peut indiquer une base économique solide dans ces secteurs, offrant des opportunités d'emploi stables. Toutefois, cela peut aussi signifier une moindre diversification économique, rendant l'économie locale plus vulnérable aux fluctuations dans ces industries.
2. **Importance de l'agriculture** : Une part importante de l'agriculture reflète une économie encore largement rurale, avec des défis et des opportunités spécifiques liés à ce secteur, tels que la gestion des ressources naturelles et le développement durable.

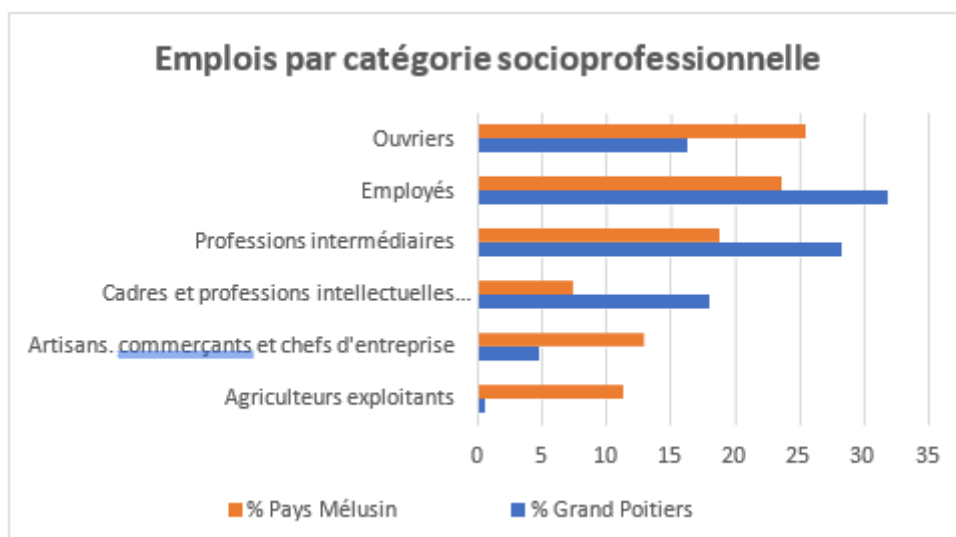
Nous pouvons relever quelques sources d'emploi principales de proximité sur le territoire, au travers de ces entreprises :

- Le Centre pénitentiaire de Vivonne, qui accueille plus de 400 salarié.es,
- Le C.H.U. de Poitiers avec son antenne à Lusignan, avec près de 200 employé.es,
- Le laboratoire d'analyse Eurofins sur la commune de Celle L'Evescault avec plus de 200 employés,
- Les entreprises de B.T.P. Contival et Bellin (autour de 100 salariés chacune) et
- L'I.N.R.A.E (Institut National de la Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement), avec près de 200 salarié.es



Mais ce graphisme indique que cependant, les établissements sont majoritairement de petites tailles sur le territoire.

La population active est en majorité composée d'ouvriers et d'employés.

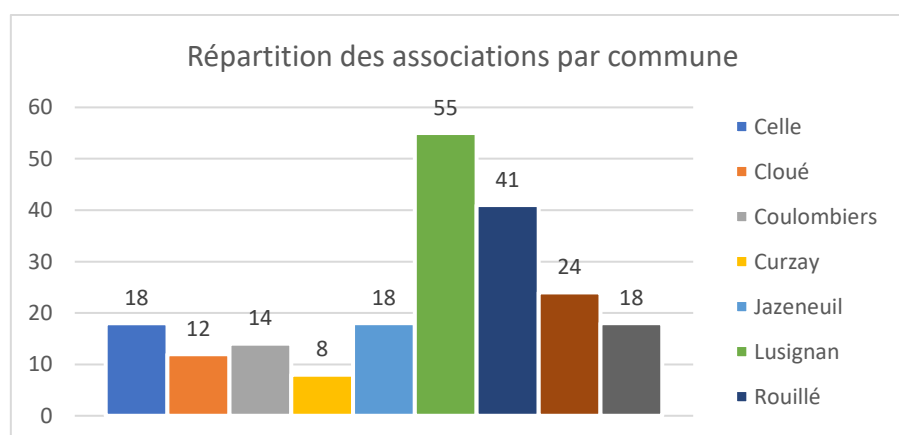


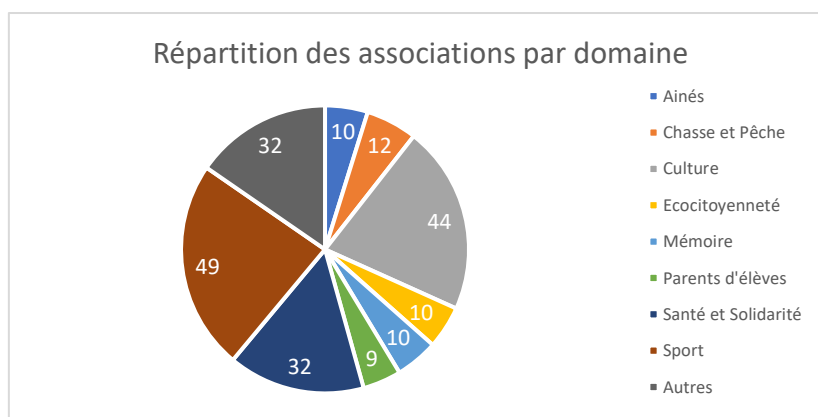
✓ La vie associative : Un territoire dynamique

Le territoire du Pays méluin est riche en associations. Ce sont plus de **180** structures qui œuvrent dans des domaines divers et variés.

Les graphiques montrent que les associations sportives et culturelles sont majoritaires sur le territoire du Pays Méluin. Les communes ne sont pas égales en termes de répartition. Bien qu'il soit logique que les plus grandes communes, comme Lusignan et Rouillé, accueillent le plus grand nombre d'associations, il est intéressant d'examiner le nombre d'associations par habitant dans chaque commune. Cette analyse révèle une dynamique significative dans les petites communes.

- **Concentration dans les Grandes communes** : Les grandes communes, en raison de leur taille et de leurs ressources, attirent un plus grand nombre d'associations. Cela peut offrir une diversité d'activités et de services aux résidents mais peut aussi centraliser les ressources et les opportunités.
- **Dynamisme des petites communes** : Le nombre d'associations par habitant dans les petites communes révèle un dynamisme local et un engagement communautaire fort. Ces petites communes, bien que moins peuplées, montrent une capacité à mobiliser des ressources et à créer des initiatives locales, ce qui renforce la cohésion sociale et l'engagement civique.





Sources : Répertoire des associations et données de l'INSEE, séries historiques du RP, exploitations principales pour l'année 2024

Quelques associations ont une envergure intercommunale notamment :

- **S.E.I. Solidarité Environnement Insertion**

L'association S.E.I., a été créée en 2011 par des habitants de Saint-Sauvant, souhaitant porter des actions pour leur commune. S.E.I. fonctionne aujourd'hui grâce à 32 salariés et 20 bénévoles dont 12 administrateurs. Elle porte 2 chantiers d'insertion et une entreprise d'insertion visant à l'accompagnement social et l'insertion professionnelle de ses 25 salariés en parcours, sur 5 secteurs d'activité : bâtiment, entretien des espaces naturels, hôtellerie, restauration et conciergerie rurale. S.E.I. associe dans une même dynamique pour l'ensemble de ses actions : vocation sociale, développement économique et ancrage local. Les valeurs qui sous-tendent l'ensemble de ses actions sont la solidarité, l'émancipation des personnes et leur accès à l'autonomie, l'accueil de tous.

Son objet social porte sur :

- La mise en œuvre de projets et/ou de structures en vue de contribuer au développement du territoire par la valorisation du patrimoine, au sens large (bâti, naturel, culinaire, rural, immatériel, culturel, etc.) par tout moyen
- La mise en œuvre de dispositifs d'insertion sociale, professionnelle et/ou culturelle
- La conduite de réflexions et d'actions visant à soutenir et participer à toute forme d'insertion sociale et professionnelle pour un public fragile

- **Association Arc en ciel, épicerie solidaire**

Située à Lusignan depuis 15 ans, l'épicerie solidaire propose 2 fois par mois le vendredi après-midi, à des habitants du territoire sur prescription, un accès à des produits à 10 % de leur prix. Ces produits proviennent de la banque alimentaire, des commerces locaux, de plateformes d'approvisionnement collectives et de dons des particuliers.

Ce sont les travailleurs sociaux, les C.C.A.S. de chaque commune qui ouvrent les droits, en fonction des revenus, ou du contexte de la personne ou de la famille.

Dans un local jouxtant l'épicerie, les bénévoles gèrent également **une vête-boutique** (des vêtements, linge de maison, objets de puériculture, des chaussures, des jouets... neufs ou d'occasion). Une braderie a lieu chaque trimestre, ouverte à tous les habitants du territoire.



L'association participe au réseau des épiceries de Grand Poitiers coordonné par le CAPEE. (Comité des Alternatives Poitevines pour l'Emploi et l'Entraide).

○ **F.J.E.P., Foyer des Jeunes et d'éducation populaire**

L'association existe depuis 1975, basée sur Rouillé, et propose des activités d'initiation théâtrale, la production de spectacles vivants (licence de production du spectacle) et le développement d'actions d'Education Populaire afin de favoriser pour tous l'accès aux activités de formation, de création et de diffusion artistique et culturelle.

L'association propose :

- Des ateliers adultes : Compagnie des Halles, une création tous les 2 ans, encadrés par des professionnels du spectacle (metteur en scène choisi en fonction du projet des adhérents scénographes, musiciens...) et diffusée auprès de partenaires.
- Des ateliers enfants ; Théâtre de Poche : animés par une professionnelle sur Rouillé et Lusignan.

Elle réunit environ 80 membres (dont 45 enfants).

L'association recherche tous les ans de nouveaux partenariats sur le territoire (mélusik, Ephad, résidence autonomie, accueil ados, ...) et propose par son action « Méliscène » des sorties au Théâtre Auditorium de Poitiers (TAP), à la Quintaine, aux 3T à Châtellerauld, à Rouillé et Lusignan afin de permettre à tous les adhérents d'assister à des spectacles professionnels.

○ **Ecole de Musique, La lyre Mélusine**

L'école de musique a pour mission de proposer un apprentissage de la musique, abordable pour tous et d'inscrire la vie musicale du territoire au plus près des habitants. Elle propose 11 pratiques instrumentales (piano, guitare, musiques actuelles, percussions batterie, violon, clarinette, saxophone, trompette) et des ateliers collectifs chorale, Musiques Actuelles, du monde, ensemble à Vents, Pictav'Quartet, Ensemble Vocal Enfants des cours de formation et éveil musical.

○ **Mélusik**

C'est une association créée en 1962, un foyer d'éducation populaire qui s'est spécialisé en musiques actuelles, et met à disposition des locaux aménagés pour répétition de groupes.

L'association propose un festival de musiques actuelles (24^e édition en 2024), à la fois scène ouverte pour les groupes locaux, et groupes professionnels confirmés.

Depuis 3 ans, l'association propose des Apérisik, sur l'ensemble du pays mélusin, des apéros-concert after work (veilles de vacances).

○ **Le Collectif Mélusine**

Ce tiers lieu situé sur Lusignan est une association loi 1901 qui gère :

- Une recyclerie et une matériauthèque ouvertes 3 jours par semaine.
- Des bureaux partagés (espace de coworking) avec une salle de réunion, un Fablab, un café réparation...
- Un espace ludo créatif, des soirées jeux 2 fois par mois sur le site ou des animations en extérieur...



○ **L'Atelier du Soleil et du Vent**

Autre tiers lieu du territoire, cet espace situé à Lusignan propose des ateliers partagés autour du bois et du métal. L'association organise :

- Des stages, initiations et formations (autonomie énergétique, savoir-faire artisanaux, low tech...)
- Des ateliers partagés accessibles aux particuliers, artisans ou autres professionnels
- Les projets en cours et les évolutions à venir

Une visite des lieux est possible tous les dimanches sur réservation.

○ **La Ferme Emmaüs**

L'association offre un accueil à 12 résidents détenus qui viennent terminer leur peine à la ferme, juste avant le retour à la liberté. Ils bénéficient d'un aménagement de peine qui a fait la preuve de son efficacité depuis de nombreuses années : le placement extérieur. Cette expérience s'appuie sur 4 piliers :

- L'hébergement individuel et une vie collective riche
- Un travail porteur de sens au contact du vivant
- Un accompagnement social renforcé
- Une ouverture vers de nouveaux horizons, avec un ancrage sur le territoire

L'association bénéficie d'agrément avec l'administration pénitentiaire et en tant que chantier d'insertion (maraichage bio).

○ **Association ACSL : Cinéma et spectacles**

L'association propose 1 fois par mois un film, 4 séances spéciales jeune public par an, pendant les vacances scolaires, ainsi que la diffusion de spectacles vivants, organisation de conférences...

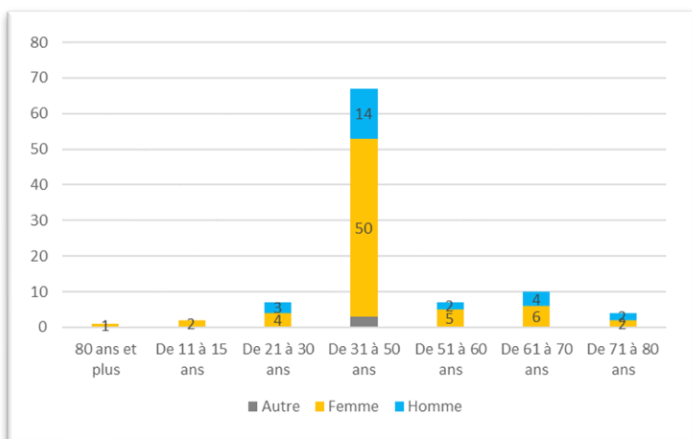
○ **Le P.M.B.C.**

Le club de basket du pays mélusin a été créé en 1967, sur Lusignan. L'association compte aujourd'hui 14 équipes en championnat, une équipe loisir et une école de basket doublement étoilées (label F.F.B.B.). ce qui représente environ 200 licenciés. La plupart des associations sportives rassemblent des adhérents de tout le territoire (foot, basket, badminton...).



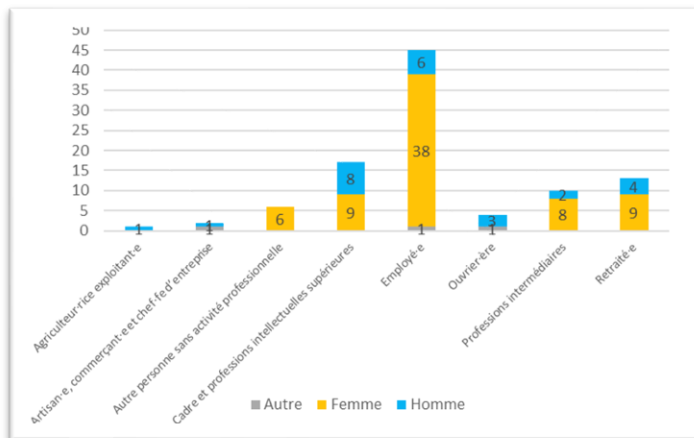
b. Synthèse du diagnostic et enjeux de territoire

✓ **Réponses aux questionnaires**



98 personnes ont répondu aux questionnaires (annexes).

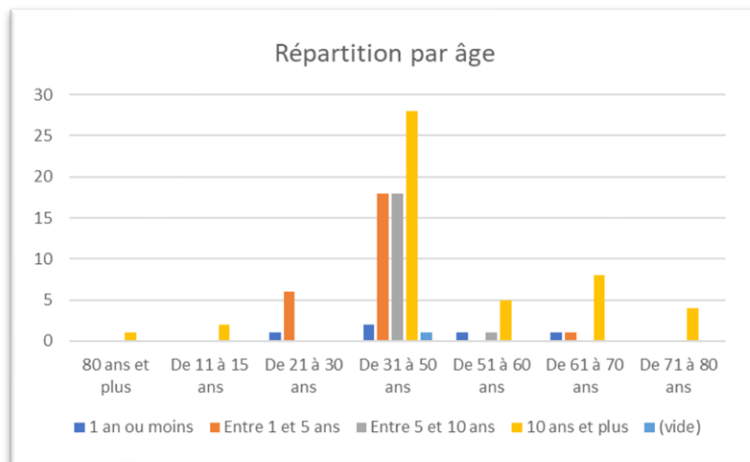
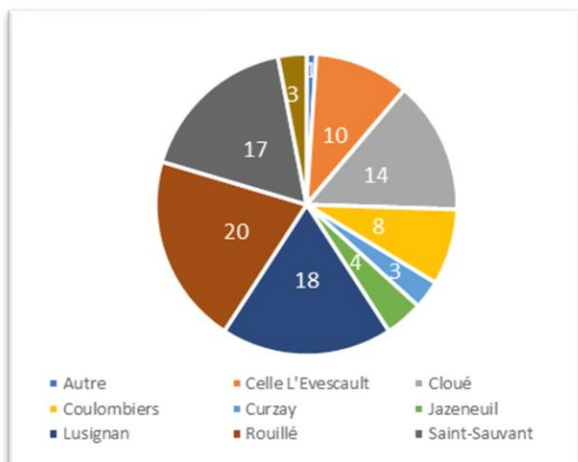
On remarque que la majorité des répondants ont entre 31 ans et 50 ans et que ce sont des femmes. Cela peut s'expliquer par la distribution des questionnaires au centre de loisirs « Croqu'Soleil ». 17 personnes ont répondu au questionnaire suite à la distribution pendant les vacances. Ce sont également majoritairement des employé-es.



Les réponses révélées par ces questionnaires confirment les données de l'I.N.S.E.E. et de la C.A.F.



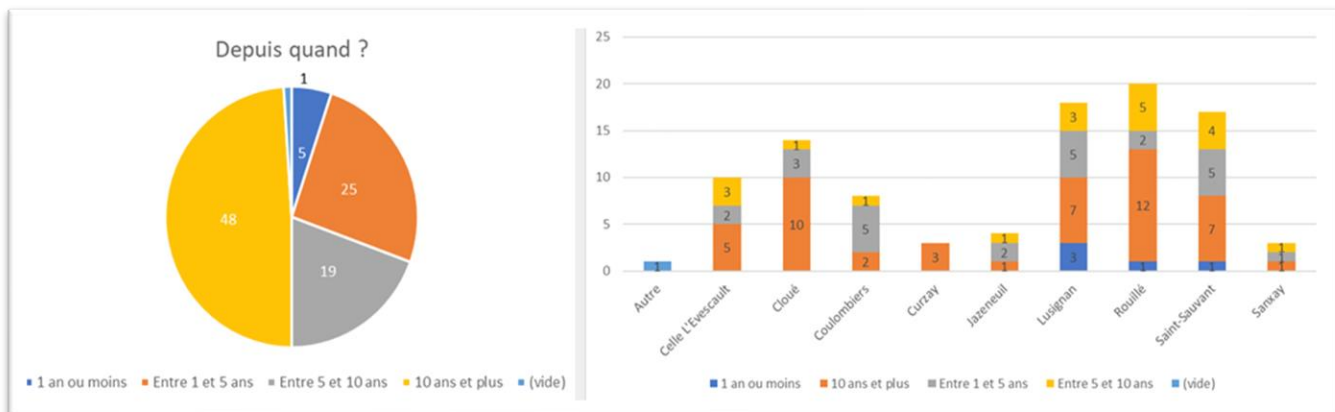
Lieu de résidence



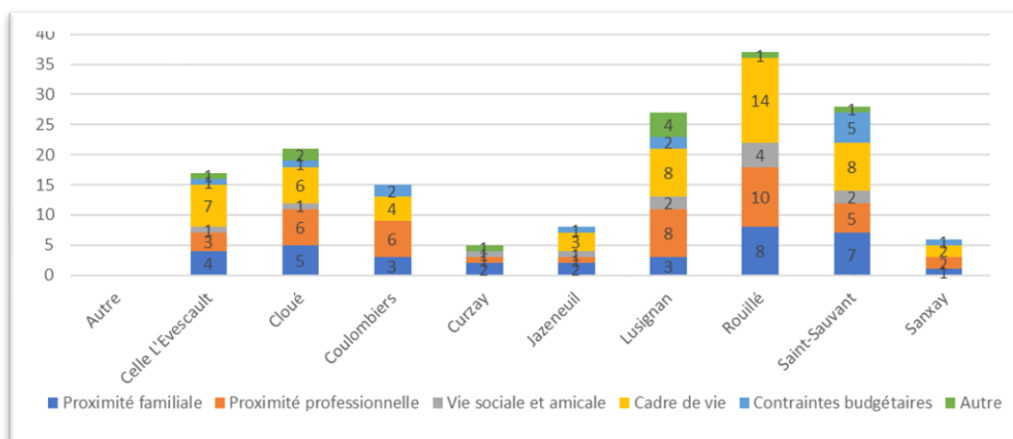
La moitié des personnes résident sur le Pays mélusin depuis 10 ans et plus.

Un quart depuis 1 à 5 ans, dont les 3/4 ont entre 31 et 50 ans et 1/4 de 21 à 30 ans.

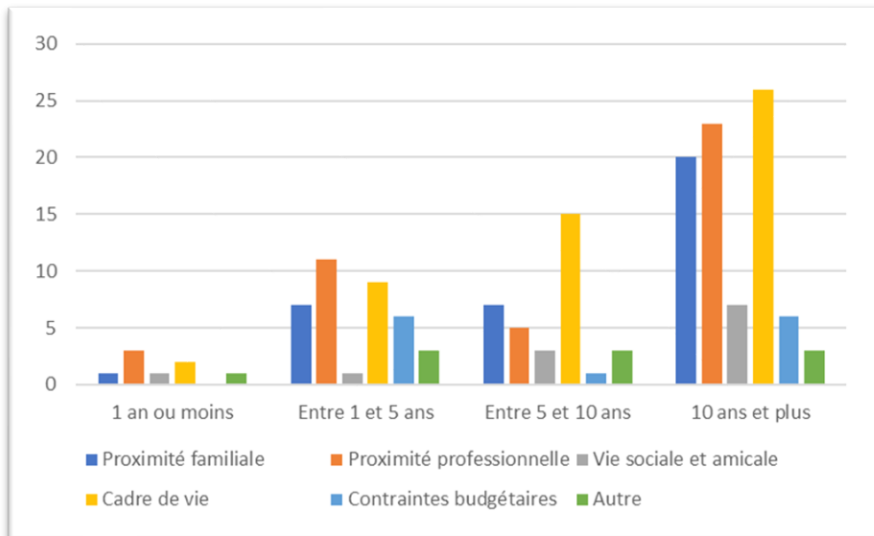
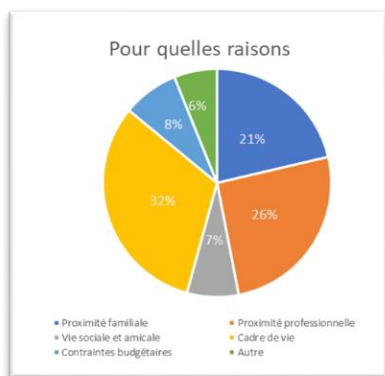
Et presque 1/5 depuis 5 à 10 ans, dont 95% qui ont entre 31 et 50 ans.



Les communes accueillant le plus de nouveaux-elles résident-es sont Coulombiers, Lusignan, Rouillé et Saint-Sauvant. A noter que les petites communes, comme Celle L'Evescault et Cloué semblent également attractives.

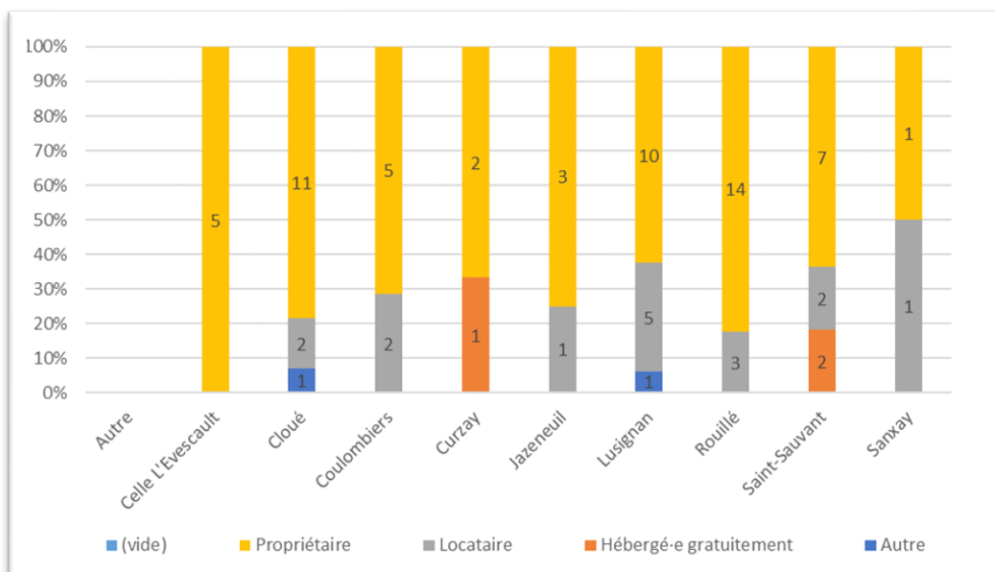


C'est le cadre de vie qui est le premier facteur d'installation en Pays mélusin. Viennent ensuite la proximité professionnelle et la proximité familiale, et ce quel que soit l'âge des personnes ou leur ancienneté sur le territoire.

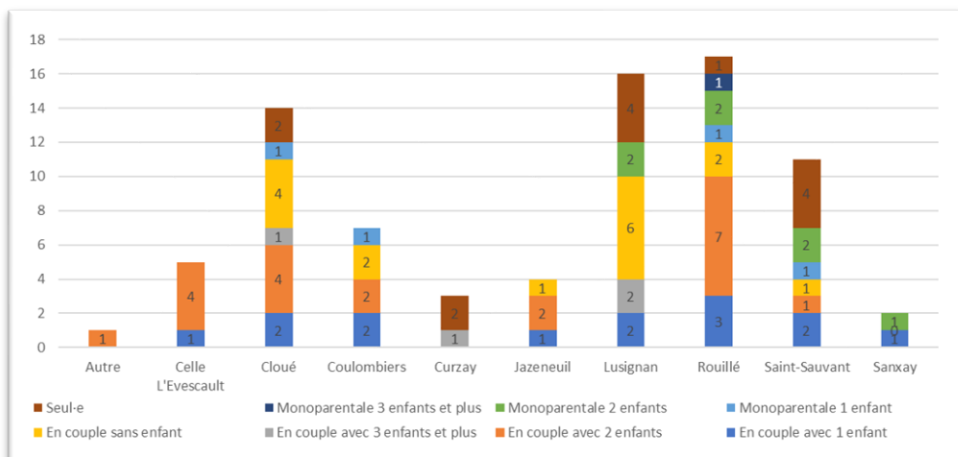
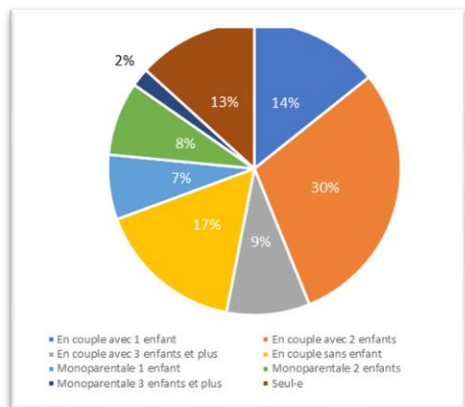


A noter que dans les derniers arrivants (entre 1 et 5 ans), 6 se sont installés pour contraintes budgétaires (4 propriétaires et 2 locataires).

Le panel de répondants est assez représentatif du territoire concernant le logement : la majorité est propriétaire de son habitation.

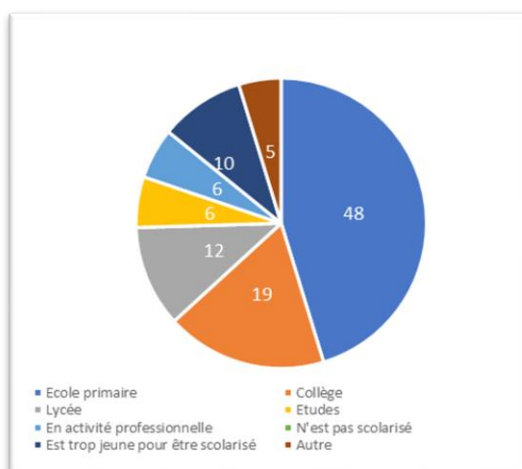
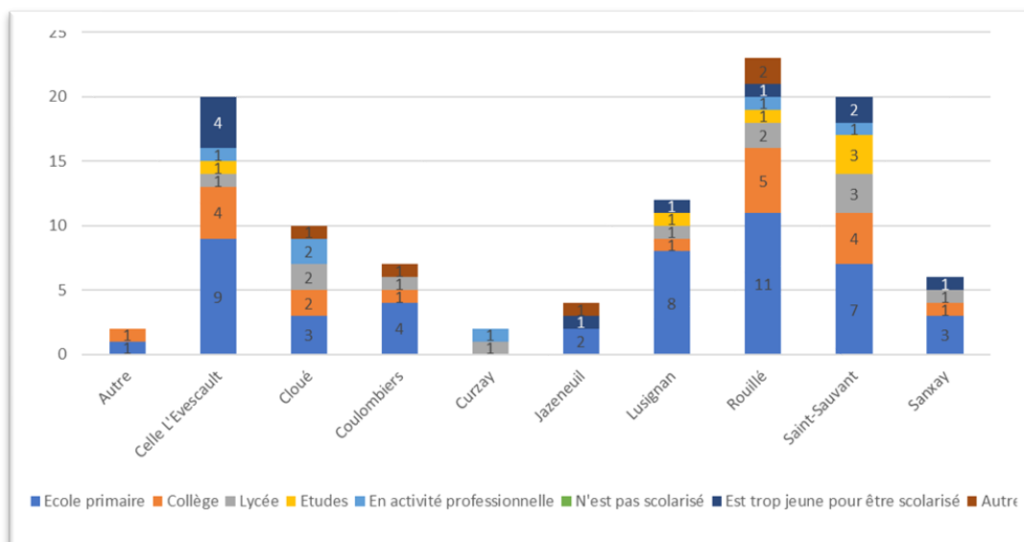


Situation familiale



Un tiers des répondant-es sont des familles avec 2 enfants (impact de la distribution à « Croqu'Soleil »).

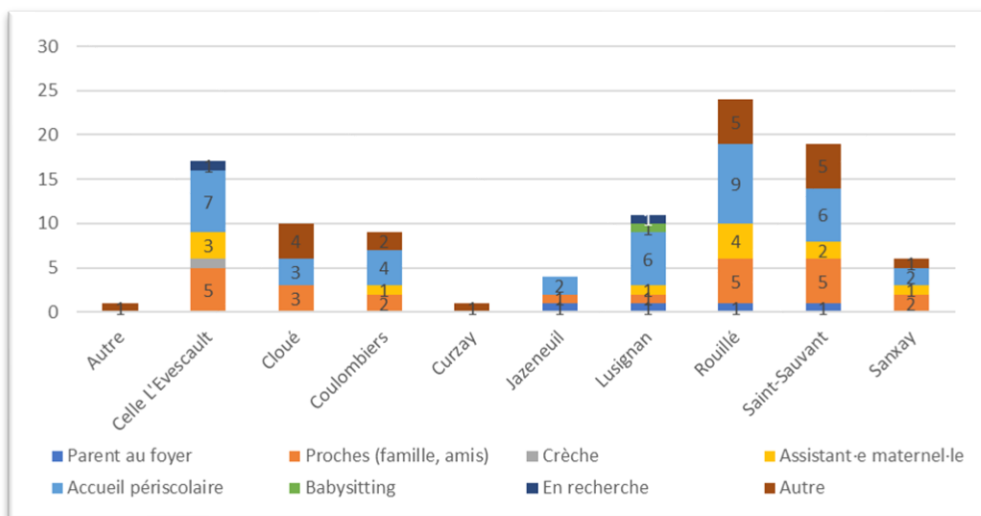
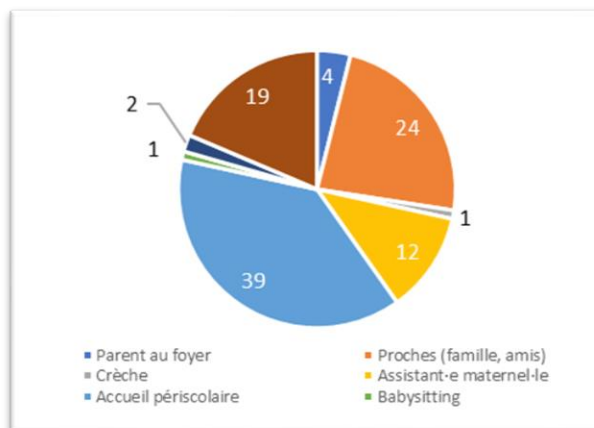
Scolarisation



Modes de garde

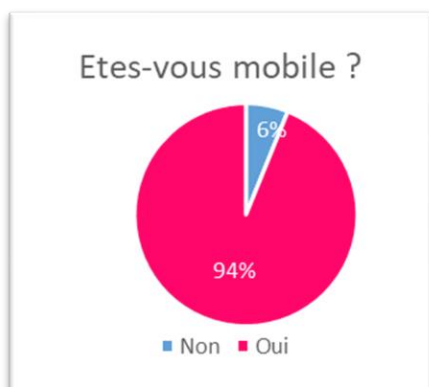
Les parents utilisent majoritairement l'accueil périscolaire et les assistant-es maternel-les comme mode de garde.

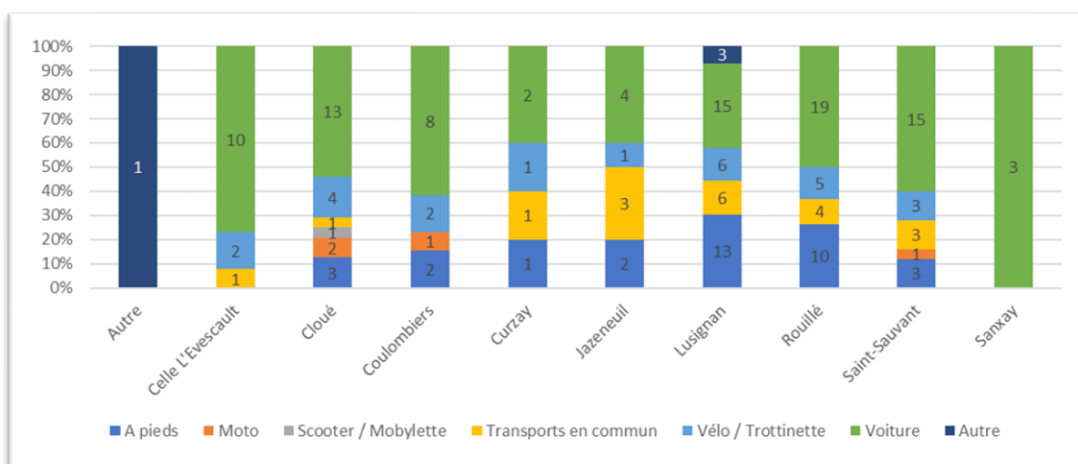
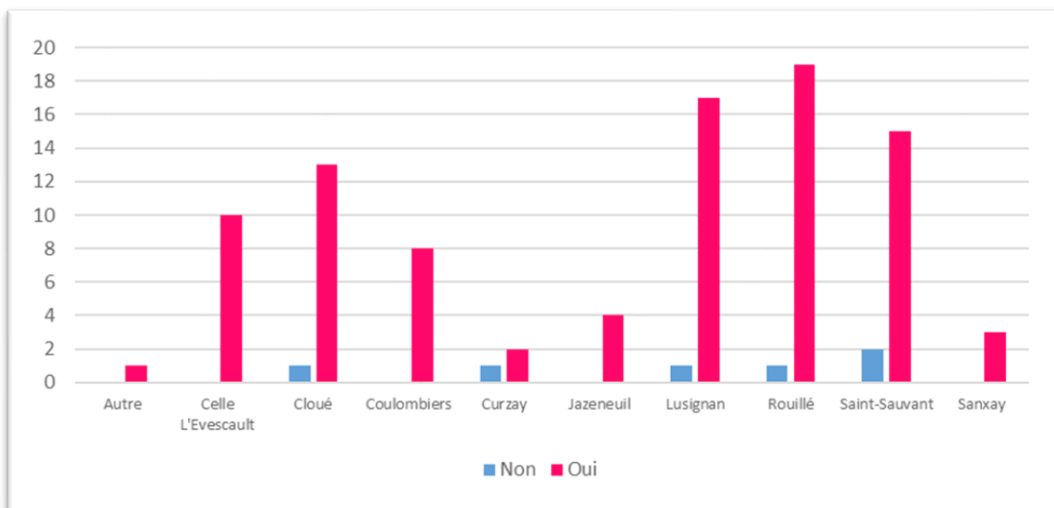
Ce sont ensuite les proches qui sont sollicités.



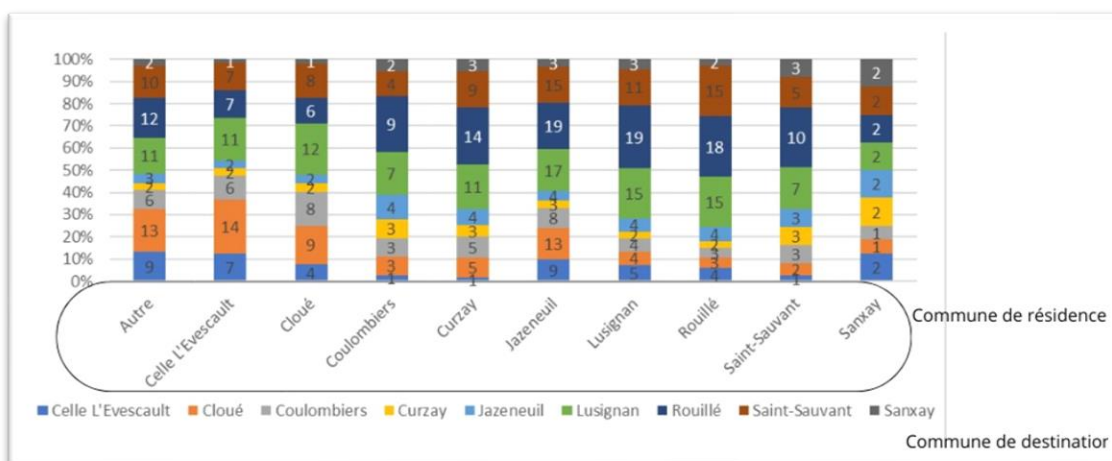
Mobilité et déplacements

Nous retrouvons les chiffres indiqués précédemment où la majorité des habitant.es du Pays mélusin ont un moyen de locomotion. Mais le manque de mobilité touche quand même, 8% de la population du pays mélusin, soit plus de 600 personnes.

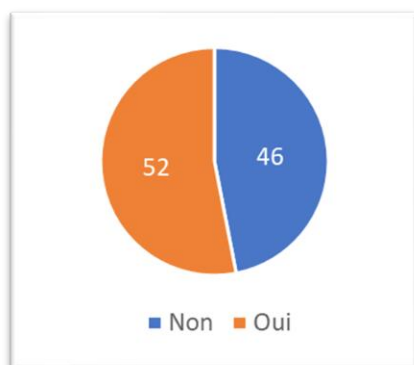




Sur quelle(s) commune(s) êtes-vous prêt-e à vous déplacer ?



S'il y avait une navette pour se rendre aux manifestations, l'utiliserez-vous ?



Les questionnaires interrogeaient ensuite le centre socioculturel.

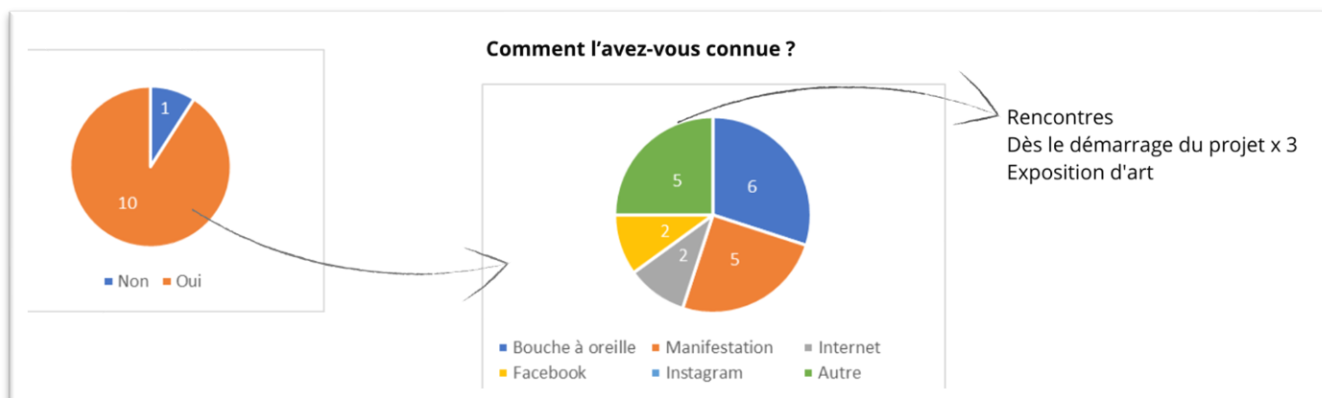
Engagement bénévole et MPT

Connaissez-vous « La Maison Pour Tous du Pays mélusin » ?

Habitants

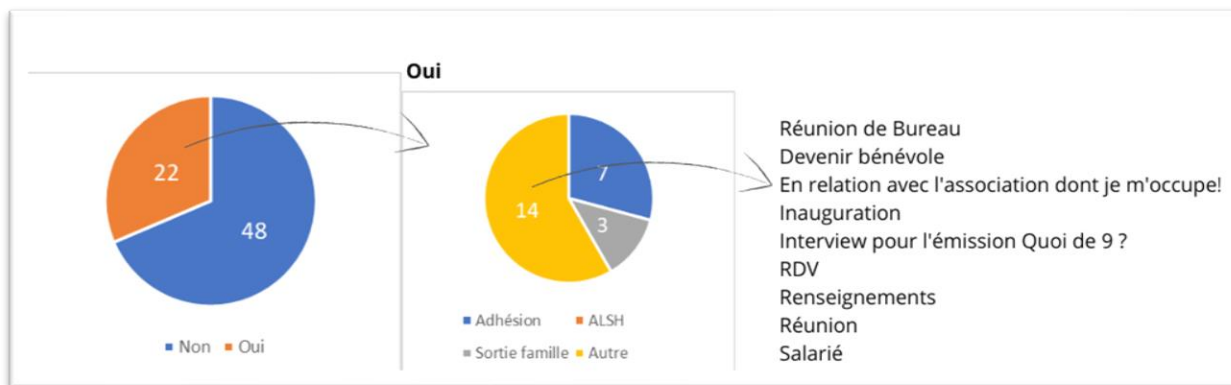


Associations

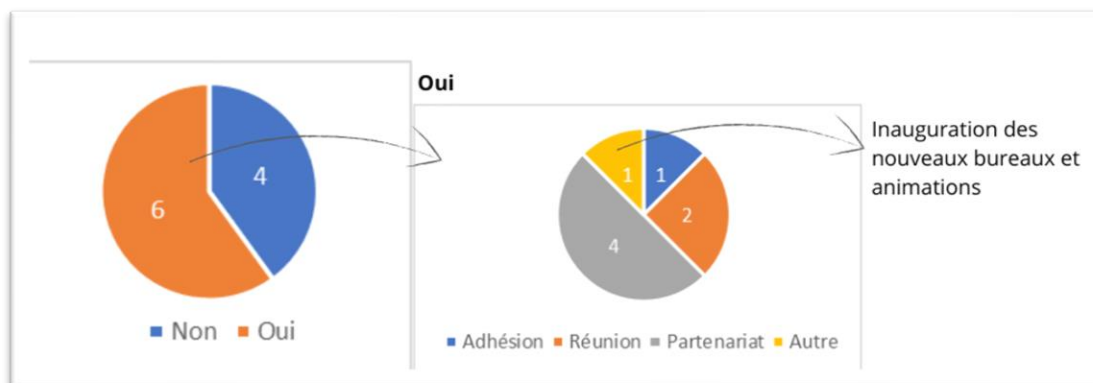


Etes-vous déjà venu dans les locaux de « La Maison Pour Tous du pays mélusin » ?

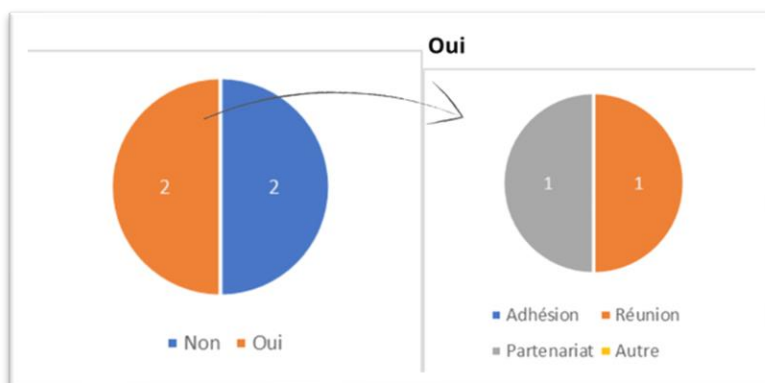
Habitants



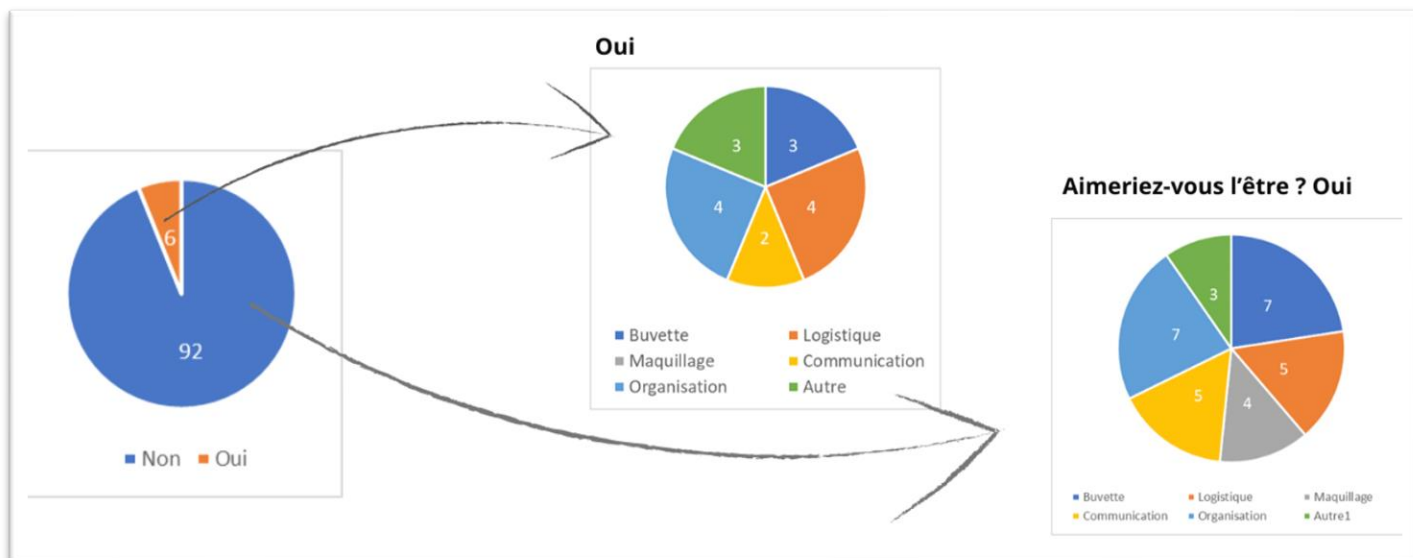
Associations



Partenaires



Etes-vous bénévole pour « La Maison Pour Tous du pays mélusin » ?

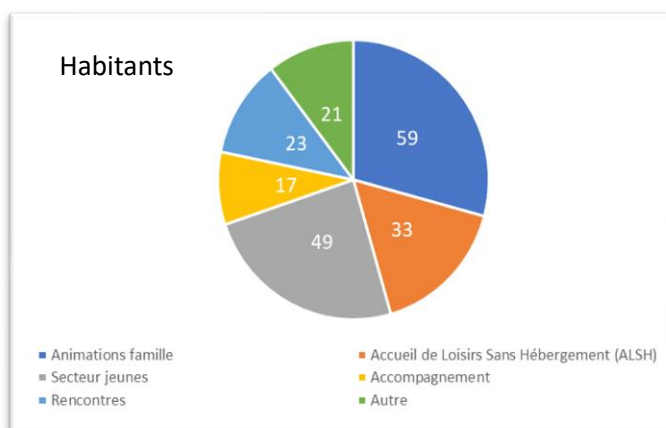


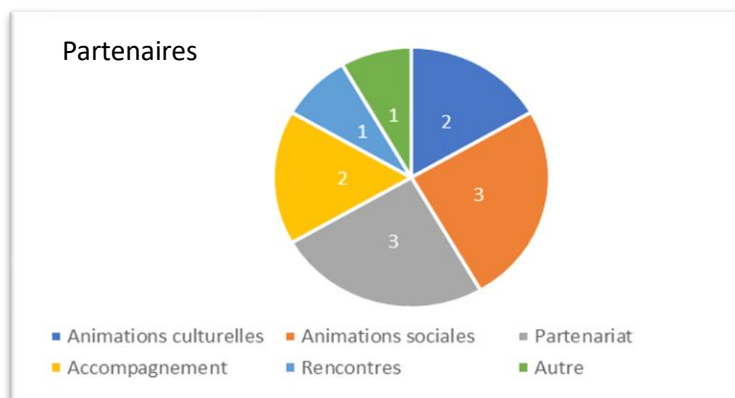
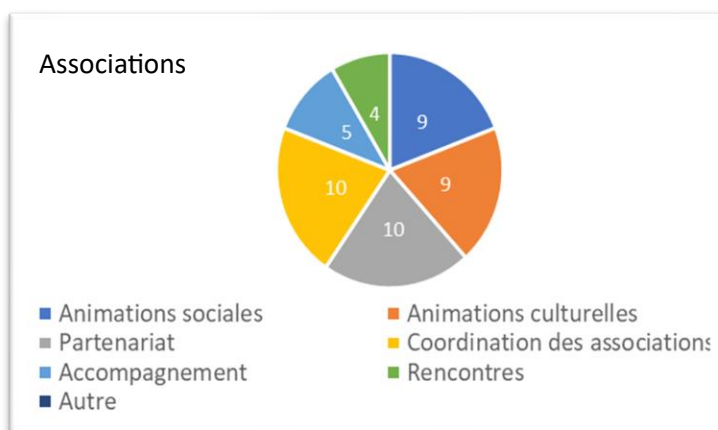
31 personnes sont volontaires pour être bénévoles au centre socioculturel.

Etes-vous membre d'une association du Pays mélusin ?



Qu'attendez-vous d'un Centre Socioculturel ?

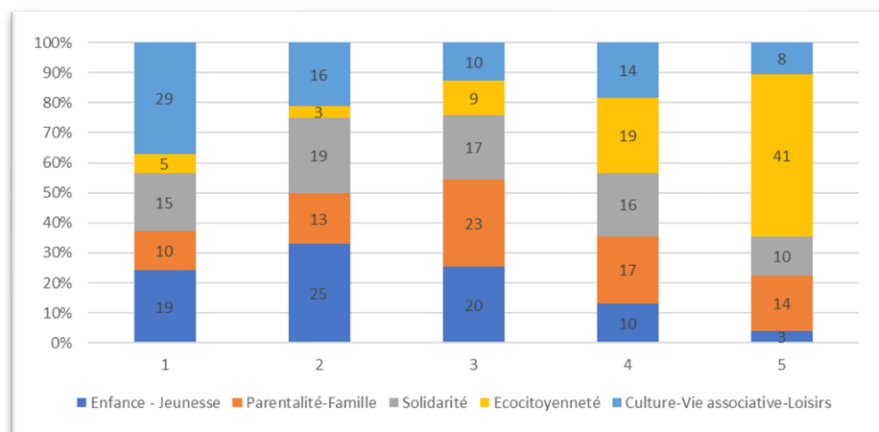




Les attentes ne sont pas les mêmes pour les habitants, les associations ou les partenaires.

- Pour les habitants, la priorité est donnée aux animations familles et aux jeunes. Il ne faut pas oublier qu'une grande partie des questionnaires provient de parents (distribution à « Croqu'Soleil »). Cependant, quel que soit leur âge, ils souhaitent tous des animations créatrices de lien social : « *espace de rencontres pour les personnes seules, pour débattre, rencontres culturelles, thématiques, pour rompre l'isolement, des événements culturels, pratiques artistiques, plus de culture ...* » et un lieu « *convivial, pour se retrouver, pour discuter, intergénérationnel...* ».
- Les associations recherchent des partenariats « *proposer un club nature et rando intergénérationnel, une aide aux personnes âgées...* », une structuration du réseau associatif, une coordination sur le territoire « *pour créer et mettre en place des évènements communs et ponctuels, animer un collectif associatif, consolider la dynamique territoriale...* » et un lieu identifié pour se retrouver « *un lieu convivial, un café associatif, un lieu de bon vivre, un lieu de convivialité, de culture, de jeux...* ». La mobilité ressort en enjeu : s'il y avait un minibus en prêt/location, les associations l'utiliseraient.
- Les partenaires, quant à eux, aimeraient plus de partenariats pour « *répondre encore mieux aux besoins des habitants en co-construction* », une mobilité plus adaptée au territoire « *trajets en bus à destination de certaines communes, covoiturage, transports mutualisés...* » et des animations sociales « *soutien aux familles monoparentales, aux parents...* ».

Classement des axes par ordre de priorité



- 1 – Culture – Vie associative
- 2 – Enfance – Jeunesse
- 3 – Parentalité – Famille
- 4 – Solidarité
- 5 - Ecocitoyenneté

Au regard des questionnaires reçus, la **culture** et la **vie associative** ainsi que **l'enfance-jeunesse** représentent les choix dominants dans les attentes des habitants du territoire. Pour les habitants, les associations et les partenaires, la **création de lien social**, les **relations entre les habitants**, des **temps d'échange et de partage** correspondent aux éléments indispensables pour être heureux sur le pays mélusin.

Il sera indispensable d'en tenir compte dans les orientations du centre socioculturel « La Maison Pour Tous du pays mélusin ».

✓ Entretiens et questionnaires des maires

Nous avons pu rencontrer ou recevoir l'avis de 7 maires ou élus sur les 9 communes du territoire d'action du centre social. Lors des entretiens menés auprès des maires de plusieurs communes et à la lecture des questionnaires reçus, l'ensemble des maires ou des élus nous a rappelé qu'ils avaient tous été associés à la préfiguration de ce projet de centre social sur leur territoire et qu'ils approuvaient le bien fondé d'un tel établissement pour les habitants des communes. Ils soutiennent tous le projet. Ils précisent cependant que les membres des Conseil Municipaux ne sont pas tous au courant du projet et que cela dessert le centre socioculturel. Ils pensent que « *La M.P.T. complète l'offre d'éducation populaire sur le territoire* ».

Ils ont déjà tous eu des collaborations avec « La Maison Pour Tous du pays mélusin » et se réjouissent de cette collaboration pour les habitants de leur commune ou plus largement du pays mélusin : « *partage de matériel avec d'autres communes* », « *Les itinérances* », « *la fête de la musique identifiée comme fête du territoire* », « *des partenariats avec les associations du territoire* », « *Une offre d'activités et des services aux familles* » ...

L'arrivée des salariés a réellement permis de mettre en action le projet et de voir les conséquences sur le terrain.

L'itinérance était une des attentes pour répondre aux plus près aux besoins des habitants, « *De pouvoir accompagner familles et citoyens sur des sujets que les mairies ne maîtrisent pas forcément de par le non exercice de la compétence. La présence territoriale (à l'échelle du canton) des dispositifs d'accompagnement et de soutien au plus près des habitants* ».



Ils attendent que le centre socioculturel puisse « *encore mieux fédérer tout type d'événement et organiser au mieux le calendrier des manifestations pour éviter les doublons* ». Ils veulent du lien social, de « *l'animation à la vie culturelle* », « *plus de liens avec l'école de musique* », que le centre organise « *des événements pour les aînés ou en intergénérationnel, avec les associations du territoire* », que « *La Maison Pour Tous se fasse encore plus connaître* », « *une meilleure communication sur les événements passés et à venir* », « *que la M.P.T. prenne en charge la journée des associations du territoire, en itinérance, comme la fête de la musique, une commune différente tous les ans, et ouverte à toutes les associations du pays mélusin* »...

✓ Entretien avec les administrateurs

16 administrateurs et/ou bénévoles ont été interrogés dans le cadre du renouvellement du projet afin de connaître leurs motivations, implications, attentes dans le centre socioculturel « La Maison Pour Tous du pays mélusin ».

Six de ces habitants entendus sont impliqués dans le projet depuis la création de l'association et ont accompagné, défendu la pertinence d'un centre socioculturel sur le territoire, depuis 2017.

A cette étape du projet, ils nous ont permis de faire une évaluation du chemin parcouru et de voir ensemble leurs attentes pour l'avenir du territoire et de ses habitants.

Ils sont fiers d'avoir vu aboutir la création du centre social en 2022 avec l'agrément de la C.A.F. et de constater le déploiement des actions sur le territoire depuis l'arrivée de l'équipe salariée, dans la continuité de ce qu'eux avaient initié en tant que bénévoles.

Ils souhaitent « *garder la philosophie du projet, éviter de devenir une institution où l'on vient consommer plutôt que d'y être acteur* », « *que la M.P.T. soit connue et reconnue par les habitants* », « *accompagner le monde associatif en mutualisant le matériel, les bénévoles, pour plus d'écologie et de lien social* », « *aller chercher les habitants qui ne connaissent pas les actions sur le territoire* », « *plan d'attaque stratégique : On capte les familles, l'enfance, la jeunesse, en découle le monde associatif puis l'attractivité sur le territoire* », « *mon rôle en tant qu'administrateur : écouter les habitants, quels sont leurs besoins pour qu'ils puissent se sentir mieux en tant qu'habitant citoyen, sur leur territoire* » « *C'est dur de motiver les administrateurs, les bénévoles, on se repose trop sur les salariés, on ne prend pas assez d'initiatives* », « *Garder à l'esprit l'éducation populaire* ».

Les administrateurs plus récemment arrivés dans le projet adhèrent tous aux valeurs du centre social et souhaiteraient « *une mutualisation du matériel entre association, une coordination des associations* », « *des animations intergénérationnelles sur ce territoire rural et âgé* ». Ils précisent que « La Maison Pour Tous du pays mélusin » permet « *que ce ne soit pas de l'entre soi mais ouvert à tous, c'est un lieu ouvert à tous* », « *que la M.P.T. soit une zone d'échanges* ». La création et la coordination des acteurs socioéducatifs est un réel atout pour le territoire.

Ils pensent que l'écologie, la culture peuvent être des moyens pour travailler autour du social, pour accueillir des personnes qui ne viendraient pas d'elles-mêmes. Ils sont acteurs du territoire et connaissent les problématiques comme celles de certaines familles monoparentales, les enfants qui ne partent pas en vacances et ils veulent que le centre social puisse réfléchir avec ces familles à des alternatives. La vie culturelle est riche sur le territoire. Alors comment aller chercher ces familles, ces personnes isolées qui n'osent pas ou ne connaissent pas ces manifestations ? Le « Aller vers » est à développer avec un but « *bien vivre sur le territoire* ». « *La M.P.T. est ambitieuse mais elle a raison, il y a un gros boulot pour essayer de rassembler les gens* », « *elle a un rôle à jouer pour coordonner tout ça* ».



✓ Entretien avec les associations partenaires

Huit associations importantes du territoire ont été interviewées dans le cadre de ce renouvellement de projet du centre social.

- Rémy BAYOU pour « Mélusik »
- Dominique BERCIER pour le « F.J.E.P. (Foyer Jeune Education Populaire) »
- Cathy BARRETEAU du « Collectif Mélusine »
- Catherine GHESQUIERE pour « Les Mélusins en transition »
- Emmanuelle PATRI pour « La Dorne »
- Annie QUINTARD pour « L'Association Culture et Spectacles Lusignan » A.C.S.L. »
- Céline TANGUY BLANCHET pour « Jazeneuil Activités Sportives »
- Philippe SOUCHER pour Solidarité Environnement Insertion (S.E.I.)

Cinq des associations connaissaient les habitants à l'initiative du projet et défendaient des valeurs d'Education Populaire ou similaires aux prémices de la M.P.T. Les autres ont adhéré par le biais des manifestations (« Pas Sages ») ou de la directrice qui travaillait déjà sur le territoire, en partenariat avec les associations.

Tous sont unanimes pour affirmer que « *La Maison Pour Tous du pays mélusin doit centraliser, fédérer et coordonner les actions qu'elles soient culturelles ou sociales* », « *c'est un point central pour gérer les demandes, les ressources, le matériel...* », « *C'est un atout pour mutualiser les gros projets, que ce soit pour les associations mais pour les familles, et les habitants.* », « *Pour faciliter le lien entre les associations du territoire, se connaître* », « *c'est une formidable stratégie pour un territoire qui disparaissait, inclus dans Grand Poitiers* ».

Ces associations partenaires aimeraient développer des projets plus conséquents : « *Les 3000 à Lusignan* », « *identifier des locaux, un endroit où s'installer* », « *des projets intercommunaux* », « *un lieu référent pour les associations avec des ressources (photocopies, ordinateurs, aides administratives...)* », « *Une mise en commun de savoirs faire* », « *trouver un moyen de coconstruire des projets ensemble, autour de l'écologie, de l'écocitoyenneté* », « *que la M.P.T se fasse le relais auprès des politiques pour remonter les besoins des associations, de manière éthique* », « *Augmenter le nombre de sorties culturelles* », « *mise à disposition de véhicules* ».

La mutualisation de matériel, l'identification d'un lieu pour le centre social sur le territoire malgré l'itinérance, les projets partagés et d'envergure sont les éléments qui ressortent de ces entretiens. Le centre socioculturel est identifié comme une vitrine du territoire vis-à-vis des élus, des partenaires pour centraliser et nullement pour faire à la place des associations mais bien ensemble, selon les besoins identifiés des habitants des 9 communes.

✓ Synthèse

Les données recueillies précédemment qu'elles soient froides ou chaudes confirment les enjeux de la C.A.F. dans son schéma départemental des services aux familles 2023-2026 afin de répondre aux besoins des habitants sur le territoire :

- Prévenir les tensions sur les modes d'accueil du jeune enfant
- Prévenir les tensions sur les accueils de loisirs (développer les bafa de territoire)
- Accompagner les familles dans leur parcours de vie



- Créer les conditions favorables à la réussite éducative et à l'insertion des jeunes (conduire un parcours d'accès à l'autonomie des jeunes, repérer et coordonner les initiatives contribuant à prévenir et lutter contre le décrochage scolaire, promouvoir l'engagement et soutenir les initiatives citoyennes des jeunes dès 12 ans).
- Améliorer l'accompagnement des familles en situation de fragilité (accompagner les familles au sein des structures de l'Animation de la Vie Sociale).
- Garantir l'information et la participation des familles (développer les promoteurs de la parentalité, promouvoir les services de soutien à la parentalité)
- Rendre les familles actrices de leurs parcours et dans leurs territoires (promouvoir l'écoute des familles dans la définition et l'évaluation des actions et dispositifs (projet petite enfance).
- Développer des actions autour du lien social intergénérationnel, touchant tout public, provenant de tout milieu.

De plus, les informations recueillies vont nous permettre de travailler sur des actions initiées également par Grand Poitiers, grâce au diagnostic social partagé :

- La jeunesse, on retrouve « *une augmentation d'adolescents et des enjeux de décrochage scolaire (15-17 ans) sur le pays mélusin* ».
- L'accès aux droits, « *une réflexion pour développer l'itinérance* », « *un nombre de bénéficiaires du RSA en augmentation sur le pays mélusin* »
- Animation à la vie locale, « *un nouveau centre socioculturel sur le pays mélusin* », « *une proportion importante de jeunes vivants seuls* », « *un nombre important de personnes de plus de 80 ans vivants seules* ».
- Famille et parentalité, « *une forte proportion de familles monoparentales et une tendance à la hausse* », « *un manque de C.L.A.S. (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) ainsi que d'actions R.E.A.P.P. (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents)* »
- Petite enfance, « *une forte proportion de jeunes enfants dont aucun des parents ne travaille (Rouillé)* », « *hausse du nombre de jeunes enfants vivant au sein d'une famille monoparentale* »

En complément de ces axes de réflexion, le centre socioculturel « La Maison Pour Tous du pays mélusin » a plusieurs mises en perspective d'actions possibles autour d'autres thèmes :

- L'emploi sur le territoire : En mettant en œuvre ces actions, la M.P.T. peut contribuer significativement à la réduction du taux de chômage des jeunes dans le Pays Mélusin, tout en renforçant la cohésion sociale et l'autonomie des jeunes résidents.
- Le développement économique du territoire : En mettant en œuvre ces actions, la M.P.T. peut non seulement soutenir le développement économique du Pays Mélusin, mais aussi améliorer la qualité de vie des résidents en créant des opportunités d'emploi et en favorisant une économie plus diversifiée et résiliente.
- L'associatif : En mettant en œuvre ces actions, la M.P.T. peut jouer un rôle crucial dans la promotion et le soutien des associations sportives et culturelles sur l'ensemble du territoire du Pays Mélusin, contribuant ainsi à une vie communautaire riche et dynamique. Les associations sont prêtes à participer aux projets du centre socioculturel. Elles sont demandeuses d'accompagnement, de création de liens, de réseau.



IV L'ÉVALUATION DU PROJET 2021-2024

Les grandes orientations du projet 2021-2024 de « La Maison Pour Tous du pays mélusin » étaient :

- ✓ Faire ensemble
- ✓ Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs
- ✓ Faciliter l'accès aux droits et aux services

Les différents objectifs se résumaient ainsi :

- ✓ Imaginer et rendre possibles des activités communes
- ✓ Aller vers les personnes en difficulté
- ✓ Faciliter la coordination des acteurs du territoire
- ✓ Renforcer les savoirs et les savoir-faire pour agir ensemble
- ✓ Communiquer largement

Le projet s'articulait autour de 5 axes d'intervention :

- ✓ Famille et Parentalité
- ✓ Enfance et Jeunesse
- ✓ Solidarité
- ✓ Culture, vie associative et loisirs
- ✓ Ecocitoyenneté

Afin de mettre en place ces objectifs, 3 axes transversaux paraissaient indispensables :

- ✓ La communication
- ✓ L'intergénérationnel
- ✓ La mobilité dans le sens itinérance du projet sur les 9 communes du territoire d'action du centre socioculturel.

a. Axe Parentalité Famille

1. Rappel des objectifs :

- ✓ Permettre aux parents d'échanger, se questionner, s'informer et être soutenus à leur place de parents
- ✓ Construire des projets partagés à partir des envies des familles et des partenaires du territoire
- ✓ S'inscrire et coordonner un réseau d'acteurs et partenaires éducatifs

2. Les actions prévues :

- ✓ Café des parents
- ✓ Ateliers parents-enfants
- ✓ Conférences
- ✓ Sorties en familles collectives
- ✓ C.L.A.S. (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)
- ✓ Mise en réseau des acteurs éducatifs
- ✓ Collectif vacances



3. Le plan d'action prévisionnel sur cet axe était constitué ainsi :

| 2022 | 2023 | 2024 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • 2^e semestre : Recrutement du/ de la référent-e familles • Rencontres des partenaires éducatifs du territoire état des lieux et identification des ressources / partenariats possibles • Rencontre des associations de parents d'élèves, familles du territoire | <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un état des lieux précis des besoins des parents, des familles, des partenaires, • Renforcer l'équipe du « collectif vacances » et expérimenter de nouvelles pratiques • Elaborer des propositions d'actions à expérimenter • Mobiliser des familles à partir de leurs souhaits et organiser des temps collectifs • Être en position d'écoute aux familles, • Expérimenter impulser des actions (café / sorties) • S'inscrire dans des projets partenariaux (collectif vacances SEI-MDS) • Animation/coordination d'un groupe dédié aux partenaires agissant en lien avec les familles | <ul style="list-style-type: none"> • Renouveler les actions, • Elaborer des propositions avec un /des groupes de parents pour renforcer les liens familiaux • Développer des actions partenariales |

4. Evaluation

- ✓ Depuis l'arrivée du référent famille, des cafés parents ont été organisés avec des intervenants extérieurs (sophrologue, psychanalyste, sensibilisation au numérique). Les parents étaient satisfaits de ces apports théoriques. Les échanges ont été qualifiés de très riches entre parents informés et novices. Des discussions avec les parents après les temps d'échanges se sont instaurés avec une volonté par les parents de mettre en œuvre les outils proposés. Le peu de participation des parents, malgré une demande de leur part nous a obligé à arrêter ces ateliers. La gestion des 2 accueils de loisirs va peut-être permettre une meilleure diffusion de l'information pour augmenter le nombre de participants. Cependant les expériences vécues ont été très positives. Les parents étaient très satisfaits.
- ✓ La mise en place d'atelier parents enfants, grâce aux soirées culturelles appelées « Pas Sages », la mise en place de la « bibliothèque de rue » à la sortie des écoles, les sorties familles à la journée ont permis d'être à l'écoute des familles, de discussions entre parents, mais également entre enfants. Les enfants étaient ravis de ces moments d'échanges avec leurs parents. Enthousiasme global des enfants comme des parents. Et même si le nombre de familles a été en perpétuel évolution au fil des mois, la connaissance du centre socioculturel, la gestion de l'enfance jeunesse dès septembre 2024, vont permettre d'augmenter le nombre de bénéficiaires dans ces manifestations.
- ✓ En 2023, le référent famille du centre socioculturel participait, au sein du P.T.C.A. (Pôle Territorial de Coopération Associative) aux réunions initiées par S.E.I. (Solidarité Environnement Insertion) prévu dans la préfiguration. Dans ce cadre, avec la coopération de la M.D.S. (Maison des solidarités de Fontaine le Comte) et des ses assistants sociaux, le nombre de familles ayant pu bénéficier d'aides au départ en vacances a pu être augmenté. Le renforcement des membres du collectif a permis d'accompagner plus de familles du territoire, au travers de nouveaux projets de vacances. Ce partenariat a montré la pertinence de mutualiser les moyens entre S.E.I., la M.D.S. et le centre socioculturel.

En 2023, le Conseil d'Administration de « La Maison Pour tous du pays mélusin » a dénoncé la convention qui les liait à S.E.I. et a souhaité retravailler la convention du P.T.C.A. A ce jour, S.E.I.



n'a pas souhaité retravailler sur cette convention mettant un point d'arrêt à cette collaboration et excluant le référent famille de ce collectif.

b. Axe Solidarité

1. Rappel des objectifs :

- ✓ Faciliter l'accessibilité des services aux personnes les plus éloignées, les plus fragiles,
- ✓ Construire des projets partagés à partir des envies des habitants et des partenaires du territoire
- ✓ Coordonner un réseau d'acteurs et partenaires sociaux

2. Les actions prévues :

- ✓ Collectif des acteurs socio-éducatifs
- ✓ Logement social (P.T.C.A.)
- ✓ Accès aux droits / aide administrative/ fracture numérique (P.T.C.A.)
- ✓ Action mobilité (P.T.C.A.)

3. Le plan d'action pluriannuel :

| 2022 | 2023 | 2024 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • 1^{er} semestre : recrutement de la direction du centre social, • Animation des rencontres du collectif des acteurs socio-éducatifs, • Développement d'un groupe spécifiques acteurs éducatifs. • 2^e semestre : Recrutement du/ de la référent-e familles et du/de la coordinateur-trice des solidarités • Rencontres des partenaires éducatifs du territoire état des lieux et identification des ressources / partenariats possibles • Ingénierie de projet logement et mobilisation d'acteurs concernés | <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer des propositions d'actions à expérimenter • Développer les projets partenariaux existants (mobilité) • Animation/coordination d'un groupe dédié aux partenaires éducatifs • Initier de nouveaux projets à partir de la dynamique du collectif des acteurs sociaux • Réalisation de travaux pour les logements SEI Saint Sauvant, | <ul style="list-style-type: none"> • Renouveler les actions existantes • Développer des actions partenariales • Mise en location des logements |

4. Evaluation

- ✓ Le recrutement du personnel a eu lieu : direction, chargée d'accueil, référent famille et du coordinateur des solidarités, dans le cadre du P.T.C.A. (Pôle Territorial de Coopération Associative).
- ✓ Au sein du P.T.C.A., le pôle mobilité de S.E.I. (location de véhicules, auto-école solidaire en partenariat avec le centre socioculturel de la Blaiserie et l'Arentelle aux Roches Prémaries) a



permis d'accompagner de nombreux habitants dans leur mobilité. Travail effectué uniquement par le coordinateur de solidarités.

- ✓ Pas de travail en commun sur le projet logement de S.E.I.
- ✓ Rupture de la convention entre le centre socioculturel et S.E.I. dans le cadre du P.T.C.A. (dénonciation par « La Maison Pour Tous du pays mélusin »).
- ✓ Le centre socioculturel a repris la coordination de collectif d'acteurs socioéducatifs du territoire depuis 2024, comme prévu dans la préfiguration avec l'arrivée des salariés au sein de « La Maison Pour tous du pays mélusin ». Ces rencontres ont lieu 4 fois par an, regroupent une trentaine de travailleurs du secteur social. Un compte rendu est envoyé à la soixantaine de personnes conviées. Ce temps d'échange permet aux partenaires de se connaître et de s'identifier, de découvrir de nouveaux dispositifs pour aider les habitants.
- ✓ Mise en place de l'itinérance pour être au plus près des habitants des 9 communes. Partenariat avec la Mission locale, le conseiller numérique, discussion en cours avec France Services.
- ✓ Permanences avec l'épicerie solidaire les jours de distribution.
- ✓ Partenariat avec la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Celle L'Evescault autour de questions de prévention en santé publique.
- ✓ Convention avec la C.P.A.M. en cours pour faciliter l'accès aux soins et aux droits des habitants éloignés du dispositif.
- ✓ Nombreux partenariats sur le territoire (A.P.P., Mission locale (service civique) ...

c. Axe Culture, vie associative et loisirs

1. Rappel des objectifs :

- ✓ Fédérer par des rencontres les associations et favoriser les mutualisations.
- ✓ Apporter un soutien et des services aux associations,
- ✓ Faire connaître, valoriser et rendre visibles les actions des associations et initiatives portées par des habitants du territoire.
- ✓ Permettre les rencontres entre habitants (personnes isolées, familles, jeunes...) et leur donner une place pour agir sur le territoire

2. Les actions prévues :

- ✓ De « Un lieu, des lieux, des liens » vers un soutien et des services aux associations (rdv réguliers, photocopies, rencontres thématiques, agenda annuel => journée des assos mélusines ?)
- ✓ Pôle mutualisé de matériel
- ✓ « Pas Sages »
- ✓ « Très sages »
- ✓ Ateliers loisirs
- ✓ Web radio



3. Le plan d'actions pluriannuel :

| 2022 | 2023 | 2024 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • 1^{er} semestre : recrutement de la direction du centre social, • Animation des rencontres un lieu des lieux des liens, • Rencontres des partenaires culturels et associatifs du territoire état des lieux et identification des ressources / partenariats possibles • Définition des groupes de travail de la MPT | <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la visibilité des actions associatives (élargir les associations, organiser le recueil des manifestations,) • Réaliser un inventaire exhaustif des « locaux et matériels » disponibles pour les associations dans les communes avec leurs caractéristiques conditions de prêt. • Structurer le recueil et la diffusion de la communication entre équipe pro et bénévole (agenda/web radio). | <ul style="list-style-type: none"> • Renouveler les actions, • Développer des actions partenariales • Recrutement de l'animateur culturel et associatif • Créer un programme semestriel des passages. |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Développer les projets partenariaux : escapade d'été • Elargir et renforcer les pas-sages (soirées bi-mensuelles/hebdomadaires) • Elaborer des nouvelles propositions d'actions à expérimenter | |

4. Evaluation

- ✓ Recrutement d'une chargée d'accueil et de communication
- ✓ Labellisation « Guid'asso » pour aider les associations dans leurs démarches.
- ✓ Organisation de plusieurs rencontres des associations du territoire pour animer un réseau associatif, réaliser un inventaire des « locaux et matériels » mis en place en 2023, un agenda partagé sur le site de « La Maison Pour Tous du pays mélusin ».
- ✓ Organisation de nombreuses soirées culturelles « Pas Sages » sur les différentes communes, en lien avec des associations du territoire. Moments chaleureux avec nombreux échanges au sein des habitants. Rencontres intergénérationnelles. Très attendues et demandées. Le rythme des soirées a ralenti car moins de bénévoles pour aider et pas de disponibilité des salarié.es.
- ✓ Pas de recrutement de l'animateur.trice culturel et associatif suite à la revalorisation des salaires de la convention Elisfa. Recrutement reporté en 2025.
- ✓ Journée annuelle de réflexion avec les habitants, « Très sage ».
- ✓ Mise en place du « Carré agenda » au service des associations du territoire pour la diffusion de leurs manifestations.
- ✓ Création d'un répertoire des associations
- ✓ Web radio : enregistrement d'émissions régulières avec des chroniques faites par les habitants et mise à l'honneur d'associations du territoire.
- ✓ Site du centre social à jour, développement des informations sur les réseaux sociaux et mails réguliers aux adhérents pour les informer.
- ✓ Arrivée sur le territoire de la ludothèque « La toupie Volante », absorption de l'association. Recrutement d'une salariée.



d. Axe Enfance et Jeunesse

1. Rappel des objectifs

- ✓ Définir un projet éducatif global
- ✓ Rendre opérationnel le transfert des accueils de loisirs enfance et Jeunesse
- ✓ Développer des actions de soutiens des projets et initiatives de jeunes, sur l'ensemble des communes « en proximité »

2. Actions

- ✓ Transfert des accueils de loisirs enfance et jeunesse
- ✓ Soutien aux initiatives de jeunes
- ✓ Accueil de jeunes en service civique

3. Le plan d'actions pluriannuel :

| 2022 | 2023 | 2024 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • 1^{er} semestre : recrutement de la direction du centre social, • Rencontres pour l'opérationnalité de la mise en œuvre du transfert des accueils de loisirs à l'association. • Participation au PEDT | <ul style="list-style-type: none"> • Rendre opérationnel le transfert des accueils de loisirs, • Initier une dynamique autour des acteurs éducatifs • Accueillir un jeune en service civique. | <ul style="list-style-type: none"> • Renouveler les actions, • Développer des actions partenariales |

4. Evaluation

- ✓ Transfert de la gestion des 2 accueils de loisirs « Croqu'Soleil » et « Escap-Ados » au 1^{er} septembre 2024 après plusieurs mois de travail en collaboration avec les services de Grand Poitiers, les agents mis à disposition, les salariés, les partenaires (Fédération, mairies...).
- ✓ Arrivée d'une jeune en service civique en partenariat avec la mission locale.
- ✓ Mise en place d'un travail commun avec les acteurs du territoire, autour de l'enfance et la jeunesse (S.I.V.O.S., collectivités locales...).
- ✓ Discussion avec la mairie de Rouillé, la C.A.F. pour agrandir l'offre de services du territoire pour les jeunes.
- ✓ Partenariat avec les 2 A.L.S.H. : Rugby à Croqu'Soleil, chantier loisirs avec « l'Escap-Ados », projet avec le foyer de Rouillé.
- ✓ Pas de participation au P.E.D.T. (Projet Educatif de Territoire)

e. Axe Ecocitoyenneté

1. Rappel des objectifs

- ✓ Connaitre, se connaître pour mieux agir localement, et transformer ses habitudes par l'éducation à l'éco-citoyenneté et avec une pédagogie impliquante et non culpabilisante
- ✓ Veiller sur les initiatives locales et favoriser les actions collectives à partir des acteurs déjà présents sur le territoire en valorisant les savoirs faire des habitants
- ✓ Proposer des actions pour tous les habitants en prenant en compte les inégalités sociales et en s'appuyant sur des expériences concrètes.



2. Actions

- ✓ Ateliers de pratiques pour l'autonomie domestique ou fabrication
- ✓ Nature, Jardin et « Alimentation saine »
- ✓ Parole aux habitants, place aux initiatives (PTCA)

3. Le plan d'actions pluriannuel :

| 2022 | 2023 | 2024 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Lancement de groupes de travail / commission en lien avec le thème pour rendre concret les actions • Veille sur le plan alimentaire territorial Grand Poitiers) • Valoriser les actions d'autres acteurs existants sur le territoire | <ul style="list-style-type: none"> • Organiser 1 à 2 évènements par an avec d'autres associations du territoire | <ul style="list-style-type: none"> • Renouveler les actions, • Développer des actions partenariales |

4. Evaluation (voir « fiche d'évaluation des objectifs » en annexe)

- ✓ Pas de mise en place d'ateliers pratiques pour l'autonomie domestique, ni de participation à des P.A.T. (Projets Alimentaires Territoriaux).
- ✓ Lors des soirées culturelles « Pas Sages » volonté de proximité et circuit court (alimentation, boissons, acteurs locaux, localisation)
- ✓ Partenariat avec l'« Escap-Ados » sur l'écologie (récolte et conservation des semences).
- ✓ Journée écocitoyenne en septembre 2024 « Nettoyons la nature », avec des partenaires locaux militants pour l'écologie (Mélusins en transition, Collectif mélusine, Atelier du Soleil et du Vent, la Belle Ânée, la Forge du Vulcain...).
- ✓ Mise en place commissions « stratégie et développement », « animation ».
- ✓ Participation et organisation conjointe de « la bulle alternative » dans le cadre du festival Mélusik à Lusignan.
- ✓ Conférence sur l'écologie, en lien avec une association du territoire, « Le Grain de Celle », café associatif de Celle L'Evescault.



V LE PROJET D'ANIMATION GLOBAL 2025-2028

Au regard de toutes les informations recueillies précédemment, les grandes orientations du projet 2025-2028 de « La Maison Pour Tous du pays mélusin » sont similaires à ceux de précédent projet :

- ✓ Faire ensemble
- ✓ Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs
- ✓ Faciliter l'accès aux droits et aux services

Les différents objectifs se résument ainsi :

- ✓ Imaginer et rendre possibles des activités communes
- ✓ Aller vers les personnes en difficulté
- ✓ Faciliter la coordination des acteurs du territoire
- ✓ Renforcer les savoirs et les savoir-faire pour agir ensemble
- ✓ Communiquer largement

Quatre axes principaux ressortent des analyses effectuées :

- ✓ **L'enfance et la Jeunesse**
- ✓ **La Parentalité et la Famille**
- ✓ **Le soutien à la vie culturelle**
- ✓ **Les associations et les partenaires du territoire**

Ces 4 axes s'appuient sur les informations recueillies au niveau national, régional, départemental et local ainsi que sur le travail de proximité auprès des habitants, partenaires et associations du territoire.

Afin de mettre en place ces objectifs, 3 axes transversaux paraissent indispensables :

- ✓ La Solidarité
- ✓ L'itinérance sur les 9 communes du territoire d'action du centre socioculturel
- ✓ L'écocitoyenneté



a. L'enfance jeunesse AXE ENFANCE JEUNESSE

Depuis le 1^{er} septembre 2024, le centre socioculturel reprend la gestion des 2 accueils de loisirs. Ils avaient auparavant été transférés à Grand Poitiers lorsque la Communauté de communes du pays mélusin a rejoint Grand Poitiers communauté urbaine, en 2017.

« Croqu'soleil », structure d'accueil des 3-12 ans, située sur St-Sauvant et « Escap-Ados », l'accueil des 12-18 ans, accueilli dans les locaux France Services, sur Lusignan rejoignent le centre socioculturel comme initialement prévu dans le 1^{er} projet social de « La Maison Pour Tous du pays mélusin », après des mois de travail en collaboration avec les agents de Grand Poitiers et les salariés de la M.P.T.

CHANGEMENT ULTIME 2028

En 2028, les enfants et les jeunes du pays mélusin peuvent choisir et avoir accès aux ressources et aux offres de sport, de loisirs, de culture et sociales. Ils sont des citoyens impliqués dans la vie locale des 9 communes.

CHANGEMENTS A LONG TERME 2027

Les jeunes s'investissent dans la vie des communes où sont localisés leurs lieux d'accueil, afin d'améliorer leur qualité de vie.

Tous les enfants, les jeunes et leurs parents ont connaissance des activités de loisirs sur le territoire.

Tous les enfants ont une place possible en accueil de loisirs et l'accès aux différents lieux d'animations est facilité.

CHANGEMENTS A MOYEN TERME 2026

Les enfants, les jeunes et leurs parents ont facilement accès aux informations concernant les associations et les dispositifs sociaux en lien avec l'enfance et la jeunesse.

Les jeunes et les enfants du territoire ont des lieux d'accueil identifiés et qui leurs sont propres.

Des passerelles existent entre les différents pôles du centre socioculturel ainsi qu'entre les partenaires du territoire. Ils travaillent en cohérence sur des projets coconstruits en direction de l'enfance, de la jeunesse et du soutien à la parentalité.

CHANGEMENTS IMMEDIATS 2025



Les jeunes du territoire ont un espace pour exprimer leurs envies, leurs besoins et leurs attentes de futurs citoyens.

Les jeunes peuvent échanger facilement avec les associations et les acteurs sociaux du territoire.

Les acteurs du territoire en lien avec la petite enfance, l'enfance et la jeunesse se connaissent et interagissent entre eux, pour le bien-être des enfants.

| Nom du changement | Actions pour amener le changement | Moyens |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Les jeunes du territoire ont un espace pour exprimer leurs envies, leurs besoins et leurs attentes de futurs citoyens. | <ol style="list-style-type: none"> 1. Aller à la rencontre des jeunes du territoire sur leurs lieux de vie pour favoriser les échanges lors d'animations de rue. 2. Repérer des jeunes "moteurs" pour échanger sur leurs problématiques et trouver des solutions. 3. Créer une commission spécifique à la jeunesse, composée de jeunes des 9 communes du territoire, animée par les animateurs jeunesse et des membres du conseil d'administration. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Partenariat avec le S.I.V.O.S. autour de l'avenir des écoles du territoire. ✓ Continuer les discussions avec la commune de Rouillé pour un projet global de territoire des jeunes en incluant le Foyer des jeunes de Rouillé. Objectif : Un seul projet des jeunes avec 2 ou 3 lieux d'accueil. ✓ Création d'un poste de coordinateur. ✓ Développer des Conseils Municipaux des jeunes dans les communes où les jeunes sont le plus représentés. |
| Les jeunes peuvent échanger facilement avec les associations et les acteurs sociaux du territoire. | <ol style="list-style-type: none"> 1. Rencontrer avec des jeunes les associations et acteurs sociaux du territoire pour leur parler de la commission jeunesse. 2. Créer une deuxième commission composée de représentants des jeunes, d'associations et d'acteurs socioéducatifs (école, collège...) du territoire afin d'échanger ensemble sur les problématiques liées à la jeunesse et mettre en place des solutions concrètes. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer le partenariat entre les jeunes et les associations du territoire. ✓ Identifier les acteurs sociaux du territoire en lien avec l'enfance jeunesse. ✓ Continuer de développer le partenariat avec la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Celle L'Evescault. ✓ Rencontres intergénérationnelles |

| | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Les acteurs du territoire en lien avec la petite enfance, l'enfance et la jeunesse se connaissent entre eux, pour le bien-être des enfants</p> | <p>Rencontrer les différents acteurs du territoire (S.I.V.O.S., P.M.I., La Dorne, M.L.I., ...) pour présenter notre projet social et connaître les actions de chacun.</p> | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapprochement avec le S.I.V.O.S. et l'accueil du mercredi « Croqu'Loup » ✓ Partenariat avec « La Dorne » (Crèche et R.P.E. (Relais Petite enfance)) et le L.A.E.P.i (Lieu d'Accueil enfant Parent Itinérant) de Grand Poitiers. ✓ Réunions régulières entre professionnels. |
| <p>Les enfants, les jeunes et leurs parents ont facilement accès aux informations concernant les associations et les dispositifs sociaux en lien avec l'enfance et la jeunesse.</p> | <ol style="list-style-type: none"> 1. Répertorier les différents acteurs associatifs et sociaux du territoire en lien avec l'enfance et la jeunesse. 2. Aller à leur rencontre afin de mieux comprendre leurs actions. 3. Créer un livret à destination des enfants, des jeunes et de leurs familles, présentant les associations et les acteurs sociaux en lien avec l'enfance et la jeunesse. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en place des rencontres régulières entre les partenaires. ✓ Chargée de communication ✓ Mutualisation de l'outil Inoé avec le S.I.V.O.S. ✓ Travail commun, avec le S.I.V.O.S. pour une harmonisation de la tarification pour les parents (taux d'effort). |
| <p>Les jeunes et les enfants du territoire ont des lieux d'accueil identifiés et qui leurs sont propres.</p> | <ol style="list-style-type: none"> 1. Pérenniser l'accueil Croq'Soleil de Saint-Sauvant. 2. Mettre en place des lieux d'accueil pour les jeunes, de proximité et adaptés. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Travail avec le S.I.V.O.S. ✓ Prévoir 2 lieux d'accueils pendant les vacances scolaires (St-Sauvant et Lusignan) avec une dimension humaine (50 enfants). ✓ Mettre à disposition les locaux pour Croqu'Loup, à St-Sauvant, si besoin. ✓ Permettre l'accueil des jeunes dans une des écoles du territoire, en cas de fermeture d'établissement. |
| <p>Des passerelles existent entre les différents pôles du centre socioculturel ainsi qu'entre les partenaires du territoire. Ils travaillent en cohérence sur des projets coconstruits en direction de l'enfance, de la</p> | <ol style="list-style-type: none"> 1. Organiser des temps de travail entre les différents pôles du centre socioculturel afin de partager nos pratiques et faire du lien entre nos objectifs. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Réunion d'équipe Centre socioculturel ✓ C.L.A.S. (contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) réfléchi en équipe. |

| | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| jeunesse et du soutien à la parentalité. | 2. Faciliter les partenariats avec les acteurs du territoire en travaillant ensemble sur un projet commun, améliorant notre connaissance du public afin de proposer des actions pertinentes et de proximité sur le territoire. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Projets en transversalité, interservices. ✓ Accueil de jeunes en service civique, dès 16 ans en lien avec la Mission Locale. ✓ Accueil de stagiaires ✓ Maintenir la commission enfance jeunesse avec les partenaires |
| Tous les enfants, les jeunes et leurs parents ont connaissance des activités de loisirs sur le territoire. | <p>1. Distribuer largement et présenter le livret spécifique enfance jeunesse, au sein des écoles, des collèges et sur les différents lieux d'accueil du centre socioculturel.</p> <p>2. Mettre à jour tous les ans les informations de ce livret afin de maintenir sa pertinence.</p> | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Chargée de communication ✓ Développer l'itinérance ✓ Travail avec les écoles, le collège du territoire. |
| Les jeunes s'investissent dans la vie des communes où sont localisés leurs lieux d'accueil, afin d'améliorer leur qualité de vie. | <p>1. Continuer les chantiers loisirs déjà mis en place par l'Escap-ados, encourager les jeunes à être sources de propositions.</p> <p>2. Accompagner des Conseils Communaux de Jeunes et des Juniors Associations.</p> | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Continuer le travail de partenariat avec les 9 mairies. ✓ Maintenir la commission enfance jeunesse avec les partenaires ✓ Développer des Conseils Municipaux des jeunes dans les communes où les jeunes sont le plus représentés. ✓ Accueil de stagiaires |
| Tous les enfants ont une place possible en accueil de loisirs et l'accès aux différents lieux d'animations est facilité. | Echanger avec les familles et les partenaires afin de trouver des solutions en termes d'espace et de mobilité pour pouvoir accueillir les enfants des familles du territoire souhaitant s'inscrire aux différents accueils de loisirs. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Partenariat avec le S.I.V.O.S. et l'accueil du mercredi « Croqu' Loup » ✓ Continuer et développer l'accueil des enfants en situation de handicap. ✓ Offrir un accueil de proximité afin de réduire l'impact environnemental ✓ Mettre en place des transports en commun. |

| | | |
|--|--|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer le covoiturage. ✓ Etendre la ligne 36 Vitalis pendant les vacances à St-Sauvant. |
|--|--|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

b. Le projet Famille au cœur du projet social, AXE PARENTALITE FAMILLE

Le Projet Animation Collective Famille est porté par l'animateur référent famille.

Nous considérons les parents, quelle que soit leur situation familiale, professionnelle ou économique. Dans chacune de nos actions nous laissons la place à toutes et tous en proposant des animations variées et à des tarifs adaptés, selon le taux d'effort.

Il est primordial pour nous que les parents soient acteurs et moteurs de nos actions en leur offrant des temps d'échange et d'écoute dans l'optique de coconstruire le projet famille avec eux. Que ce soit pour l'accès aux loisirs (axe 1) ou concernant les questions liées à la parentalité (axe 2), le référent famille mais également le reste de l'équipe du centre socioculturel est à l'écoute de leurs envies et de leurs besoins. Les partenariats d'ores et déjà tissés ainsi que les prochains, sont primordiaux dans la compréhension du public et du territoire.

Nous travaillons avec les assistants sociaux du territoire, les acteurs socioéducatifs, les écoles, les bibliothèques, les mairies mais aussi les associations, ce qui nous a permis d'appréhender plus facilement et plus rapidement les familles. L'arrivée des 2 centres de loisirs du territoire va permettre d'agrandir notre connaissance des familles de ce territoire, tout comme la ludothèque « La Toupie Volante », nouveau service du centre social.

Des temps de travail et d'échange en individuel mais également en collectif, tels que le groupe des acteurs socioéducatifs du mélusin que nous animons, permettent une cohésion de tous et une facilité à travailler ensemble pour accompagner au mieux les familles.

Comme annoncé précédemment, le projet se décline en deux axes :

Axe 1 : Accès aux loisirs par et pour les familles

La participation des habitants est au cœur de ce projet. Le Centre socioculturel étant tout jeune, il nous faut dans un premier temps renforcer notre connaissance du public. Pour cela, la proximité avec eux est primordiale, lors des temps d'itinérance, de présence à l'épicerie solidaire et de Dé en Bulle (bibliothèque/ludothèque de rue). L'objectif est d'aller à la rencontre des parents et des enfants pour échanger avec eux et ainsi connaître leurs envies et leurs besoins.

Une fois les envies/besoins communs repérés, nous mettons en place des temps de rencontre ouverts aux familles pour coconstruire le programme de sorties. Nous allons ainsi pouvoir proposer des sorties à la demi-journée (les « Terrà Aventuriers », initié par un collectif de parents voulant se rendre ensemble sur les parcours Terrà Aventura) ou à la journée (festivals, parcs de loisirs, marchés à thème...) mais aussi des séjours de 2 à 4 nuitées.



Ces temps de partage permettent également de découvrir les familles différemment, de renforcer le lien créé avec elles et de faire se rencontrer les habitants de notre grand territoire, ainsi que d'initier de nouveaux projets par la suite, notamment concernant l'accompagnement à la parentalité.

Axe 2 : Soutien à la parentalité pour toutes et tous

Le projet famille est également orienté de façon à soutenir les parents dans leur fonction de premier éducateur, quel que soit l'âge de leurs enfants ou le modèle familial. Nous savons qu'il n'est pas toujours facile de demander de l'aide, d'accepter de s'exprimer devant d'autres parents concernant des situations à problèmes vécues dans le cadre familial.

C'est pour cela que nous proposons des temps de soutien à la parentalité en petit collectif mais avec plusieurs occurrences ou bien des temps d'animations, principalement sur la parentalité numérique, permettant aux parents de recueillir des informations tout en participant à des activités ludiques. Ces temps d'animations peuvent laisser place à des mises en situation, afin de jouer un rôle et ainsi éviter tout sentiment d'être jugé pour qui on est. Le but étant d'accompagner les familles dans leur parcours de vie, et plus spécifiquement celles en situation de fragilité..

Le travail mené en amont avec les travailleurs sociaux du territoire nous permet de mieux cibler notre public et d'intervenir auprès des familles les plus en difficulté.

| AXE 1 – Accès aux loisirs par les familles et pour les familles | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Actions | Moyens | Rythme |
| <p>Temps de loisirs en famille</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le « Dé en Bulle » - Sorties « Terrà Aventuriers » - Sorties « Tous en minibus » - Séjours « Est-ce que tu viens pour les vacances ? » | <p>Un référent famille</p> <p>Jeunes en service civique</p> <p>Bénévoles</p> <p>Stagiaires</p> <p>Commission Famille</p> | <p>Par an :</p> <p>50 à 60 actions Dé en Bulle</p> <p>8 à 10 sorties en famille à la demi-journée</p> <p>5 à 6 sorties en famille à la journée</p> |
| <p>Être au plus près des familles</p> <p>Présence sur le territoire : dé en bulle + épicerie + itinérance afin de mobiliser les habitants à la co-construction des projets</p> | <p>Chargée d'accueil</p> <p>Référents des pôles enfance et jeunesse</p> <p>Ludothécaire</p> | <p>1 à 2 séjours de 2 à 4 nuitées</p> |
| <p>Politique tarifaire adaptée en fonction du Quotient Familial</p> | | |

| AXE 2 – Accompagnement à la parentalité | | |
|-----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Actions | Moyens | Rythme |
| <p>C.L.A.S.</p> | <p>Un référent famille</p> <p>Commission Famille</p> <p>Chargée d'accueil</p> | <p>Par an :</p> <p>De 2 à 4 rencontres individuelles avec les parents des enfants du C.L.A.S.</p> |



| | | |
|--------------------------------------------|-----------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| Les Ateliers Itinérants | Référents des pôles enfance et jeunesse | 36 ateliers itinérants |
| Ateliers parents/enfants liés au numérique | Ludothécaire | Sur demande des A.P.E. (Associations de Parents d'Elèves), écoles, mairies |
| Ateliers petite-enfance en itinérance | Une intervenante petite-enfance | 18 ateliers petite-enfance |

Rappel des missions du référent famille (fiche de poste) :

- Créer les conditions favorables pour développer le lien social et l'implication des habitants dans le développement et l'animation des différents groupes et activités du Centre Social
- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire.
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra familiale et aux relations et solidarités inters-familiales.
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du Centre Social
- Faciliter l'articulation des actions Familles du Centre Social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

Moyens existants sur le territoire : Crèche, R.P.E. (Relais Petite Enfance), L.A.E.P. i (Lieu d'Accueil Parents Enfants Itinérant), S.I.V.O.S., (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire), permanence P.M.I.



c. Le soutien culturel AXE CULTURE

CHANGEMENT ULTIME 2028

En 2028, les habitants du mélusin sont initiés, ont envie et peuvent accéder et/ou participer à la culture.

CHANGEMENTS A LONG TERME 2027

Les événements phares du territoire sont pérennisés et les plus récents développés. Les habitants trouvent facilement un événement de proximité adapté à leurs appétences.

Les jeunes sont sources de proposition et portent des projets culturels.

Un maillage d'activités culturelles existe sur tout le territoire.

CHANGEMENTS A MOYEN TERME 2026

Nos actions culturelles sont diversifiées en termes de lieux et de proposition d'activités. Les habitants s'investissent et sont source de propositions.

Les jeunes (16-25) du territoire sont conscients de leurs compétences et s'investissent dans les différentes activités du C.S.C.

Des ateliers pour développer les compétences des jeunes sont proposés par des bénévoles de tout âge sur tout le territoire.

CHANGEMENTS IMMEDIATS 2025

Le C.S.C. est connu par les A.P.E., les écoles, le collège et le lycée du territoire. Mais également les retraités et les associations culturelles au sens large.

L'équipe d'animation est formée afin de savoir valoriser les compétences des enfants et des jeunes.

Les animations culturelles famille sont pérennisées et se développent.

Les lieux pouvant accueillir des animations sont répertoriés sur tout le territoire.



| Nom du changement | Actions pour amener le changement | Moyens |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Le Centre Socioculturel (C.S.C.) est connu par les A.P.E. (Associations de Parents d'Elèves), les écoles, le collège et le lycée du territoire. Mais également des clubs de retraités et des associations culturelles au sens large. | <ol style="list-style-type: none"> 1. Rencontrer individuellement les écoles, collèges et lycée pour présenter la structure et le projet. 2. S'appuyer sur les connaissances des salariés et des bénévoles pour aller à la rencontre des habitants et des associations. 3. Identifier les habitants, leurs compétences, leurs envies. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Recrutement d'un animateur socioculturel ✓ Rencontre avec les associations du territoire ✓ Ludothèque |
| L'équipe d'animation est formée afin de savoir valoriser les compétences des enfants et des jeunes. | Inscrire l'équipe d'animation dans un parcours de formation type P.N.L. (Programmation Neuro Linguistique). | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Projet du centre socioculturel, interservices ✓ Réunions C.S.C. ✓ Formation interne |
| Les animations culturelles famille sont pérennisées et se développent. | S'assurer que les actions familles se diversifient et se multiplient d'année en année. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Référent famille ✓ Recrutement animateur socioculturel ✓ Ludothèque |
| Les lieux pouvant accueillir des animations sont répertoriés sur tout le territoire. | Contacter les mairies et le SIVOS pour demander sur quels créneaux les salles sont disponibles afin de pouvoir proposer des animations régulières ou ponctuelles. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Chargée d'accueil ✓ Recrutement animateur socioculturel ✓ Ludothèque |
| Nos actions culturelles sont diversifiées en termes de lieux et de propositions d'activités. Les habitants s'investissent et sont source de propositions. | <ol style="list-style-type: none"> 1. Créer un collectif d'habitants bénévoles (hors C.A.) motivés par le projet du Centre Socioculturel et souhaitant s'investir sur les actions culturelles. 2. Co-construire avec eux de nouvelles actions culturelles régulières ou ponctuelles et les mettre en œuvre. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Relancer la commission animation ✓ Recrutement de l'animateur socioculturel ✓ Remettre en place les soirées « Pas Sages » en partenariat avec les associations locales. ✓ Recherche de bénévoles |
| Des ateliers, pour développer les compétences des jeunes, sont proposés par des bénévoles de tout âge sur tout le territoire. | <ol style="list-style-type: none"> 1. S'appuyer sur le collectif et ses compétences ciblées pour mettre en action des ateliers à destination des jeunes, dans les locaux trouvés précédemment. 2. Communiquer via les accueils de loisirs, périscolaires | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Partenariat avec les tiers lieux du territoire : Collectif Mélusine, Ateliers du Soleil et du Vent, Forge du Vulcain. ✓ Chargée d'accueil en itinérance ✓ Ludothèque |

| | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | et les collèges / lycées concernant l'ouverture des ateliers en se rendant sur place. | ✓ Recherche de bénévoles |
| Les jeunes (16-25) du territoire sont conscients de leurs compétences et s'investissent dans les différentes activités du C.S.C. | Créer un collectif de jeunes, participants aux ateliers, souhaitant s'investir dans d'autres actions du Centre Socioculturel pour les intégrer à l'existant. | ✓ Partenariat avec la Mission Locale ✓ Rencontres régulières avec les associations culturelles du territoire. ✓ Ludothèque |
| Les événements phares du territoire sont pérennisés et les plus récents développés. Les habitants trouvent facilement un événement de proximité adapté à leurs appétences. | 1. Soutenir les événements phares présents sur le territoire en termes de logistique et de moyens humains. 2. Consolider et renforcer les événements culturels récents, par l'accompagnement. | ✓ Diffusion du Carré agenda ✓ Agenda culturel partagé sur le site du centre Socioculturel ✓ Recrutement de l'animateur culturel ✓ Alimentation de l'outil de mutualisation de matériel entre associations et collectivités ✓ Ludothèque |
| Les jeunes sont sources de proposition et portent des projets culturels. | Être à l'écoute des projets innovants des jeunes pour les accompagner à la construction de ces derniers. | ✓ Travail entre les différents services du centre socioculturel (enfance, jeunesse, culture, famille, accueil, ludothèque) |
| Un maillage d'activités culturelles existe sur tout le territoire. | Mobiliser de nouveaux bénévoles et fidéliser les anciens pour pérenniser et développer l'offre d'ateliers culturels. | ✓ Recherche de bénévoles ✓ Relancer la commission animation ✓ Recrutement de l'animateur socioculturel ✓ Remettre en place les soirées « Pas sages » créatrices de lien social. ✓ Ludothèque |

d. Les associations du territoire AXE VIE ASSOCIATIVE/PARTENAIRES

CHANGEMENT ULTIME 2028

En 2028, les habitants connaissent les associations et ont accès à l'information sur les services, les missions et l'activité des partenaires du territoire. Les partenaires et les associations se connaissent entre eux.

CHANGEMENTS A LONG TERME 2027

Un réseau de bénévoles du pays mélusin existe et permet de renforcer le lien d'appartenance des associations sur le territoire

CHANGEMENTS A MOYEN TERME 2026

Des lieux d'accueil partagés sont mis à disposition (bureaux, salles de réunions) pour les associations

Un « parc matériel » commun permet aux associations et aux collectivités du territoire de s'emprunter du matériel plus facilement

Des réseaux et des plateformes de collaboration existent entre les différentes associations du territoire

CHANGEMENTS A COURT TERME 2025

Le C.S.C. est connu de l'ensemble des associations et des partenaires du pays mélusin

Les partenaires s'identifient les uns, les autres.

Les associations du territoire proposent des actions et des événements (culturel, sportif, écocitoyen...) communs en itinérance sur les communes.



| Nom du changement | Actions pour amener le changement | Moyens |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Le C.S.C. est connu de l'ensemble des associations et des partenaires du pays mélusin | <ol style="list-style-type: none"> 1. Rencontrer individuellement les associations et les partenaires pour présenter la structure et le projet. 2. S'appuyer sur les connaissances des salariés et des bénévoles pour aller à la rencontre des habitants, des partenaires et des associations. 3. Identifier les habitants, leurs compétences, leurs envies. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Réunions « Guid'Asso » ✓ Présentation des partenaires lors des rencontres des acteurs socioéducatifs ✓ Soirées « Pas sages » créatrices de lien social. ✓ Permanences à l'épicerie sociale |
| Les associations du territoire proposent des actions et des événements (culturel, sportif, écocitoyen...) communs en itinérance sur les communes. | <ol style="list-style-type: none"> 1. Mobiliser les associations 2. Maintenir à jour le livret des associations 3. Communiquer sur le label « Guid'Asso » pour aider toutes les associations du territoire qui le désirent. 4. Développer des manifestations communes entre associations. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Journée des associations sur le territoire en itinérance, chaque année sur une commune différente. ✓ Rencontres régulières entre associations ✓ Labélisation « Guid'Asso » ✓ Fête de la musique intercommunale ✓ Agenda partagé |
| Les partenaires s'identifient les uns les autres. | <ol style="list-style-type: none"> 1. Se présenter au sein du collectif pour une meilleure connaissance du réseau 2. Créer un groupe de travail pour construire un livret des partenaires | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Collectif des acteurs socioéducatifs ✓ Travail avec les élus ✓ Outil de communication pour les habitants, pour les partenaires ✓ Partenariat avec l'épicerie sociale |
| Des lieux d'accueil partagé (bureaux, salles de réunions) sont mis à dispositions sur tout le territoire pour les associations. | <ol style="list-style-type: none"> 1. Lancer un Diagnostic Local Associatif (D.L.A.) pour accompagner l'association 2. Réfléchir à des infrastructures polyvalentes, modulables (Tiny House, roulottes...) | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Des nouveaux locaux identifiés par les habitants, les associations et les partenaires. |
| Un "Parc Matériel" commun permet aux associations et aux collectivités du territoire de s'emprunter du matériel plus facilement. | <ol style="list-style-type: none"> 1. Promouvoir l'outil de mutualisation de matériel créé par le C.S.C 2. Continuer de lister le matériel par associations | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieux de stockage pour les associations ✓ Livret de matériel mutualisé ✓ Chargée d'accueil |

| | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|
| | | ✓ Recrutement de l'animateur socioculturel |
| Des réseaux et des plateformes de collaboration existent entre les différentes associations du territoire. | 1. Identifier et répertorier les réseaux 2. Créer un livret des partenaires | ✓ Collectif des acteurs socioéducatifs ✓ Mairies, élus |
| Un réseau de bénévoles du pays mélusin existe et permet de renforcer le lien d'appartenance des associations sur le territoire | 1. Travailler en proximité avec les associations du territoire 2. Identifier les habitants, leurs compétences, leurs envies. | ✓ Recherche de bénévoles ✓ Evènements entre associations |

En mettant en œuvre ces actions, notre centre socioculturel doit jouer un rôle crucial dans la promotion et le soutien des associations qu'elles soient sportives, culturelles, écocitoyennes ou autres, sur l'ensemble du territoire du Pays Méluin, contribuant ainsi à une vie communautaire riche et dynamique. Il a un rôle d'ingénierie et de soutien au service du développement du territoire.

e. Autres actions transversales

- ✓ **Mise en Perspective d'Actions par un Centre Socioculturel autour de l'emploi sur le territoire pour les jeunes, les femmes, les personnes en recherche d'emploi.**

Notre centre socioculturel doit jouer un rôle clé pour adresser ces problématiques en adoptant plusieurs initiatives, en partenariat avec le C.I.D.F.F. (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles), la Mission Locale, l'Espace France Services, une Sophrologue... :

1. **Programmes de Formation et d'orientation professionnelle** : Offrir des ateliers de formation professionnelle, des séances de conseil en orientation de carrière, et des stages pour les jeunes afin d'améliorer leur employabilité.
2. **Facilitation de l'Accès aux ressources en partenariat avec France Services en itinérance avec le Centre Socioculturel** : Fournir un accès à des ressources telles que des ordinateurs, des connexions Internet, et des bases de données d'emploi, facilitant ainsi la recherche d'emploi et l'accès à l'information.
3. **Ateliers de Développement Personnel** : Organiser des ateliers sur le développement des compétences douces telles que la communication, la gestion du temps, et la confiance en soi, qui sont essentielles pour réussir dans le monde du travail.
4. **Engagement Communautaire et mobilisation** : Promouvoir des projets communautaires qui peuvent créer des opportunités d'emploi temporaires et renforcer la cohésion sociale. Encourager les jeunes à s'impliquer dans des initiatives locales peut également améliorer leur réseau professionnel. Par exemple B.A.F.A. de territoire, postes d'animateur territoriaux, animateur culturel
5. **Sensibilisation** : Travailler avec les communes pour sensibiliser aux problématiques spécifiques de chaque commune et plaider pour des politiques et des investissements adaptés aux besoins locaux.



En mettant en œuvre ces actions, notre centre socioculturel doit contribuer significativement à la réduction du taux de chômage des jeunes dans le Pays Méluusin, tout en renforçant la cohésion sociale et l'autonomie des jeunes résidents.

✓ **Mise en Perspective d'Actions par un centre Socioculturel, au niveau des jeunes de plus de 18 ans :**

Notre centre socioculturel doit jouer un rôle vital dans le soutien des jeunes adultes à travers plusieurs initiatives, en lien avec les partenaires œuvrant auprès des jeunes :

1. **Développer un B.A.F.A. de territoire** : En partenariat avec la C.A.F., les communes pour recruter des animateurs pour les centres de loisirs.
2. **Centre d'Information Jeunes** : Prévoir des permanences au sein du centre socioculturel pour accueillir les 15-30 ans nombreux sur le territoire.
3. Participer au projet de **médiation sociale en milieu rural** pour les jeunes (prévention de la délinquance).
4. Continuer de **développer le partenariat** avec les partenaires en lien avec les jeunes (Mission Locale, Lycée de Venours...).

✓ **Mise en Perspective d'Actions par un Centre Socioculturel, au niveau du développement économique sur le territoire :**

Notre centre socioculturel doit jouer un rôle vital dans le soutien et le développement de ces secteurs à travers plusieurs initiatives, en lien avec le Département et son conseiller numérique, les partenaires locaux, les commerçants locaux :

1. **Promotion des Services locaux** : Organiser des foires et des événements pour promouvoir les services locaux, stimuler la demande et aider les petites entreprises de services à se développer.
2. **Ateliers de Compétences numériques** : Proposer des ateliers de compétences numériques pour tous les âges, afin de réduire la fracture numérique et d'ouvrir des opportunités dans les secteurs de l'information et de la communication.

En mettant en œuvre ces actions, notre centre socioculturel doit non seulement soutenir le développement économique du Pays Méluusin, mais aussi améliorer la qualité de vie des résidents en créant des opportunités d'emploi et en favorisant une économie plus diversifiée et résiliente.



VI PILOTAGE ET ORGANISATION

a. La gouvernance associative

L'association « La Maison Pour Tous du pays mélusin » est une association loi 1901 et à ce titre, elle est administrée par 3 instances :

- L'Assemblée Générale
- Le Conseil d'Administration
- Le Bureau

- ✓ L'Assemblée Générale : Elle permet de valider le projet associatif budgétaire et social de l'année écoulée.
- ✓ 1 Conseil d'Administration, composé de 2 collèges
 - Adhérents individuels et associations : membre maximum 21, voix délibérative, cotisation (à 10€ pour les personnes, familles... et 20€ pour les associations en 2024).
 - Membres de droit (10) : 1 représentant par commune et 1 représentant Grand Poitiers, voix consultative, sans cotisation.
- ✓ 1 Bureau dont les membres sont uniquement des adhérents, composé de 6 à 10 membres répartis comme suit :
 - 2 à 3 Co-présidents
 - 2 à 3 Co-trésoriers
 - 2 à 3 Co-secrétaires
 - Autres membres du bureau : avec des missions déléguées de manière spécifique (réfèrent du personnel...).

L'association est organisée autour de commissions de travail, ouvertes à tous les habitants du territoire :

- Commission « animation »
- Commission « budgétaire »
- Commission « stratégie et développement »
- Commission « enfance jeunesse »

Le centre socioculturel a reçu un agrément « Jeunesse Education Populaire » depuis 2022, elle est labellisée « Guid'Asso » depuis 2023 par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (S.D.J.E.S.) et adhère à la Fédération des Centres Sociaux de la Vienne et au niveau national.

b. La Convention Pluriannuelle d'Objectifs (C.P.O.)

Initié en 2023 de façon conjointe entre la Fédération des Centres Sociaux, les membres du Conseil d'Administration de l'association « La Maison Pour Tous du pays mélusin », les élus du territoire d'action du centre social et Grand Poitiers, la réflexion d'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs (C.P.O.) a été évoquée. Les parties impliquées dans l'écriture de cette C.P.O. se sont retrouvées à plusieurs reprises, entre pairs (élus d'un côté, administrateurs de l'autre) avant une mise en commun des attentes en début d'année 2024. Les engagements de travail sur cette future Convention Pluriannuelle d'Objectifs (C.P.O.) entre les Communes du territoire Mélusin, Grand Poitiers et « La Maison pour Tous du pays mélusin » ont été décidés conjointement afin de mener un travail de clarification des visées et d'engagements communs. La future C.P.O. inscrit ce partenariat dans le cadre juridique qui régit



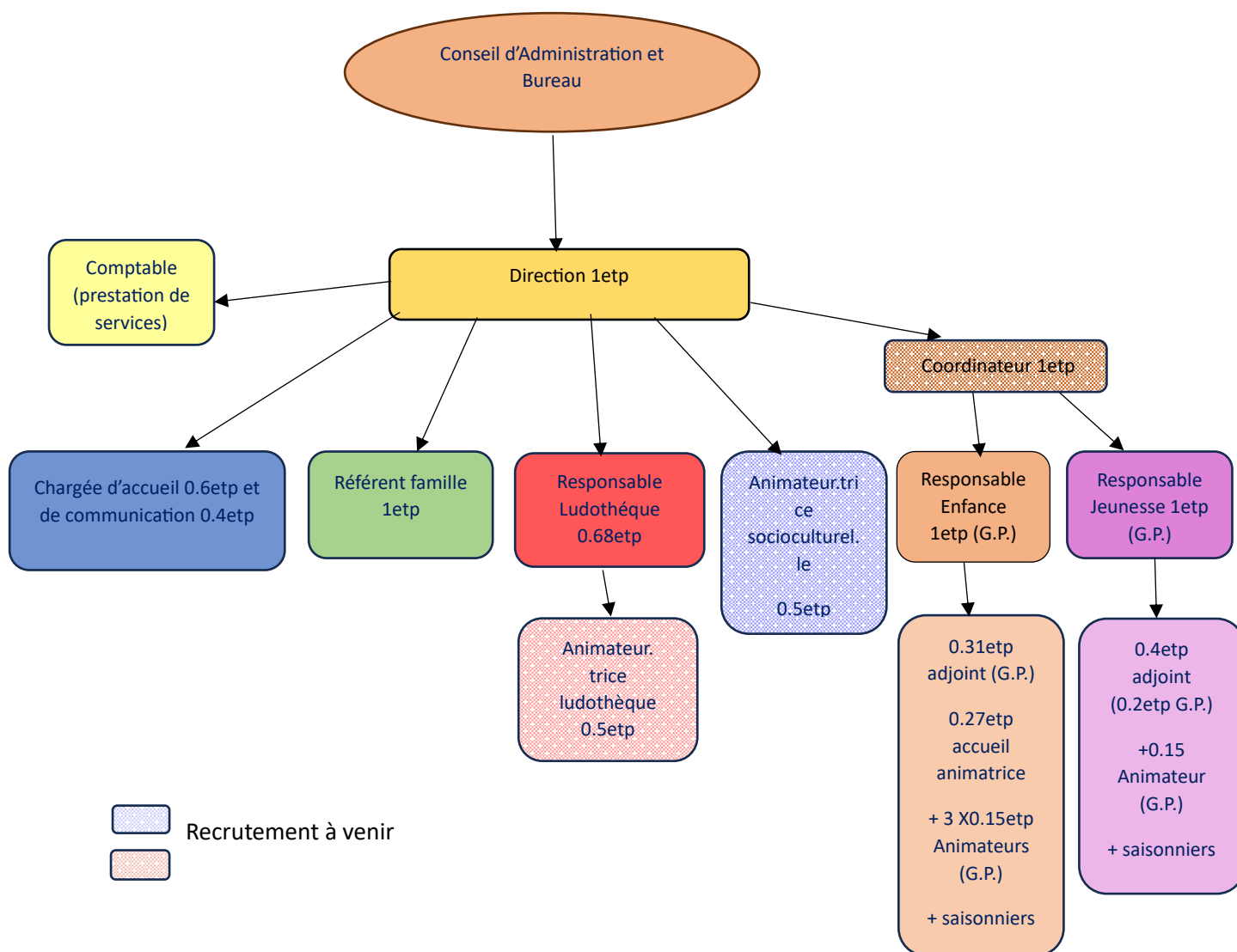
les subventions des pouvoirs publics aux associations. Les temps de travail des partenaires ont visé à continuer de définir un socle commun qualifiant pour toutes les parties l'animation du territoire portée par un Centre socioculturel.

Partenaire indispensable, la C.A.F. a naturellement été associée à ce travail de rédaction sur les attendus du centre socioculturel sur le territoire.

La rédaction de la C.P.O. a été finalisée à l'automne 2024 pour une signature prévue en fin d'année 2024 par toutes les parties prenantes (document en pièce jointe).

c. L'organigramme à venir

Après l'arrivée des premiers salarié.es à partir de 2022, l'équipe a progressé avec l'arrivée de la ludothécaire, les agents de Grand Poitiers, mis à disposition autour de l'enfance jeunesse, les saisonniers qui complètent l'équipe.



- ✓ Les fonctions administratives :
 - La direction
 - L'accueil et la communication : Le poste a évolué de mi-temps à temps plein avec une nouvelle organisation : Espace stratégique et incontournable d'un centre social, l'Accueil est le 1^{er} point de contact des habitants avec la M.P.T.
 - Accueil adapté pour recevoir, écouter, orienter et servir de relais vers d'autres partenaires, créer une relation de confiance et de proximité avec les habitants, accueil de tous sans discrimination et qui porte les valeurs du C.S.C.
 - Porte d'entrée du centre social pour les habitants : Accueil du public sur les 9 communes en itinérance, gestion des mails, accueil téléphonique, conseils, écoute, disponibilité, réorientation, itinérance sur les communes et à l'épicerie sociale, ateliers avec les partenaires,
 - Développement de la communication, essentielle pour notre nouvelle structure : site internet, réseaux sociaux, mails aux adhérents, diffusion des manifestations organisées...
 - Référente Guid'Asso pour les associations du territoire
 - Soutien à la vie associative : Carré agenda, agenda en ligne, mutualisation du matériel associatif, gestion des prêts des minibus
 - Avec l'arrivée des 2 centres de loisirs, suivi des inscriptions, relation avec les familles.
 - Plus de saisie comptable avec le recrutement de la prestation comptable et la réorganisation de Croqu'Soleil.
 - La comptabilité :
 - Prestations de service
 - Réorganisation de Croqu'Soleil : La directrice adjointe s'occupe de l'administration et de la comptabilité des deux centres de loisirs, sous la responsabilité de la directrice du centre socioculturel.
- ✓ Le référent famille : Il assure la coordination de l'ensemble des actions collectives ou individuelles et des services relevant du champ de la famille et de la parentalité, en cohérence avec le projet social et les partenaires locaux. Il fait le lien avec les familles du territoire, travaille en transversalité avec les autres secteurs du centre social.
- ✓ La ludothèque : L'arrivée en 2024 de « La Toupie Volante » avec 1 salariée à 0.68etp ne suffit pas à répondre aux besoins identifiés : Ouverture du lieu de prêt de jeux et prestations extérieures. Un.e 2^{nd.e} salarié.e à 0.5etp devient indispensable pour assurer la demande. Le développement de plusieurs lieux de prêt sur le territoire est en réflexion afin d'être au plus près des habitants et augmenter ainsi l'offre de services à la population, aux associations et aux collectivités.
- ✓ L'animateur.trice socioculturel.le de territoire permettra de répondre à la demande croissante d'événements culturels, de faire le lien avec les associations du territoire, de développer la mutualisation de matériel, de programmer des « Pas sages » (soirées culturelles multipartenaires), d'être un soutien à la vie associative locale.



- ✓ L'enfance Jeunesse : Le transfert de gestion des 2 services d'accueil de loisirs a vu l'arrivée des agents de Grand Poitiers mis à disposition :
 - Les 2 directeurs des accueils de loisirs qui travaillent depuis des années sur les sites,
 - L'adjointe de « Croqu'Soleil »
 - 5 animateurs pour 0.15ept chacun (Responsable Accueil PériScolaire R.A.P.S. à Grand Poitiers).
 - Des contrats à durée indéterminée annualisés ont été signés pour 2 personnes recrutées, un par A.L.S.H. (animatrice accueil Croqu'Soleil et adjoint de direction Escap'Ados).
 - Le centre socioculturel se charge du recrutement des saisonniers pour l'ensemble des vacances scolaires (animateurs loisirs, agents de restauration...).

- ✓ Le recrutement d'un « Coordinateur enfance jeunesse » pour coordonner les différents sites envisagés : Accueil des jeunes du pays mélusin sur 2 ou 3 sites, accueil Croqu'Soleil sur 2 sites.

- ✓ 2 personnes en service civique sur la ludothèque et avec le référent famille.
- ✓ 2 B.P.J.E.P.S. sur les 2 centres de loisirs.
- ✓ L'accueil de stagiaires tout au long de l'année pour former, accompagner mais également s'interroger sur nos pratiques professionnelles.

d. Le déploiement du centre sur le territoire

La création d'un centre socioculturel sur un territoire correspond à un déploiement de services rendus aux habitants. La notion d'itinérance est l'essence même de ce projet afin d'aller au plus près des habitants des 9 communes.

- ✓ Initialement implanté sur la commune de Lusignan (dans les locaux France Services), le siège actuel se situe désormais sur Rouillé, lieu de passage (D611) entre Poitiers et Niort, et commune importante en nombre d'habitants et de services proposés. Le siège de l'association est, depuis juillet 2023, dans les anciens locaux de professions médicales, mis à disposition par la mairie.
- ✓ La ludothèque est accueillie de façon transitoire, à Celle L'Evescault.
- ✓ Le centre de loisirs « Croqu'Soleil » sur la commune de St-Sauvant
- ✓ L'accueil jeunes « Escap'Ados » sur Lusignan.
- ✓ Des actions itinérantes ont lieu sur les 9 communes du territoire mélusin

L'association a identifié 2 lieux potentiels :

- L'atelier des 3000 à Lusignan : Anciens locaux de la Communauté de communes dont Grand Poitiers est propriétaire, projet qui serait copiloté en partenariat avec « Les Ateliers du Soleil et du Vent » et plusieurs autres associations partenaires (« Arc en ciel », « Mélusik » ...)
- Le Mustang à Rouillé : Un ancien restaurant (400m²), une grande salle au rez de chaussée, 2 étages possibles pour les bureaux (ancien hôtel).

La réflexion en cours auprès des écoles du pays mélusin et de l'usage des bâtis en cas de fermeture est un élément à prendre en compte également.



Les enjeux pour le centre socioculturel sont de :

- Trouver une implantation territoriale cohérente
- Permettre à l'équipe de fonctionner et de bénéficier de locaux adaptés aux activités
- Répondre aux demandes des associations et des partenaires

Dans ce cadre, le centre socioculturel a souhaité être accompagné à travers un Diagnostic Local Associatif (D.L.A.) pour envisager sereinement ces opportunités en terme locative afin de clarifier les scénarios d'utilisation futures, ainsi que le rétroplanning de la mise en œuvre.

e. Budget prévisionnel de fonctionnement

Le budget proposé est issu d'une estimation des charges et produits à partir de l'organigramme proposé. Le déploiement du centre socioculturel sur le territoire est rempli d'interrogation avec des répercussions financières, en fonction des options choisies. La gestion récente de la ludothèque ainsi que des services enfance jeunesse ne permettent pas non plus d'avoir une visibilité très fiable.

Le budget prévisionnel tient compte de tous ces facteurs et comprend :

- Les charges de personnel estimées, ainsi que les charges de structures associées
- Les produits liés à des demandes de financements annexes sur actions
- Les investissements liés aux projets de délocalisation sur le territoire (déménagement du siège, de la ludothèque...).

Les budgets sont des éléments prévisionnels qui peuvent présenter des écarts, notamment sur la projection à 4 ans. Le centre socioculturel produira un budget prévisionnel, chaque année, réadapté aux évolutions de sa montée en charge.

A ce jour, les financements des collectivités sont validés de principe et restent à formaliser par les délibérations communales ou intercommunales, et le vote des budgets. La C.P.O. (Convention Pluriannuelle d'Objectifs) vient encadrer ce partenariat financier.

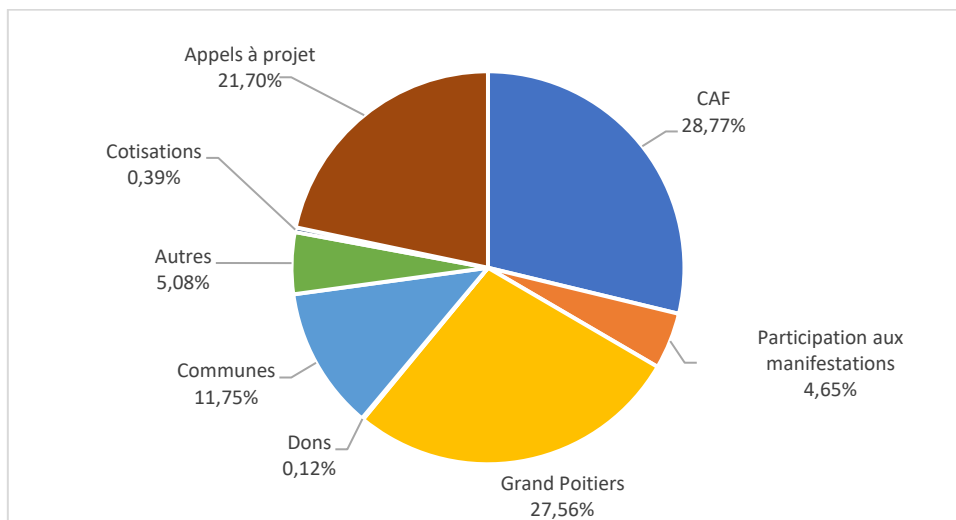
La répartition proposée est basée sur :

- La contribution des 9 communes prévue à hauteur de 3€ par habitant.
- Le reste à charge de Grand Poitiers

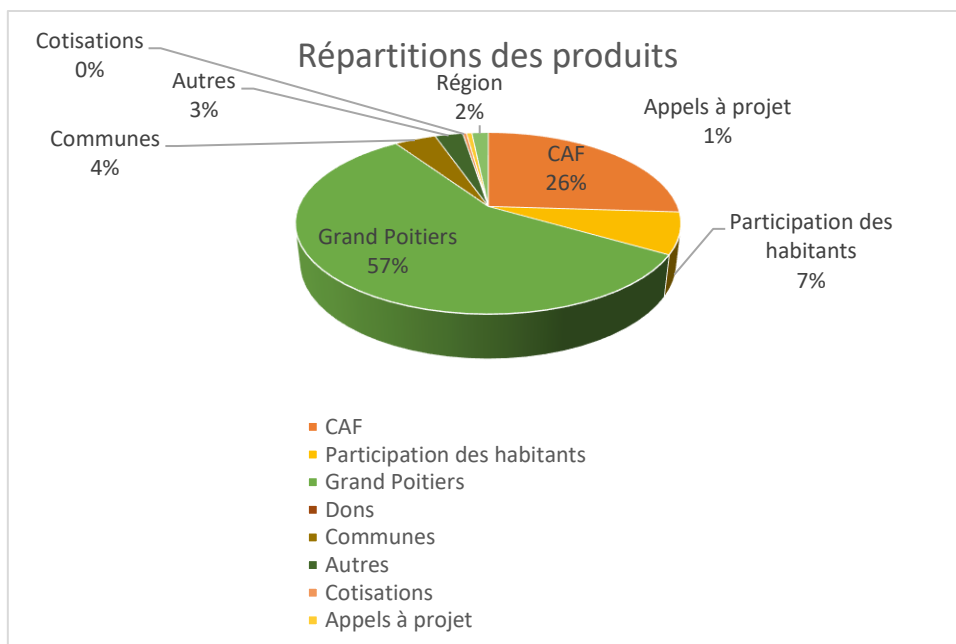
Pour rappel, le budget moyen d'un centre social est de 688 800€ (*chiffre Senacs 2023*).



Pour « La Maison Pour Tous du pays mélusin » la répartition des produits, sans l'Enfance Jeunesse, s'est fait en 2024, avec une répartition comme suit :



Avec la gestion des 2 centres de loisirs à partir de septembre 2024, la répartition s'oriente vers ceci :



Il est important de noter que Grand Poitiers et la C.A.F. sont les 2 gros financeurs du projet global du Centre Socioculturel « La Maison Pour Tous du pays mélusin ». Les communes, les habitants, la Région représentent un faible pourcentage du financement de ce projet de territoire.

"La Maison Pour Tous du pays mélusin" 2025

| CHARGES | | | | | | | | | |
|------------|--------------------------------------------------------|------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------|------------------------|------------------|------------------|----------------------|-----------------------|
| n° comptes | Intitulé | | Pilotage Logistique Direction | Animation socioculturel de territoire Mi Temps | Famille Temps Plein | Enfance | Jeunesse | Ludothèque 1,2etp | Coordin solidarité |
| 60 | ACHATS | 43 780 € | 5 060 € | 3 560 € | 4 680 € | 15 650 € | 11 500 € | 3 330 € | 0 € |
| 602300 | Alimentation | 7 500 € | 800 | 600 | 700 | 3050 | 1950 | 400 | |
| 604000 | Prestations de service | 2 800 € | 100 | 500 | 1 600 | 300 | 300 | | |
| 606110 | Eau | 550 € | 200 | 50 | 100 | 0 | 0 | 200 | |
| 606120 | Électricité et gaz | 1 400 € | 460 | 210 | 230 | 0 | 0 | 500 | |
| 606130 | Carburants et lubrifiants | 16 080 € | 1400 | 900 | 700 | 6500 | 5500 | 1080 | |
| 606300 | Fourniture d'entretien et petit équipement | 11 100 € | 700 | 500 | 1000 | 5000 | 3100 | 800 | |
| 606400 | Fournitures administratives et de bureau | 2 600 € | 900 | 300 | 200 | 500 | 400 | 300 | |
| 606500 | Fournitures d'atelier (livres, CD, disques...) | 1 250 € | 400 | 400 | 100 | 200 | 150 | | |
| 606810 | Matériel médical | 500 € | 100 | 100 | 50 | 100 | 100 | 50 | |
| 61 | SERVICES EXTERIEURS | 62 250 € | 6 000 € | 2 300 € | 3 700 € | 33 850 € | 14 800 € | 1 600 € | 0 € |
| 61100 | Sous traitance générale | 34 100 € | 3000 | 600 | | 26000 | 4500 | | |
| 613500 | Locations immobilières et mobilières | 6 800 € | 500 | 300 | 3000 | | 3000 | | |
| 615500 | Entretien et réparations sur biens mobiliers | 11 500 € | 300 | 800 | | 5000 | 5000 | 400 | |
| 615600 | Maintenance informatique (ex :Aiga ou autres contrats) | 2 450 € | 600 | 200 | 200 | 650 | 650 | 150 | |
| 616100 | Assurances | 5 400 € | 450 | 200 | 350 | 2000 | 1500 | 900 | |
| 618100 | Documentation | 1 150 € | 300 | 200 | 150 | 200 | 150 | 150 | |
| 618500 | Frais colloques, séminaires, conférences | 150 € | 150 | | | | | | |
| 618600 | Formation des bénévoles | 700 € | 700 | | | | | | |
| 62 | AUTRES SERVICES EXTERIEURS | 323 770 € | 16 850 € | 13 750 € | 9 950 € | 166 670 € | 92 900 € | 1 650 € | 22 000 € |
| 621000 | Personnel extérieur à l'Association | 169 700 € | 1000 | 4000 | 2500 | 89000 | 60000 | | 13200 |
| 622600 | Honoraires (personnes extérieures...) | 76 800 € | 2000 | 5000 | 2000 | 43000 | 16000 | | 8800 |
| 622610 | Stagiaire | 9 500 € | | | | 6500 | 3000 | | |
| 622800 | Divers | 220 € | | | | 220 | | | |
| 623600 | Catalogues et imprimés (livret d'accueil, plaquettes) | 4 900 € | 1400 | 1500 | 500 | 1000 | 500 | | |
| 623800 | Divers dons courants (pourboires...) | 0 € | | | | | | | |
| 624800 | Transports collectifs | 40 800 € | 0 | 1000 | 2800 | 25000 | 12000 | 0 | |
| 625100 | Déplacement du personnel | 5 050 € | 2850 | 300 | 300 | 800 | 500 | 300 | |
| 625600 | Frais de missions et receptions | 1 450 € | 550 | 200 | 200 | 200 | 200 | 100 | |
| 625800 | Frais fonct. Intances associatives | 0 € | | | | | | | |
| 626100 | Frais Postaux et affranchissements | 1 450 € | 400 | 200 | 150 | 400 | 150 | 150 | |
| 626300 | Liaisons informatiques (Internet...) | 3 200 € | 1600 | 600 | 600 | 0 | 0 | 400 | |
| 626500 | Téléphone | 1 800 € | 800 | 400 | 400 | 0 | 0 | 200 | |
| 627000 | Services bancaires et assimilés | 300 € | 150 | 50 | | 50 | 50 | | |
| 628100 | Cotisations | 4 000 € | 4000 | | | | | | |
| 628500 | Frais de conseil et d'assemblée | 800 € | 800 | | | | | | |
| 628600 | Frais de formation (personnel) | 3 800 € | 1300 | 500 | 500 | 500 | 500 | 500 | |
| 628800 | Autres services extérieurs | 0 € | | | | | | | |
| 63 | IMPOTS ET TAXES | 1 700 € | 1 700 € | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € |
| 631100 | Taxes sur salaires | 0 € | | | | | | | |
| 633300 | Part.emploi.format.profes.contin | 1 700 € | 1700 | | | | | | |
| 64 | CHARGES DE PERSONNEL | 359 000 € | 155 000 € | 16 000 € | 40 000 € | 80 000 € | 34 000 € | 34 000 € | 0 € |
| 641100 | Salaires et appointements bruts | 215 400 € | 93000 | 9600 | 24000 | 48000 | 20400 | 20400 | |
| 645100 | Cotisations Urssaf | 143 600 € | 62000 | 6400 | 16000 | 32000 | 13600 | 13600 | |
| 645200 | Cotis. Prévoyance Mutuelle | 0 € | | | | | | | |
| 645300 | Cotis. Retraites et Prévoyances | 0 € | | | | | | | |
| 645400 | Cotis. ASSEDIC | 0 € | | | | | | | |
| 645800 | Mutuelle obligatoire et prévoyance | 0 € | | | | | | | |
| 6475 | Médecine du travail | 0 € | | | | | | | |
| 65 | CHARGES DE GESTION COURANTE | 1 000 € | 0 € | 1 000 € | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € |
| 651600 | SACEM | 1 000 € | | 1000 | | | | | |
| 652000 | Charges supplétives | 0 € | | | | | | | |
| 654000 | Pertes sur créances irrécouvrables | 0 € | | | | | | | |
| 66 | CHARGES FINANCIERES | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € |
| 661000 | Intérêts des emprunts | 0 € | | | | | | | |
| 661600 | Intérêts bancaires | 0 € | | | | | | | |
| 668800 | Charges d'arrondis conv euros | 0 € | | | | | | | |
| 67 | CHARGES EXCEPTIONNELLES | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € |
| 671000 | Charges exceptionnelle sur opérations de gestion | 0 € | | | | | | | |
| 672000 | Charges exceptionnelles sur exercice antérieur | 0 € | | | | | | | |
| 671300 | Don-libéralités | 0 € | | | | | | | |
| 68 | DOT AUX AMORT. ET PROVISIONS | 15 221 € | 15 221 € | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € |
| 681100 | Dotations aux amortissements des immobilisations | 10 554 € | 10554 | | | | | | |
| 681700 | Dotation depreciation clients | 0 € | | | | | | | |
| 681500 | Dotations aux provisions retraites | 0 € | | | | | | | |
| 689000 | Reportis en fonds dédiés | 4 667 € | 4667 | | | | | | |
| | TOTAUX | 806 721 € | 199 831 € | 36 610 € | 58 330 € | 296 170 € | 153 200 € | 40 580 € | 22 000 € |
| | charges supplétives et MAD | 100 950 € | 29000 | | | 50898,21 | 21052,26 | | |
| | valorisation bénévolat | 21 000 € | 21000 | | | | | | |
| | TOTAUX | 928 671 € | 249 831 € | 36 610 € | 58 330 € | 347 068 € | 174 252 € | 40 580 € | 22 000 € |



"La Maison Pour Tous du pays mélusin" 2025

| PRODUITS | | | | | | | | | |
|------------|---------------------------------------------------------------|------------------|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------|---------------------------|------------------|------------------|-----------------|------------------------------|
| n° comptes | Intitulé | | Pilotage Logistique Direction | Animation sociocultur el de territoire 3/4 Temps | Famille Temps Plein | Enfance | Jeunesse | Ludothèque | Coordin solidarité 45% |
| 70 | VENTES DE PRODUITS FINIS PRESTATAIRES | 261 084 € | 87 764 € | 4 000 € | 32 500 € | 91 020 € | 24 100 € | 21 700 € | 0 € |
| 706200 | PS CAF Animation Globale | 87 764 € | 87 764 | | | | | | |
| 706230 | PS CAF Animation Collective Famille | 27 000 € | | | 27000 | | | | |
| 706231 | PS CAF bonus territoire | 0 € | | | | | | | |
| 706232 | PS CAF ALSH | 56 000 € | | | | 56000 | | | |
| 706234 | PS CAF JEUNES | 16 000 € | | | | | 16000 | | |
| 706260 | PS CLAS | 3 000 € | | | 3000 | | | | |
| | PS Ludothèque | 10 350 € | | | | | | 10350 | |
| | PS MSA | 1 000 € | | | | 900 | 100 | | |
| 706420 | Participation des usagers | 59 350 € | | 4000 | 2000 | 34000 | 8000 | 11350 | |
| 708800 | Autres produits d'activités annexes | 620 € | | | 500 | 120 | | | |
| 74 | SUBVENTIONS D'EXPLOITATION | 532 050 € | 251 050 € | 5 000 € | 12 000 € | 166 000 € | 96 000 € | 2 000 € | 0 € |
| 741060 | Subventions Grand Poitiers | 102 000 € | 100000 | | | | | 2000 | |
| | Subventions Grand Poitiers enfance jeunesse | 210 000 € | 100000 | | | 77000 | 33000 | | |
| 708400 | Mise à dispo. du personnel facturé | 149 000 € | | | | 89000 | 60000 | | |
| 741090 | Subv. Etat FONJEP | 7 300 € | 7300 | | | | | | |
| 742000 | Subv. Fonctionnement Région aide à l'emploi associatif | 6 000 € | 6000 | | | | | | |
| 743000 | Subvention Conseil Départemental | 5 000 € | | 5000 | | | | | |
| 744000 | Subvention Communes | 33 450 € | 33450 | | | | | | |
| | Subvention innov jeunes | 3 000 € | | | | | 3000 | | |
| 745100 | PS REAAP | 5 000 € | | | 5000 | | | | |
| 745200 | PS TLDF | 7 000 € | | | 7000 | | | | |
| 747000 | Fondations | 4 300 € | 4300 | | | | | | |
| 747001 | Autres (subvention d'exploitation C.A.F.) | 0 € | | | | | | | |
| 75 | AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE | 8 920 € | 5 420 € | 1 000 € | 1 000 € | 0 € | 0 € | 1 500 € | 0 € |
| 752000 | Contrepartie des charges supplétives | 0 € | 0 | | | | | | |
| 756000 | Cotisations des adhérents | 3 020 € | 1520 | | | | | 1500 | |
| 758200 | Remboursements du FAF (Uniformation) | 5 900 € | 3900 | 1000 | 1000 | | | | |
| 76 | PRODUITS FINANCIERS | 0 € | | | | | | | |
| 768100 | Produits financiers | 0 € | | | | | | | |
| 77 | PRODUITS EXCEPTIONNELS | 0 € | | | | | | | |
| 771000 | Produits exceptionnels sur opérations de gestion | 0 € | | | | | | | |
| 772000 | Produits exceptionnels sur exercice antérieur | 0 € | | | | | | | |
| 78 | REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS | 4 667 € | 4 667 € | | | | | | |
| 781000 | Reprise sur dotations | 0 € | | | | | | | |
| 781500 | Reprise sur provisions pour risques et charges d'exploitation | 0 € | | | | | | | |
| 789000 | Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs | 4 667 € | 4667 | | | | | | |
| 79 | TRANSFERT DE CHARGES | 0 € | | | | | | | |
| 791000 | Transfert de charges et divers | 0 € | | | | | | | |
| 791000 | IJ Prévoyance | 0 € | | | | | | | |
| 791000 | Remboursement Assurances | 0 € | | | | | | | |
| | TOTAUX | 806 721 € | 348 901 € | 10 000 € | 45 500 € | 257 020 € | 120 100 € | 25 200 € | 0 € |
| | charges supplétives et MAD | 100 950 € | 29000 | | | 50898,21 | 21052,26 | | |
| | valorisation bénévolat | 21 000 € | 21000 | | | | | | |
| | TOTAUX | 928 671 € | 398 901 € | 10 000 € | 45 500 € | 307 918 € | 141 152 € | 25 200 € | 0 € |

BUDGET PREVISIONNEL 2026-2027-2028

| | CHARGES | 2026 | 2027 | 2028 |
|----|----------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| 60 | Achat | 45 000 € | 46 000 € | 48 000 € |
| 61 | services extérieurs | 64 000 € | 65 750 € | 67 000 € |
| 62 | Autres services extérieurs | 335 000 € | 341 750 € | 345 000 € |
| 63 | Impôts et taxes | 2 000 € | 2 500 € | 3 000 € |
| 64 | Charges de personnel | 423 300 € | 433 000 € | 450 000 € |
| 68 | Dotation amortissement | 26 000 € | 43 000 € | 48 000 € |
| | Total | 895 300 € | 932 000 € | 961 000 € |
| | mises à disposition | 150 000 € | 170 000 € | 180 000 € |
| | Bénévolat | 25 000 € | 26 000 € | 28 000 € |
| | Total | 1 070 300 € | 1 128 000 € | 1 169 000 € |

| | PRODUITS | 2026 | 2027 | 2028 |
|-----------|----------------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| 70 | VENTES DE PRODUITS FINIS PRESTATAIRES | 309 700 € | 316 850 € | 324 400 € |
| | Participation des usagers | 60 500 € | 61 750 € | 63 000 € |
| | PS CAF Centre social | 89 500 € | 91 300 € | 93 400 € |
| | PS CAF FAMILLES | 27 500 € | 28 000 € | 28 500 € |
| | PS CAF Bonus Territoire | 42 000 € | 43 000 € | 44 000 € |
| | PSO CAF A.L.S.H. | 57 100 € | 58 200 € | 59 300 € |
| | PS CAF JEUNES | 16 300 € | 16 600 € | 17 000 € |
| | PS CAF C.L.A.S. | 6 000 € | 6 000 € | 6 000 € |
| | PS CAF Ludothèque | 8 800 € | 9 000 € | 9 200 € |
| | Autres produits d'activités annexes | 2 000 € | 3 000 € | 4 000 € |
| 74 | SUBVENTIONS D'EXPLOITATION | 582 100 € | 611 150 € | 631 600 € |
| | Subvention communes | 33 450 € | 33 450 € | 33 450 € |
| | Subventions Grand Poitiers | 102 000 € | 104 000 € | 106 000 € |
| | Subventions Grand Poitiers enfance jeunesse | 214 200 € | 219 000 € | 224 000 € |
| | Mise à disposition agents facturés | 152 000 € | 155 500 € | 158 600 € |
| | Fonjep | 7 400 € | 7 550 € | 7 300 € |
| | Subvention Conseil Départemental | 5 000 € | 5 000 € | 5 000 € |
| | Region aide à l'emploi associatif | 6 000 € | 7 000 € | 6 000 € |
| | caf Fond d'accompagnement | 24 500 € | 25 000 € | 25 500 € |
| | caf subvention innov jeunes | 3 000 € | 3 000 € | 3 000 € |
| | CAF reapp | 5 000 € | 5 000 € | 5 000 € |
| | Fondations / autres | 29 550 € | 46 650 € | 57 750 € |
| 75 | AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE | 3 500 € | 4 000 € | 5 000 € |
| | Contrepartie des charges supplétives | 0 € | 0 € | 0 € |
| | Cotisations des adhérents | 3 500 € | 4 000 € | 5 000 € |
| 76 | PRODUITS FINANCIERS | 0 € | 0 € | 0 € |
| 77 | PRODUITS EXCEPTIONNELS | 0 € | 0 € | 0 € |
| 78 | REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVIS | 0 € | 0 € | 0 € |
| 79 | TRANSFERT DE CHARGES | 0 € | 0 € | 0 € |
| | TOTAUX | 895 300 € | 932 000 € | 961 000 € |
| | charges supplétives et MAD | 150 000 € | 160 000 € | 180 000 € |
| | valorisation bénévolat | 25 000 € | 26 000 € | 28 000 € |
| | TOTAL | 1 070 300 € | 1 128 000 € | 1 169 000 € |



VII EVALUATION

a. Le choix d'une nouvelle méthode : Les chemins de changement

Evaluer un projet social c'est prendre du recul sur les orientations, objectifs et actions menées pour répondre aux besoins identifiés sur le territoire.

C'est l'occasion de prendre une distance et de regarder les effets produits sur le territoire, auprès des publics ciblés, mais aussi des partenaires associés.

A partir de l'évaluation de notre territoire, le centre socioculturel a fait le choix d'une méthode nouvelle : Les chemins du changement.

Il s'agit de décrire les étapes du chemin que nous souhaitons voir prendre par le territoire pour atteindre notre vision partagée.

Pour rappel nos 4 chemins de changement sont :

- **Axe Enfance Jeunesse : En 2028, les enfants et les jeunes du pays mélusin peuvent choisir et avoir accès aux ressources et aux offres de sport, de loisirs, de culture et sociales. Ils sont des citoyens impliqués dans la vie locale des 9 communes.**
- **Axe Parentalité Famille :**
 - **Axe 1 : Accès aux loisirs par et pour les familles**
 - **Axe 2 : Soutien à la parentalité pour toutes et tous**
- **Axe Soutien à la vie culturelle : En 2028, les habitants du pays mélusin sont initiés, ont envie et peuvent accéder et/ou participer à la culture.**
- **Axe vie associative/partenaires : En 2028, les habitants connaissent les associations et ont accès à l'information sur les services, les missions et l'activité des partenaires du territoire. Les partenaires et les associations se connaissent entre eux.**

Ces 4 chemins sont construits en changements immédiats (à très court terme 2025), en changements à moyen terme (2026), à long terme (2027) pour atteindre notre chemin ultime en 2028.

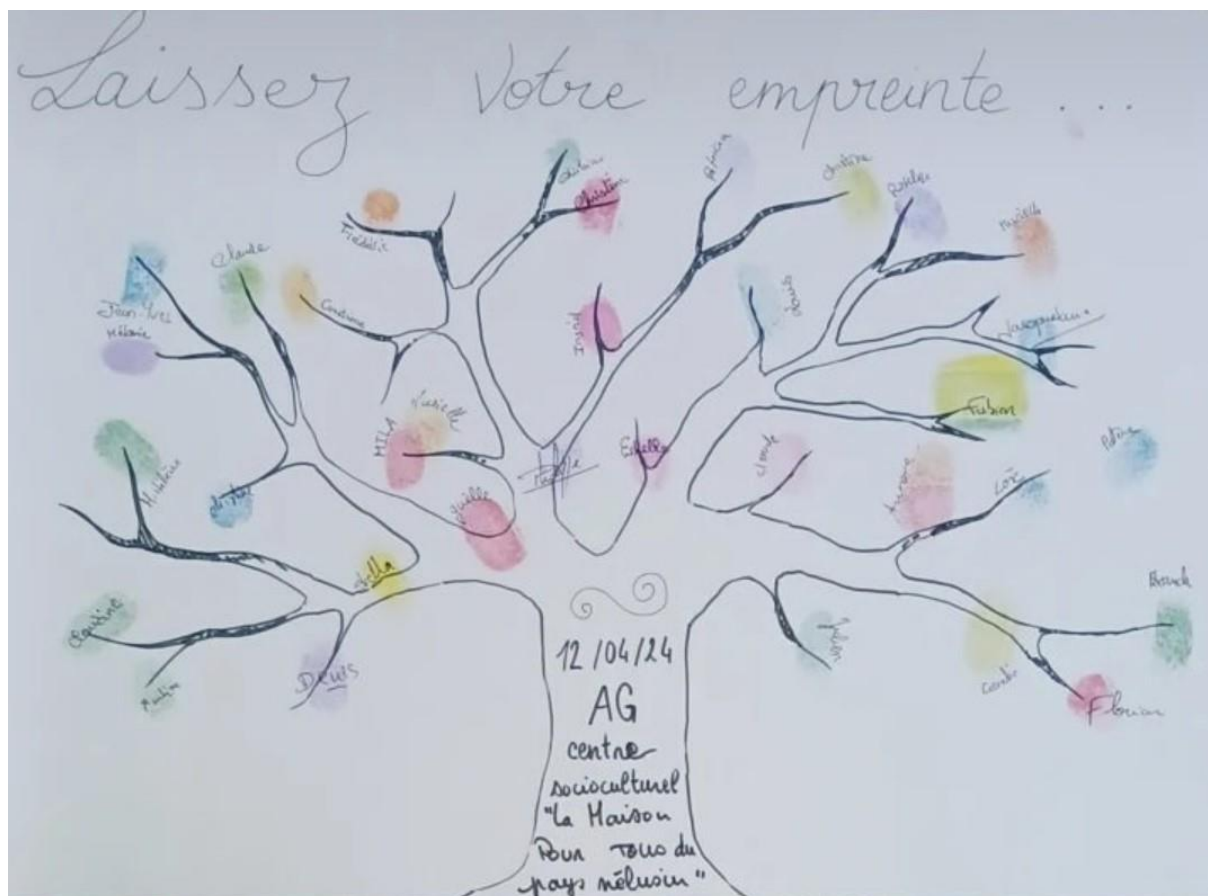
Pour produire ces changements, qui sont les impacts souhaités, le centre socioculturel mettra en œuvre des actions, énumérées dans les tableaux précédents.

Cette méthode permettra de suivre année après année, de 2025 à 2028 si nos objectifs sont atteints au travers des changements à très court, moyen et long terme.

b. Indicateurs d'évaluation

Les moyens énumérés précédemment serviront d'éléments de preuve et permettront de vérifier si nos actions ont été réalisées, si les changements visés ont été atteints. Ces éléments se retrouvent dans les tableaux préremplis pour chacun des 4 axes.





Document rédigé par l'équipe d'administrateurs et de salariés

Directeur de la publication : Murielle MARTINAT

Consultable et téléchargeable sur le site www.mptmelusine.fr



Centre socioculturel « La Maison Pour Tous du pays mélusin » projet social 2025-2028

VIII ANNEXES

a. Questionnaires habitants

Groupe socioprofessionnel

Agriculteur/rice exploitante Ouvrier-ère

Artisan-e, commerçant-e et chef.fe d'entreprise Professions intermédiaires

Cadre et professions intellectuelles supérieures Retraité-e

Employé-e Autre personne sans activité professionnelle

Où habitez-vous ?

Celle-L'Evescault Curzay-sur-Vonne Rouillé

Cloué Jazeneuil Sanxay

Coulombiers Lusignan Saint-Sauvant

Autre, précisez _____

Depuis combien de temps ?

1 an ou moins Entre 5 et 10 ans

Entre 1 et 5 ans 10 ans et plus

Pour quelle raison habitez-vous le Pays mélusin ?

Proximité familiale Cadre de vie

Proximité professionnelle Contraintes budgétaires

Vie sociale et amicale Autre, précisez _____

Pour votre logement, êtes-vous

Propriétaire Hébergé-e gratuitement

Locataire Autre, précisez _____

Situation familiale

Seule En couple sans enfant

Monoparentale 1 enfant En couple avec 1 enfant

Monoparentale 2 enfants En couple avec 2 enfants

Monoparentale 3 enfants et plus En couple avec 3 enfants et plus

Si vous avez des enfants, quelle est(ont) leur(s) situation(s) scolaire ?

Ecole primaire En activité professionnelle

Collège N'est pas scolarisé

Lycée Est trop jeune pour être scolarisé

Etudes Autre, précisez _____

Quel(s) mode(s) de garde utilisez-vous ?

Parent au foyer Accueil périscolaire

Proches (famille, amis) Babysitting

Crèche En recherche : avez-vous besoin d'aide ?

Assistent-e maternelle Autre, précisez _____



LES HABITANT-ES DU PAYS MELUSIN et d'ailleurs ET « LA MAISON POUR TOUS du Pays mélusin »

Un centre social et culturel (CSC) est un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.

C'est la vocation de l'association « La Maison Pour Tous du Pays mélusin » depuis sa création en 2018. En 5 ans, elle s'est construite et a ritualisé des rendez-vous conviviaux sur le territoire. L'envie était de créer un Espace de Vie sociale (EVS), et cela a abouti à l'obtention d'un agrément de la CAF pour un Centre SocioCultuel (CSC) en 2022.

C'est maintenant le moment de rédiger le nouveau projet social qui structurera le centre pour 4 ans de 2025 à 2028.

Pour cela, il est important que nous commissions vos attentes, car « La Maison Pour Tous du Pays mélusin » est un organisme qui agit pour et avec l'ensemble des partenaires du territoire : les habitants, les communes et les acteurs sociaux et économiques du Pays mélusin.

Nous vous remercions de prendre quelques minutes pour compléter ce questionnaire. Il est anonyme et aucune information ne sera diffusée sans votre accord.

Vous pouvez cependant nous laisser vos coordonnées si vous souhaitez nous rejoindre. Vous pouvez aussi nous contacter. Nous sommes à votre écoute dans les locaux de la MPT, en itinérance, et sur toutes nos manifestations partout sur le territoire.

Vous pouvez nous retourner le questionnaire aux lieux suivants jusqu'au 26 janvier 2024.

- Mairies
- Maison France Services
- A la MPT à Rouillé ou en itinérance

| | | | | | |
|----------------------------------------------|---------------------|-------------------------|----------------------------|--------------------|---------------------|
| 1 ^{er} et 3 ^{ème} du mois | Matin Après-midi | Lundi Cloué | Mardi Celle-L'Evescault | Mercredi Curzay | Vendredi Rouillé |
| 2 ^{ème} et 4 ^{ème} du mois | Matin Après-midi | Sanxay Saint-Sauvant | Coulombiers Lusignan | Jazeneuil | |

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

12 rue des Simons 86480 ROUILLE

☎ 07 82 93 83 67

✉ accueil@mptmelusin-csc86.org

🌐 CSC "La Maison Pour Tous du pays mélusin" [mptmelusin](http://mptmelusin.fr) <http://mptmelusin.fr>

QUI ETES-VOUS ?

Genre Femme Homme Autre

Âge Jusqu'à 10 ans De 11 à 15 ans De 16 à 20 ans

De 21 à 30 ans De 31 à 50 ans De 51 à 60 ans

De 61 à 70 ans De 71 à 80 ans 80 ans et plus

VOTRE BIEN ETRE SUR LE TERRITOIRE

Estimez-vous qu'il y ait des améliorations à apporter ? La/Lequelle(s) ?
(plusieurs réponses possibles)

- Environnement Vie quotidienne _____
- Transports Infrastructures _____
- Services Logement _____
- Actions citoyennes Autre, précisez _____

De quoi avez-vous besoin pour être heureux-se sur votre territoire ?

.....

.....

LA MPT ET VOUS

Connaissez-vous le centre socioculturel « La Maison Pour Tous (MPT) du Pays mélusin » ?

Oui Non

Comment l'avez-vous connu ?

- Bouche à oreille Facebook
- Manifestation Instagram
- Internet Autre, précisez _____

Etes-vous déjà venu-e dans les locaux de la MPT ?

Oui Non

Pour quelle(s) raison(s) ?

- Adhésion Réunion
- Partenariat Autre, précisez _____

Qu'attendez-vous d'un Centre SocioCultural ?

- Animations famille Accompagnement, préciser _____
- Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) Rencontres, préciser _____
- Secteur jeunes Autre, précisez _____

Quelle image avez-vous de la MPT ?

.....

.....

LES ACTIVITES DE LA MPT

Historiquement, la MPT organise des soirées « Pas Sages » et des Journées « Très Sages ». Depuis quelques mois, entre autres activités, il y a aussi la bibliothèque de rue, le café parents, et des sorties organisées par le secteur famille.

Avez-vous connaissance de ces actions ? Oui Non

La/lesquelle(s)

- Soirées « Pas Sages » : animations culturelles Café parents
- Journées « Très Sages » : temps de cogitation Sorties famille
- Bibliothèque de rue Autre, précisez _____

Participez-vous aux manifestations organisées

- Sur votre commune Oui Non

Si non, pourquoi ?

.....

- Hors de votre commune Oui Non

Si non, pourquoi ?

.....

La MPT est structurée autour de 5 axes, pouvez-vous les classer par ordre de priorité selon vous ?

- Enfance-Jeunesse Parentalité-Famille Solidarité
- Ecocitoyenneté Culture-Vie associative-Loisirs

VOTRE MOBILITE

Etes-vous mobile ? Oui Non

Possédez-vous le permis ?

- Oui Non, je n'ai pas les moyens
- Non, je suis en train de le passer Non, je n'ai pas le temps
- Non, je ne souhaite pas le passer Autre, précisez _____

Comment vous déplacez-vous ?

- A pieds Vélo / Trotinette
- Moto Voiture
- Scooter / Mobylette Autre, précisez _____
- Transports en commun

Sur quelle(s) commune(s) êtes-vous prêt-e à vous déplacer ?

- Celles-L'Evescault Curzay-sur-Vonne Sanxay
- Cloué Jazeneuil Saint-Sauvant
- Coulombiers Lusignan

S'il y avait une navette pour se rendre aux manifestations, l'utiliserez-vous ?

- Oui Non



CONTACT

Nom (facultatif) **Prénom** (facultatif)
Courriel (facultatif)
Téléphone (facultatif)
 J'accepte que mes données soient utilisées pour me recontacter ou m'informer sur les actions de la MPT. Oui Non

ET APRES

Merci de l'attention que vous portez à « La Maison Pour Tous du Pays mélusin ».
 Vous êtes arrivé(e) au bout de ce questionnaire, et c'est maintenant que tout commence !
 Concernant le renouvellement du projet social, vous pouvez continuer de **donner vos idées en vous joignant à nous lors des réunions de travail** qui seront organisées dans les mois qui viennent. Ces réunions auront comme objectif de travailler sur les envies et besoins des actrices du territoire => VOUS !
 La première se déroulera à **Jazeneuil le samedi 9 décembre**.
 Gardez le lien: **rendez-vous visite** et suivez la MPT sur les réseaux.
 Au plaisir de vous rencontrer.

QUEL ACTEUR DU TERRITOIRE ETES-VOUS

Etes-vous bénévole pour la MPT ? Oui Non
 - Si oui, pour quelle(s) activité(s) êtes-vous bénévole ?
 Buvette Communication
 Logistique Organisation
 Maquillage Autre, précisez _____
 - Si non, voudriez-vous l'être ? Oui Non
 o Si oui, pour quelle(s) activité(s) souhaitez-vous être bénévole ?
 Buvette Communication
 Logistique Organisation
 Maquillage Autre, précisez _____
 o Si non, pourquoi ? _____
Etes-vous membre d'une association du Pays mélusin ? Oui Non
 La/lesquelle(s) ? _____

PARLONS DE VOS ACTIVITES

Que faites-vous de votre temps libre ?

Qu'aimeriez-vous faire de votre temps libre ?

Où faites-vous de nouvelles connaissances ?

Quel lieu de rencontre aimeriez-vous trouver sur le territoire ?

ET VOUS, QUE VOUDRIEZ-VOUS FAIRE AVEC LA MPT ?

b. Questionnaires associations



LES ASSOCIATIONS DU PAYS MELUSIN ET « LA MAISON POUR TOUS du Pays mélusin »



Un centre social et culturel (CSC) est un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.

C'est la vocation de l'association « La Maison Pour Tous du Pays mélusin » depuis sa création en 2018. En 5 ans, elle s'est construite et a ritualisé des rendez-vous conviviaux sur le territoire. L'envie était de créer un Espace de Vie sociale (EVS), et cela a abouti à l'obtention d'un agrément de la CAF pour un Centre SocioCulturel (CSC) en 2022.

C'est maintenant le moment de rédiger le nouveau projet social qui structurera le centre pour 4 ans de 2025 à 2028.

Pour cela, il est important que nous connaissions vos attentes, car « La Maison Pour Tous du Pays mélusin » est un **organisme qui agit pour et avec l'ensemble des partenaires du territoire : les habitants, les communes et les acteurs sociaux et économiques du Pays mélusin.**

Nous vous remercions de prendre quelques minutes pour compléter ce questionnaire. Il est anonyme et aucune information ne sera diffusée sans votre accord.

Vous pouvez cependant nous laisser vos coordonnées si vous souhaitez nous rejoindre. Vous pouvez aussi nous contacter. Nous sommes à votre écoute dans les locaux de la MPT, en itinérance, et sur toutes nos manifestations partout sur le territoire.

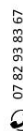
Vous pouvez nous retourner le questionnaire aux lieux suivants jusqu'au 26 janvier 2024.

- Mairies
- Maison France Services
- A la MPT à Rouillé ou en itinérance

| | | | | | |
|----------------------------------------------|---------------|-------------------|-------------|----------|-----------|
| 1 ^{er} et 3 ^{ème} du mois | Matin | Lundi | Mardi | Mercredi | Vendredi |
| Après-midi | Cloué | Celle-L'Évescault | Curzay | Rouillé | |
| 2 ^{ème} et 4 ^{ème} du mois | Matin | Samxay | Coulombiers | Lusignan | Jazeneuil |
| Après-midi | Saint-Sauvant | | | | |

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

12 rue des Sinsots 86480 ROUILLE



07 82 83 83 67



accueil@mptmelusin-csc86.org



mptmelusine

<http://mptmelusine.fr/>



CSC "La Maison Pour Tous du pays mélusin"

QUI ETES-VOUS

Type d'association Aînés Chasse et pêche Culture
 Eco-citoyenneté Mémoire Parents d'élèves
 Santé-Solidarité Sport Autre _____

Ville Celle-L'Évescault Curzay-sur-Vonne Samxay
 Cloué Jazeneuil Saint-Sauvant
 Coulombiers Lusignan Autre, précisez _____

BIEN ETRE SUR LE TERRITOIRE

Estimez-vous qu'il y ait des améliorations à apporter ? Vie quotidienne Infrastructures
 Transports Logement
 Services Autre, précisez _____

Actions citoyennes Autre, précisez _____

De quoi pensez-vous qu'il y ait besoin pour que tous-tes soient heureux-ses sur le territoire ? _____

QUELLES SONT VOS ATTENTES, BESOINS

Connaissez-vous le centre socioculturel la Maison Pour Tous (MPT) du Pays mélusin ? Oui Non

Comment l'avez-vous connu ? Facebook Instagram
 Manifestation Autre, précisez _____

Internet Autre, précisez _____

Etes-vous déjà venu-e dans les locaux de la MPT ? Oui Non

Pour quelle(s) raison(s) ? Réunion Autre, précisez _____

Adhésion Partenariat Autre, précisez _____

Quelle image avez-vous de la MPT ? _____

Qu'attendez-vous d'un Centre SocioCultural ?

- Animations sociales Accompagnement, préciser _____
- Animations culturelles Rencontres, préciser _____
- Partenariat Autre, préciser _____
- Coordination des associations

S'il y avait un minibus propriété de la MPT en prêt, l'utiliserez-vous ?

- Oui Non

QUEL PARTENAIRE DE LA MPT ETES-VOUS ?

Etes-vous partenaire de la MPT ?

Si oui, de quelle manière ? Et pourquoi ?

.....

Si non, voudriez-vous l'être ?

Si oui, de quelle manière souhaitez-vous être partenaire ? Et pourquoi ?

.....

Si non, pourquoi ?

.....

Connaissez-vous le carré agenda ?

- Oui Non

L'utilisez-vous ?

- Oui Non

Si non, pourquoi ?

.....

ET VOUS, QUE VOUDRIEZ-VOUS FAIRE AVEC LA MPT ?

.....

CONTACT

Nom de l'association (facultatif)

Contact (facultatif)

J'accepte que mes données soient utilisées pour me recontacter ou m'informer sur les actions de la MPT Oui Non

ET APRES

Merci de l'attention que vous portez à « La Maison Pour Tous du Pays mélusin ».

Vous êtes arrivé(e) au bout de ce questionnaire, et c'est maintenant que tout commence !

Concernant le renouvellement du projet social, vous pouvez continuer de **donner vos idées en vous joignant à nous lors des réunions de travail** qui seront organisées dans les mois qui viennent. Ces réunions auront comme objectif de travailler sur les envies et besoins des acteur·rice·s du territoire => VOUS !

La première se déroulera à **Jazeneuil le samedi 9 décembre**.

Gardez le lien: **rendez-vous visite** et suivez la MPT sur les réseaux.

Au plaisir de vous rencontrer.

c. Questionnaires partenaires



LES PARTENAIRES DE

« LA MAISON POUR TOUS DU PAYS MELUSIN »



Un centre social et culturel (CSC) est un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.

C'est la vocation de l'association « La Maison Pour Tous du Pays mélusin » depuis sa création en 2018. En 5 ans, elle s'est construite et a ritualisé des rendez-vous conviviaux sur le territoire. L'envie était de créer un Espace de Vie sociale (EVS), et cela a abouti à l'obtention d'un agrément de la CAF pour un Centre Socioculturel (CSC) en 2022.

C'est maintenant le moment de rédiger le nouveau projet social qui structurera le centre pour 4 ans de 2025 à 2028.

Pour cela, il est important que nous connaissions vos attentes, car « La Maison Pour Tous du Pays mélusin » est un organisme qui agit pour et avec l'ensemble des partenaires du territoire : les habitants, les communes et les acteurs sociaux et économiques du Pays mélusin.

Nous vous remercions de prendre quelques minutes pour compléter ce questionnaire. Il est anonyme et aucune information ne sera diffusée sans votre accord.

Vous pouvez cependant nous laisser vos coordonnées si vous souhaitez nous rejoindre. Vous pouvez aussi nous contacter. Nous sommes à votre écoute dans les locaux de la MPT, en itinérance, et sur toutes nos manifestations partout sur le territoire.

Vous pouvez nous retourner le questionnaire aux lieux suivants jusqu'au 26 janvier 2024.

- Mairies
- Maison France Services
- A la MPT à Rouillé ou en itinérance

| | | | | | |
|----------------------------------------------|------------|----------------|----------------------------|--------------------|---------------------|
| 1 ^{er} et 3 ^{ème} du mois | Matin | Lundi Cloué | Mardi Celle-L'Évescault | Mercredi Curzay | Vendredi Rouillé |
| 2 ^{ème} et 4 ^{ème} du mois | Après-midi | Sanxay | Coulombiers | Lusignan | Jazeuville |
| | Après-midi | Saint-Sauvant | | | |

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

12 rue des Sinsots 86480 ROUILLE

07 82 93 83 67

accueil@mptmelusin-csc86.org

[mptmelusin](https://www.instagram.com/mptmelusin)

<https://mptmelusine.fr/>

CSC "La Maison Pour Tous du pays mélusin"

QUI ÊTES-VOUS

Type d'organisme

- Accompagnement social
- Aide à la personne
- Enfance, Petite enfance, Jeunesse
- Commune
- Insertion
- Service public
- Autre, précisez _____

Ville

- Celle-L'Évescault
- Curzay-sur-Nonne
- Sanxay
- Cloué
- Jazeuville
- Saint-Sauvant
- Coulombiers
- Lusignan
- Autre, précisez _____

BIEN ÊTRE SUR LE TERRITOIRE

Estimez-vous qu'il y ait des améliorations à apporter ? la/lesquelle(s) ?

- Environnement
- Vie quotidienne
- Transports
- Infrastructures
- Services
- Logement
- Actions citoyennes
- Autre, précisez _____

De quoi pensez-vous qu'il y ait besoin pour que tous soient heureux sur le territoire ?

QUELLES SONT VOS ATTENTES, BESOINS

Etes-vous déjà venu-e dans les locaux de la MPT ?

- Oui
- Non

Pour quelle(s) raison(s) ?

- Adhésion
- Réunion
- Partenariat
- Autre, précisez _____

Quelle image avez-vous de la MPT ?

Qu'attendez-vous d'un Centre Socioculturel ?

- Animations culturelles
- Accompagnement, précisez _____
- Animations sociales
- Rencontres, précisez _____
- Partenariat
- Autre, précisez _____

QUEL PARTENAIRE DE LA MPT ETES-VOUS ?

Etes-vous partenaire de la MPT ?

Oui Non

Si oui, de quelle manière ? Et pourquoi ?

.....

Si non, voudriez-vous l'être ?

Oui Non

Si oui, de quelle manière souhaitez-vous être partenaire ?

.....

Si non, pourquoi ?

.....

ET VOUS, QUE VOUDRIEZ-VOUS FAIRE AVEC LA MPT ?

.....

.....

CONTACT

Nom de l'organisme (facultatif)

Contact (facultatif)

J'accepte que mes données soient utilisées pour me recontacter ou m'informer sur les actions de la MPT

Oui Non

ET APRES

Merci de l'attention que vous portez à « La Maison Pour Tous du Pays mélusin ».

Vous êtes arrivée au bout de ce questionnaire, et c'est maintenant que tout commence !

Concernant le renouvellement du projet social, vous pouvez continuer de **donner vos idées en vous joignant à nous lors des réunions de travail** qui seront organisées dans les mois qui viennent. Ces réunions auront comme objectif de travailler sur les envies et besoins des actrices du territoire => VOUS !

La première se déroulera à Jazeneuil le samedi 9 décembre.

Gardez le lien : **rendez-nous visite** et suivez la MPT sur les réseaux.

Au plaisir de vous rencontrer.

d. Réponses aux questionnaires

| Etes-vous bénévole pour la MPT ? | Oui | Si non, voudriez-vous ? | Oui |
|-----------------------------------------|-----|-------------------------|-----|
| Nombre de Buvette | 3 | Nombre de Buv | 5 |
| Nombre de Logistique | 4 | Nombre de Log | 4 |
| Nombre de Maquillage | | Nombre de Maq | 3 |
| Nombre de Communication | 2 | Nombre de Con | 4 |
| Nombre de Organisation | 4 | Nombre de Org | 7 |
| Nombre de Autre10 | 3 | Nombre de Aut | 3 |

| | Non | Oui | Total général |
|-----------------------------------------------------------------------|-----|-----|---------------|
| Nombre de Etes-vous membre d'une Association du Pays mélusin ? | 36 | 44 | 80 |

| | Non | Oui | Total général |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|-----|-----|---------------|
| Connaissez-vous le centre socioculturel "La Maison Pour Tous (MPT) du Pays mélusin" ? | 20 | 60 | 80 |

| Comment l'avez-vous connu ? | Oui |
|------------------------------------|-----|
| Nombre de Bouche à oreille | 27 |
| Nombre de Manifestation | 22 |
| Nombre de Internet | 8 |
| Nombre de Facebook | 10 |
| Nombre de Instagram | |
| Nombre de Autre5 | 18 |

Adhérente
ASV
Bureau
création
Depuis sa création
Divers flyer et affiches
Le Illiwap de la commune de cloué
Locaux de ROUILLE
Mairie
Mairie Curzay
mon mari est secrétaire de marie
panneau Pocket
Par le biais de l'école
rencontre
Réunions

| | Non | Oui | Total général |
|--------------------------------------------------------------------|-----|-----|---------------|
| Nombre de Etes-vous déjà venu-e dans les Locaux de la MPT ? | 41 | 19 | 60 |

| Pour quelle(s) raison(s) | Oui | (Vide) | Total général |
|---------------------------------|-----|--------|---------------|
| Nombre de Adhésion | 6 | | 6 |
| Nombre de ALSH | | | |
| Nombre de Sortie famille | 2 | | 2 |
| Nombre de Autre6 | 13 | | 13 |

Bureau 1
Devenir bénévole 1
En relation avec 1
Inauguration 1
Interview pour l 1
RDV 1
Renseignements 1
Réunion 4
Salarié 1
Souscription po 1



| Qu'attendez-vous d'un Centre SocioCultuel ? | |
|-----------------------------------------------|----|
| Nombre de Animations famille | 51 |
| Nombre de Accueil de Loisirs Sans Hébergement | 27 |
| Nombre de Secteur jeunes | 41 |
| Nombre de Accompagnement | 15 |
| Nombre de Rencontres | 21 |
| Nombre de Autre7 | 15 |

Précision Accompagnement

Accompagnement des jeunes
 Accompagner les gens pour les procédures de créations d'entreprise, des question juridique etc
 Aider les jeunes à découvrir la Culture locale
 Aides aux d'arches administratives, accompagnement à l'ouverture de droitsAss
 sociale, information en vis à vis
 Création d'activités associatives, organisation de voyages
 Dans l'accès aux droits, à la culture
 Pour les démarches
 Sur des sujets qui préoccupent les parents, par exemple (l'orientation des enfants, l'éducation à l'information, etc.)
 Transport

Précision Rencontres

Animations, spectacles pour toutes et tous
 Atelier, débat...
 Créer du lien social
 Espace de rencontre lors d'événements/animations
 Groupe de rencontres pour les personnes seules, isolées
 Intergénérationnels - entreprises/demandeurs emplois - amicales/informelles - parents pour échanges entre eux
 Lieux de rencontre animé en débat par exemple ou tout simplement un lieu convivial
 Organiser des journées asso plus fréquentes
 Partager autour d'un jeu ou d'un thème de discussion
 Pour discuter, échanger
 Rencontre pour enfant entre 10 et 17 ans
 Rencontres culturelles
 Rencontres thématiques
 Rompre l'isolement
 Soirées à thème (discussions), groupes de parole

Précision Autre

Animations culturelles : théâtre ; concert ; cinéma mais avec des possibilités pour s'y rendre !
 Animations jeunes adultes - cuisine
 culture
 Événements culturels
 Événements culturels, pratiques artistiques
 Informations/orga sur événements culturels, musicaux, sportifs,
 je ne sais pas
 Lieu d'infos sur les événements culturels locaux
 Organiser des espaces de débats, permettant aux habitants de s'organiser pour être acteurs de leur territoire.
 Plus de culture
 Proposition de spectacle pour les enfants



| | Non | Oui |
|----------------------------------------------------------|-----|-----|
| Nombre de Avez-vous connaissance de ces Actions ? | 43 | 37 |
| La/Lesquelles | Oui | |
| Nombre de Soirées "Pas Sages": animations cultu | 21 | |
| Nombre de Journées "Très Sages": temps de cogi | 12 | |
| Nombre de Bibliothèque de rue | 21 | |
| Nombre de Café parents | 11 | |
| Nombre de Sorties famille | 12 | |
| Nombre de Autre8 | 6 | |

Animations
Après-midi jeux
Concert, soirée rugby

Participez-vous aux manifestations organisées

| | Non | Oui |
|-----------------------------|-----|-----|
| Nombre de Sur votre commune | 30 | 50 |

Ça fait peu de temps que nous sommes là + pas toujours au courant ou disponibles
Car je ne suis encore qu'une enfant
Déjà très occupé
Je n'ai pas eu connaissance de celles-ci
Je n'ai pas le temps
Je ne peux pas
Je ne suis pas au courant
Je travaille et ne peux pas me libérer.
Les propositions sur ma commune ne m'intéressent pas
Manque de communication sur les différentes activités et leur contenu
manque de temps
Manque d'informations
Méconnaissance des activités proposées, manque de temps
Nous n'avons pas l'information
Par manque de disponibilité aux dates proposées
Pas connaissance
Pas dispo de dispo aux dates
Pas disponible
Pas disponible aux dates proposées
Pas intéressé
Pas intéressé
Pas le temps
Pas l'envie

| | Non | Oui |
|---------------------------------|-----|-----|
| Nombre de Hors de votre commune | 38 | 42 |

Car je ne suis qu'une enfant Contraintes professionnelles et familiales
Déjà très occupé
Difficile de sortir sans être attendu
encore moins le temps
Idem
Je n'ai déjà pas le temps dans ma commune mais alors en dehors...Je n'ai pas eu connaissance de celles ci
Je n'ai pas toujours les infos (mais je n'ai pas encore le réflexe d'aller les chercher).
Je ne peux pas
Je ne suis pas au courant
Manque de temps
Manque d'informations
manque te temps
Nous n'avons pas l'information
Parce que je n'ai aucune solution pour me déplacer
Pas connaissance
Pas de moyen de transport
Pas dispo aux dates mentionnées -
Pas disponible
Pas encore eu l'occasion depuis les « Pas Sages » à la maison des services
Pas intéressé
Pas intéressé
Pas le temps
Pas l'envie
Peu d'informations
Souvent par manque de temps. On ne peut pas tout faire
Trop de manifestations



De quoi avez-vous besoin pour être heureux-se sur votre territoire ?

Accessibilité produits locaux bio/responsables - partage des espaces entre classes sociales et échanges sociaux
 Activité physique
 Aide aux transports
 Aidé les personnes handicapées
 Animation, lieux de rencontre
 Artisans locaux et médecine de proximité
 BEAUCOUP plus de vie culturelle et sociale.
 Bus Rouillé Poitiers, zone de la République
 Calme et proximité des services
 Commerces et manifestations culturelles
 Culture
 D'animations culturelles
 D'avoir des jardins partagés
 De bar et de boulangeries
 De garder la piscine de saint sauvant ouverte
 De la communication
 De la facilité d'accès aux communes et à leurs informations pour pouvoir participer aux actions, pouvoir acheter
 De rencontres sociales
 De services de proximité, de vie sociale
 De services, de vie associative
 De temps
 De temps à partager avec mes enfants.
 Déjà très bon cadre de vie, juste un peu en manque d'endroits pour se retrouver, échanger, se cultiver
 Des appels des institutions
 Des autres
 Des commerces et des activités associatives
 Des manifestations publiques culturelles ...
 D'espace de rencontres et de partage
 D'un mode de garde qui n'exige pas un planning 6 mois à l'avance
 Ecole élémentaire ludique/sécurisée, routes en meilleur état, cheminements piétons, plus de respect pour l'environnement
 Ecoute, partage
 Être moins enclavé ; isolé
 Festivités intergénérationnelles
 Interdire la chasse.
 Je ne sais pas
 Je suis heureuse...
 La proximité et le cadre de vie
 Lien social - événements culturels - services indispensables
 Personnellement il y a tout ce qu'il faut pour cela
 Pistes cyclables
 Plus d'activités sportives et culturelles pour les adultes
 Plus de bon sens de tout le monde & plus de confiance
 Plus de communication de la part de la mairie
 Plus de végétation.
 Plus de vie culturelle
 Prise en compte de l'avis des citoyens
 Que les besoins des habitants du territoire soit pris en compte
 Que les gens soient heureux
 Que les habitants soient régulièrement consultés, impliqués sur les grandes questions qui les concernent.
 Que veut dire "être heureux " ?
 Revitaliser le centre bourg de Lusignan
 Rien
 Rien, on est bien
 Services de proximité - animations pour tous
 Services de proximité et verdure
 Skate Park ou autres structures de jeux pour enfants
 Tranquillité
 Tranquillité et sécurité.
 Transport à Poitiers et animation spectacle
 Un centre aéré
 Un environnement sain et l'accès à des produits locaux de qualité



Quelle image avez-vous de la MPT?

A l'écoute

Accès aux droits-Vie culturelle-Fédération et mutualisation de la vie associative (humains, matériel...)

Anciennement adhérents du CSC du Mellois, on adore

Animations sur le territoire

Association dynamique et qui a envie de développer le territoire

Bonne

Dynamique

En devenir

Encore un peu éloignée de nous, pour des questions d'organisation (je travaille sur les temps d'animations pro

Excellente

Floue

Initiative intéressante et nécessaire

Itinérance et lien social

Je ne connais pas

Jeune

Lieu de rencontres et d'échanges et lieu d'animations culturelles (expo)

Lieu interactif de rencontres et d'échanges

Positive

Proximité, création de lien

RAS

Relativement floue

Rien

Solidarité, entraide, écoute

Structure qui centralise les infos et coordonne des actions culturelles

Très floue : on a du mal à voir son centre d'activité : amener la culture dans les communes ? ou + sociale ?

Un projet qui se construit avec des premières actions qui se mettent en place.

Une association dynamique où il fait bon travailler

Volonté de dynamiser le secteur mélusin avec proposition de nouvelles animations (ex : lecture après école,...)

Que faites-vous de votre temps libre ?

Accompagner mon fils aux activités, devoirs, entretien maison, RDV médicaux

Activités avec mon enfant

Aéromodélisme, pêche, randonnées et tourisme.

Animations de l'association / Vie de la commune

Associatif

Badminton, théâtre, natation, activités manuelles

Balades (Terra Aventura), visite du patrimoine, jeux

Balade, activité avec mes enfants

Bénévole d'une association départementale de sauvegarde d'animaux

Bricolage - mécanique auto - espaces verts

Bricolage, marche, vélo

Bricolage, randonnées à pied, vélo, vacances en VVF le plus souvent

Bricolage, sortie culture, ENFANTS

Bricolages - Voyages - Vélo - Sorties entre amis

Bucheronnage, lecture, expo, cinéma, bibliothèque

Cuisine. Lire. Marcher

Danse, vélo, bricolage avec les enfants

Écriture, chant, grec, lecture, amis, famille, etc.

Élever mes enfants

Engagée aux Mélusins en transition et ferme Emmaüs Maisoncelle et plein d'activités qui m'intéressent

Famille, bricolage, voyage

Foot - Mairie

Gymnastique

Jardinage, lecture, manifestations culturelles

Je cours, je nage, je randonne en famille

Je dors ou bricole

Je lis

Je m'occupe de mes enfants, un peu de lecture et balades avec mon chien

Je m'occupe de mon club

Je n'en ai pas !

Je passe du temps avec les enfants, jeux de sociétés, randonnées, j'aide les autres personnes en difficulté

Je reste chez moi je suis casanière

Je sors avec mes Amies, je lis, et j'écoute de la musique

Je n'en ai pas...

Jeux de société, sport, lecture, loisirs créatifs, bénévolat...

Jouer aux jeux vidéo - du shopping



Lecture - cinéma - sport - voyages
 Lecture - gym - promenades - chorale et chant
 Lecture, broderie, cuisine, couture
 Lecture, promenade en forêt, loisir créatif, cinéma, cuisine
 Lecture ; cinéma ; musique sport
 Lecture-Cinéma-Bénévolat
 Marché Courir Lire Apprendre l'anglais
 Marche, cuisine, musique, danse, bibliothèque, cinéma, Terra Aventura
 Marche, photo,
 Membre de plusieurs associations
 Ménage et marche
 Philatélie, maquette, jardin, bénévolat
 Piano / jeux vidéo / chant
 Piscine, randonnée, aller voir des spectacle, bibliothèque
 qi gong, yoga, piscine
 Randonnées - peinture - jardinage
 Repos - films - travaux - cuisine
 Sorties avec mon enfant
 Sport
 Sport - artisanat
 Sport - lecture - travaux manuels
 Sport - marche
 Sport culture repos bar resto lecture
 Sport, travaux manuels
 Sports
 Temps en famille, bricolage, promenade, potager, yoga, lecture...
 Théâtre - animation associative - marche - sport - bricolage - jardinage - lecture - ...
 TV, lecture, tricot, jeux de société
 Yoga et rando
 Yoga natation jardin animaux café soirées
 Yoga, natation, cuisine, couture

Qu'aimeriez-vous faire de votre temps libre ?

Activités sportives et ou culturelles
 Aller au théâtre - concerts - sorties culturelles -...
 Aller dans une ludothèque
 Aller voir des concerts, monter une chorale militante
 Avoir un jardin pour faire du potager / Club de philatélie
 Cinéma, patinoire...
 Créer
 Danse, théâtre
 Découvertes, balades
 Découvrir la région
 Des ateliers upcycling, couture ou cuisine, des fêtes en local
 Dessiner
 Du calme - jardinage
 Échanger sur la couture, bricoler
 Faire connaître plus mon club
 Faire des connaissances autour d'après-midi jeux de société
 Jardinage
 J'en ai peu
 La même chose
 Lecture, informatique
 Manifestations culturelles
 Plein de chose de calme et reposant (jouer aux jeux vidéo, lire, jouer aux jeux de société et dormir bordel)
 Plus d'activité familial
 Plus d'activités personnelles (peinture, jardinage), et de rencontres (monde associatif)
 Plus de musique et d'activités partagées en famille
 Plus de temps en collectif, proche de chez moi
 Plus de temps pour moi
 Plus lire, plus de balades
 Rencontrer d'autres personnes
 Rien
 Sessions bricolage avec les enfants. Sortie avec les enfants. Apprendre l'anglais
 S'occuper de ma maison
 Sortie culturelle
 Sortir avec mes amis, aller à un concert de Stray Kids



Un lieu qui ressemble à un café / librairie / scène ouverte
 Une librairie, un magasin de jeux, un café
 Une ludothèque, un bar, un café-théâtre, un salon de thé
 Une salle dédiée à la MPT et une salle de spectacle

ET VOUS, QUE VOUDRIEZ-VOUS FAIRE AVEC LA MPT ?

Accompagner les habitants vers leur bien-être
 Action sur l'écocitoyenneté
 Attentive à ce qui s'y passe mais je ne sais pas encore
 Continuer à suivre le développement de ses activités
 J'aimerais organiser davantage de chose en corrélation avec mon asso de protection des chats... A discuter !
 Je n'ai pas beaucoup de temps. Mais je peux ponctuellement aider la.mpt sur de l'ingénierie de projets, de l'animation...
 Je n'ai pas encore d'idées
 Je réalise que je ne connais pas assez vos actions. A moi de faire ce boulot, pour mieux proposer des choses après !
 Je rêve d'avoir de la souplesse pour l'utilisation du CLSH, je cherche un atelier LSF, j'anime du jeu de société.
 Je suis curieuse de la MPT, mais je manque de temps.
 Ouvrir un espace de rencontres ; d'accueil, d'échanges sur Saint-Sauvant
 Partager, échanger, pourquoi pas aussi des objets, vêtements, ... Donner à ce qui en ont vraiment besoin aussi.
 Partenariat - événements culturels
 Pas d'idées précises
 Pourquoi pas refaire une chorale militante
 Profiter de la programmation ou des différents événements sur le territoire
 Proposition : festival de la BD à Angoulême
 Rencontrer d'autres habitants
 Sortie en famille, sport

Quel lieu de rencontre aimeriez-vous trouver sur le territoire ?

Activités vivrières (jardinage, bricolage, cuisine) en commun (gain de temps, de savoir-faire, rencontres, économies)
 Aucun
 Bar à jeux
 Bar dansant
 Café associatif
 Café associatif convivial familial chaleureux
 Café associatif, événements culturels, tiers lieu de centre-ville
 Café-concert, café débat
 Café/concert ; Cafés parents ; etc.
 Création d'un café (salon de thé) associatif
 Cybercafé, bar à chat (quand c'est bien tenu !!), festival
 D'autres cafés solidaires comme à Celle
 Des bars/café
 Des clubs de sport ouvert en matinée par ex pour rencontrer d'autres personnes en horaires décalées et se détendre ensemble (yoga)
 Différentes manifestations pour partager avec les autres
 J'aime le café associatif de Celle l'Evescault
 Je ne sais pas.
 L'existant me convient
 Lieux de bon vivre/ conviviale
 Ludothèque
 MPT -
 Places de village - salles des fêtes - cafés assos
 Plus de lieux de convivialité ou culturels
 Spectacles
 Un bar
 Un centre socio culturel
 Un club de philatélie
 Un lieu de rencontres quel qu'il soit serait déjà très bien !



Un grand marché hebdomadaire
 Une plus grande capacité d'accueil au centre de loisirs Croq'Soleil

Infrastructures

Infrastructures sportives, travaux de rénovation
 Infrastructures : peu de commerces de centre-ville, musée souvent fermé, pas de lieu d'expo
 L'itinérance m'a un peu perdu...un lieu identifié me conviendrait plus.
 Pistes cyclables
 Réseau téléphonique et internet
 Un réseau routier à mieux entretenir, améliorer la sécurité routière

Transports

+ de bus, + piste cyclable pour rejoindre Lusignan, dépôt de paniers de légumes à cloué.
 + de transports en commun
 Aller-Retour Poitiers
 Avoir plus de services médicaux avec toutes les bâtisses vides dans Rouillé
 Bus pour aller à Poitiers
 De Rouillé à Lusignan (bus)
 Des pistes cyclables et des minibus
 Développer vie locale
 Difficulté à conduire liée à handicap à la main
 Ligne de transport entre Venours et Poitiers pour les lycéens Ligne 36.
 Logements abordables et bien isolés
 Plus de dessertes locales, plus d'horaires
 Plus de passage de bus pour Poitiers
 Plus de train, de bus
 Plus de trains/bus pour Poitiers & Niort
 Plus de transport en commun, y compris le soir (on peut partir sur Poitiers jusqu'à 20h, mais on n'a aucun moyen de revenir)
 Plus de transports en commun vers Poitiers le week-end et une solution pour rentrer de Poitiers après 20h pour pouvoir sortir
 Plus de voie verte, plus de ter ou bus vers des destinations "perpendiculaire " à Poitiers (Vouillé, Vivonne...)
 Transport en commun intercommunal

Réponses en fonction des thèmes abordés

Environnement

Aider les commerces
 Chemins de promenade
 D'espace de débats
 Disparition du skate parc, disparition du second plongeur, dommage !!!
 Environnement : très peu de chemins piétonniers et zones d'agrément (parcs, jeux jardins) pas accessibles depuis les lotissements
 Moins de pollution phytosanitaire, une meilleure qualité de l'eau,
 On peut toujours faire mieux quand ça concerne l'environnement
 Pistes cyclables
 Pistes cyclables
 Plus d'agriculture
 Plus d'arbres, moins de pesticides, plus d'actions en faveur de l'environnement
 Plus d'arbres, plus d'haies, plus fleurs : remettre de la verdure partout
 Requestionner l'agriculture/ Informer sur la toxicité de l'agro-industrie et le danger des projets des bassines.
 Transport

Services

Club de sport (muscultation), épicerie bio ou assimilé
 Commerces dans les bourgs
 Dépôt de pain/viennoiserie ou distributeur de pain/viennoiserie à cloué
 D'offre d'activités physique et culturelles plus diversifiées.
 Inciter les personnes dans le besoin de solliciter pour toute démarche
 Le nombre de places aux centres mercredi et vacances scolaire
 Ludothèque
 Plus de lien entre l'interco et la population
 Que la mairie soit plus proche de ses administrés
 Services : centre du mercredi difficile d'accès, office de tourisme souvent fermé
 Transport vers Lusignan, Poitiers, etc...
 Un accueil pour les enfants pendant les vacances scolaires ou les mercredis après-midi proche de notre lieu de vie



Transport inter commune du pays mélusin
 Un transport vers Poitiers après la dernière heure de cours du collège le mercredi + navette des communes vers Lusignan
 Vélo - picbus

Logement

Bâti vieux à rénover et valoriser (cadre de vie) plutôt que de construire du neuf qui dure quelques dizaines d'années
 Les biens immobiliers à acheter sont souvent très, trop, chers.
 Location accessible et décente
 Logement : pas de hlm, locations chères et peu nombreuses
 Plus de services de proximité
 Redonner vie à Rouillé avec plus de choses
 Rénovation énergétique
 Un peu plus de logements sociaux ou de biens immobiliers à la location

Actions citoyennes

Actions citoyennes : difficile d'en voir les effets
 Actions citoyennes et fédératrices
 Association interG, écocitoyenneté
 Associer la population aux projets
 De communication sur les offres et services à proximité
 Marche ou course pour la lutte contre le cancer du sein par exemple
 Net amélioration
 Organisation de réunion public avec des thèmes sur l'environnement, la parentalité, la parole aux citoyens.
 Une meilleure visibilité des actions citoyennes du territoire

Autre

Appréciations et préservons ce que l'on a déjà...
 Culturel
 Faire connaître les associations sportives handicap
 Manque de lieux de sociabilité sur Lusignan (rencontres jeunes parents, café, foyer rural...)

Marché de producteurs
 Panneaux d'affichage lumineux en panne depuis plusieurs mois...
 Plus de lieu de sociabilité (bar associatif par exemple) et plus d'évènements culturels
 Sécurité routière, respect des vitesses
 Soutien de la vie associative
 Un lieu et une programmation culturelle
 + de commerces de proximité
 Améliorer la sécurité routière
 Crèche
 Manque de lieu de vie culturelle
 Plus de manifs pour les ados
 Que Rouillé soit plus entretenu niveau voirie et entretien des cités
 Vie quotidienne : le marché de Lusignan est ridiculement petit, le supermarché très mal achalandé



e. Porteur de parole collège de Lusignan

| Mobilité | Extérieurs | Espaces dédiés | Activités | Alimentation |
|--------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|
| | Skate parks (Coulombiers...) | Espace de discussion et d'aide (dyslexique, pb dans la tête, pb famille, amis...) | Multi activités le WE | Plus de foodtrucks (surtout asiatique) |
| Des abris-bus | Améliorer les city stades | Lieux de culture (musées, mini concerts...) | Marche à pied avec des personnes (pour se rencontrer et s'entendre) | Vendeur de gaufres |
| Des transports entre les communes (navettes gratuites) | Ajouter des machines ; parcours de santé | Vétérinaire (à Cloué) | Anglais | Tacos |
| Pouvoir se déplacer à vélo, à pied, en sécurité | Avoir des points de recharge téléphones (par vélo...) | | Foot (Saint-Sauvant) tous les âges - filles/garçons | Crêpes |
| | Piste de roller | | Langue des signes | |
| | Tyrolienne | | Cuisine | |
| | Tables de Ping Pong | | Agriculture | |
| | Espaces de regroupement (banc, tables...cosy) | | Chant | |
| | Foyer pour les jeunes (Coulombiers, Saint-Sauvant (12-12 ans), Venours...) | | Théâtre | |
| | Créer des Terra Aventura (hors Lusignan) | | Rencontres interclubs de palet | |
| | | | Escalade | |
| | | | Dessin | |
| | | | Danse | |
| | | | Rubik's cube | |
| | | | Basket (Saint-Sauvant) - tous les âges - filles/garçons | |
| | | | Mentalisme | |
| | | | Lecture | |
| | | | Piste d'athlétisme | |
| | | | Couture | |

f. Liste entretiens réalisés

- Administrateurs
 - Aurore PENIN coprésidente
 - Claude WOLTER
 - Dominique BOURDAIS
 - Elisabeth THEBAULT, membre du bureau
 - Fabien QUINTARD, membre du bureau
 - Franck BERLAND Co-Trésorier
 - Ingrid DEBONS, bénévole
 - Florian BRACONNIER
 - Jérôme MEMETEAU, Co-Président
 - Louis MOMON, Co-Président
 - Marie-Hélène GAUTRON
 - Mathieu VILLENEUVE
 - Nicolas BAUD, Co-Secrétaire
 - Patricia ROYAUX-MULLER, Co-trésorière
 - Mélanie FORESTIER
 - Christelle JALU, bénévole
- Maires/élus :
 - Rozenn SENELAS, Maire de Curzay-Sur-Vonne
 - Bernard CHAUVET, Maire de Jazeneuil
 - Christophe CHAPPET, Maire de St-Sauvant
 - Jean-Luc SOULARD, Maire de Rouillé
 - Isabelle MOPIN, Maire de Coulombiers
 - Claudine VAILLAND et Jacky MICHAUD, Adjointes de Lusignan
 - Frédéric LEONAT, Maire de Celle L'Evescault
- Associations :
 - Rémy BAYOU pour « Mélusik »
 - Dominique BERCIER pour le « F.J.E.P. (Foyer Jeune Education Populaire) »
 - Cathy BARRETEAU du « Collectif Mélusine »
 - Catherine GHESQUIERE pour « Les Mélusins en transition »
 - Emmanuelle PATRI pour « La Dorne »
 - Annie QUINTARD pour « L'Association Culture et Spectacles Lusignan » A.C.S.L. »
 - Céline TANGUY BLANCHET pour « Jazeneuil Activités Sportives »
 - Philippe SOUCHER pour Solidarité Environnement Insertion (S.E.I.)

g. Dates réunions groupe ressource :

- 24.10.23
- 16.11.23
- 14.12.23
- 25.01.24
- 13.02.24
- 07.03.24
- 19.03.24
- 02.04.24
- 06.05.24
- 15.05.24



h. « Très Sage » le 9 décembre 2023

| VIE ASSOCIATIVE | | |
|--------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| SE FAIRE PLAISIR CONVIVIALITÉ | | |
| Liens sociaux | Animation du territoire | Fédérer Mutualiser |
| Solidarité | Création évènementiel | Salle commune |
| Intergénération | Mobilité partagée | Inventaire partagé du matériel |
| Mixité | Projets communs ou complémentaires | Formation des bénévoles (et financement) |
| | | Communication, Organisation partagées |
| | Projets multi-associations | Créer un réseau de bénévoles des associations du territoire |
| | Partage | Fédérer les associations du territoire |
| | | Mutualisation du matériel |
| | | Mutualisation des moyens entre associations (parc de matériel, friteuse, vaisselle, etc) = recenser les possibles |
| | | Faire réseau sur 9 communes rurales (asso, mairies, habitants) |
| | | Réseau associatif connu et reconnu |
| | Carte des services à la population | Coordonner les associations du territoire |
| | | Coordination logistique |
| | | Catalogue associatif, activité |

| ECO-CITOYENNETÉ | | |
|------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| | Ecologie | |
| Grand jardin partagé | Respecter son territoire, l'aimer, le défendre | Atelier cuisine |
| | Faire connaître l'existant : guichet unique | Conserverie partagée |
| | Organiser des actions autour de l'écologie (journée de ramassage des déchets) | Repas et cuisine partagée (appui conserverie ?) |
| | Des ateliers "découverte" des pratiques alternatives (permaculture, faire ses produits ménagers, ...) en partenariat avec les assos locales existantes | |

| COMMUNICATION | | |
|--------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| Aller vers "physique" | Numérique | Outils de communication |
| Aller frapper chez les habitants "les invisibles" | Campagne de mailing | Carré agenda + + + |
| Conseils municipaux (vœux) | Réseaux sociaux (FB, INSTA, site internet, Tik Tok, Panopocket, Illiwapa, Intramuros) | Cartographie des associations et commerces |
| Lieux de rencontre et manifestations du Pays mélusin | Développer le site internet (Campagnol) | Annuaire de asso et services à la population |
| Manifestations MPT | | Communication via entreprises (CE) |
| Enfance | | Crieur |
| Meilleure communication (porte à porte , flyer boites aux lettres) | Communication | |

| ENFANCE-JEUNESSE | | |
|---------------------------|--------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Prévention des addictions | Enfance Jeunesse; Ouvrir des horizons | Gérer le centre de loisirs et les ados pour mieux se faire connaître |
| | Plus de culture (urbaine) pour plaire aux jeunes | Accueil ados à développer |
| | | Un lieu convivial pour les jeunes (en auto-gestion?) |



| MOBILITÉ | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| | Mobilité | |
| Covoiturage - Transports en commun | Développer le transport solidaire | Pistes cyclables |
| Transports en commun | | Meilleur réseau de pistes cyclables |
| Mise en place de covoiturage | Un réseau de "solidarité culturelle": permettre à tous·tes l'accessibilité aux événements culturels locaux (transport solidaire, accessibilité handi...) | |
| Plus de mobilité entre les communes (et vers les grandes villes) surtout le WE : transport en commun | | |
| | Accès culture pour tous | |

| SOLIDARITÉ | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Lien-Soutien | Une épicerie solidaire "ouverte": un commerce aux tarifs adaptés pour les personnes en difficulté mais fréquenté par tous·tes (2 tarifs); Mixité sociale / encourager l'acte solidaire | Un lieu mis à disposition des parents (avec garderie ou "enfants") afin de permettre de se retrouver hors de chez eux |
| Partage | | Sortir de l'isolement |
| Des ateliers de rencontre et échanges de savoirs-faire (tricot-thé, repare-café,...) | | Identifier les invisibles sur le territoire |
| Solidarité entre les territoires | | |
| Soutien | Ne pas refaire ce qui se fait déjà sur le territoire | |
| Solidarité | Manque d'infrastructure, services | |

| CULTURE | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|
| Lieux identifiés et adaptés | Accueil de créations (musique, photo, arts plastiques, livres, théâtres,...) | Culture pour tous (mobilité, handi, budget, intergénération) |
| Un·e animateur·rice identifié·e pour le territoire | Organiser des rencontres entre le public et les artistes, artisans d'art) | Imaginer des manifestations pour chaque génération et pas forcément intergénération |
| Répertoire des lieux accessibles pour la culture (salles Mélusik, bibliothèques, ateliers,...) | Accueillir des artistes professionnels | Politique de tarification adaptée à tous les budgets |
| Une vraie salle de spectacle | Un lieu d'accueil des artistes en résidence | Pouvoir se déplacer vers les lieux culturels |
| Salle de spectacle | Ouverture culturelle | Carnaval intercommunal |
| Salle de spectacle | Montage d'expos avec assos et/ou communes | Jouer, s'amuser (lien social et apprentissage) |
| Ludothèque | Temps de pratique artistique/créative parents-enfants (ou initiation/sensibilisation) | Reprendre les soirées culturelles "Pas Sages" comme médiateur |
| Sports-loisirs | Un lieu de travail artistique (accueil en résidence et espaces adaptés) | S'ouvrir sur la culture numérique (jeux vidéo) et populaire (cinéma, dessin animé, jeux,...) |
| Plus de lieux de vie culture associative | S'intégrer aux manifestations nationales (semaine bleue, journée du patrimoine, journée de la femme) | Journées du patrimoine + + + |
| Animateur culturel, coordo | Un festival (manga, science fiction, culture de l'imaginaire) | Une chasse au trésor |
| Ludothèque | Inviter, recevoir des intervenants, spectacles cool, enrichissants | |
| Rencontres sportives inter-communes | | |
| | Culture | |
| | Découverte | |

i. C.P.O.

En attente de signature...

GRAND POITIERS
Communauté urbaine
grandpoitiers.fr



**CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS MULTIPARTITE
ENTRE LA COMMUNAUTE URBAINE DE GRAND POITIERS, LES 9 COMMUNES DU MELUSIN, LA CAF
DE LA VIENNE et L'ASSOCIATION « LA MAISON POUR TOUS DU PAYS MELUSIN »**

2025 - 2028



Centre socioculturel « La Maison Pour Tous du pays mélusin » projet social 2025-2028

Entre d'une part,

Grand Poitiers, représentée par Madame Florence JARDIN, Présidente, agissant en vertu de la délibération n°2024-0427 du Conseil communautaire du 29 novembre 2024.

D'autre part, les neuf Communes

- **Celle-Lévescault**, représentée par Frédéric LEONET, Maire, agissant en vertu d'une délibération du Conseil Municipal du XX XXXX 20XXXX.
- **Cloué**, représentée par Fredy POIRIER, Maire, agissant en vertu d'une délibération du Conseil Municipal du XX XXXX 20XX.
- **Coulombiers**, représentée par Isabelle MOPIN, Maire, agissant en vertu d'une délibération du Conseil Municipal du XX XXXX 20XX.
- **Curzay-sur-Vonne**, représentée par Rozenn SENELAS, Maire, agissant en vertu d'une délibération du Conseil Municipal du XX XXXX 20XX.
- **Jazeneuil**, représentée par Bernard CHAUVET, Maire, agissant en vertu d'une délibération du Conseil Municipal du XX XXXX 20XX.
- **Lusignan**, représentée par Jean-Louis LEDEUX, Maire, agissant en vertu d'une délibération du Conseil Municipal du XX XXXX 20XX.
- **Rouillé**, représentée par Jean-Luc SOULARD, Maire, agissant en vertu d'une délibération du Conseil Municipal du XX XXXX 20XX.
- **Saint-Sauvant**, représentée par Christophe CHAPPET, Maire, agissant en vertu d'une délibération du Conseil Municipal du XX XXXX 20XX.
- **Sanxay**, représentée par Catherine FORESTIER, Maire, agissant en vertu d'une délibération du Conseil Municipal du XX XXXX 20XX.

La Caf de la Vienne, sise 41 rue de Touffenet, 86044 à Poitiers, représentée Monsieur Alain TETEDOIE, directeur de la Caf de la Vienne
Et,

L'association « La Maison Pour Tous du pays mélusin », association régie par la loi du 1er juillet 1901 (Siège social : 12 rue des Sinsots 86480 Rouillé, N° SIRET : XXXXX), représentée par ses co-Présidents, Nicolas BAUD, Louis MOMON et Aurore PENIN, agissant en vertu d'une délibération du Conseil d'Administration du 24/04/2024 et désignée sous les termes « l'association », d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

I Préambule des conventions

1. Contexte de la convention

- Considérant la stratégie de mandat 2021-2026 de Grand Poitiers souhaitant :
 - ✓ Garantir la valeur ajoutée de l'intercommunalité pour les usagers ;
 - ✓ Favoriser l'appropriation de Grand Poitiers par tou.te.s les citoyen.nes ;
 - ✓ Porter un projet politique cohérent au plus près du terrain, en lien avec la réalité et les besoins de chaque habitant.e ;
 - ✓ Valoriser les complémentarités urbain/rural ;
 - ✓ Amplifier les coopérations territoriales ;
 - ✓ Renforcer notre capacité d'adaptation face aux crises.
- Considérant la nécessaire adaptation permanente des interventions auprès de la population suivant les évolutions sociologiques et démographiques qu'elle connaît



Centre socioculturel « La Maison Pour Tous du pays mélusin » projet social 2025-2028

(paupérisation, isolement, vieillissement, accroissement de la diversité culturelle, courbe des naissances...) au sein des neuf communes,

- Considérant la politique d'animation de la vie sociale, axe constant de la politique familiale et sociale portée par les Caisses d'Allocations Familiales, qui s'appuie sur les centres sociaux pour contribuer au renforcement des liens familiaux, à l'amélioration de la qualité de vie des familles et à leur intégration dans la vie collective et citoyenne,
- Considérant la volonté conjointe de Grand Poitiers et de la Caf de la Vienne de confier la gestion des associations agréées en tant que centres sociaux, à des associations d'habitants indépendantes,
- Considérant l'engagement de Grand Poitiers, des Communes, de la Caf de la Vienne et de l'association « La M.P.T. du pays mélusin », centre social, à permettre à tous les habitants de Grand Poitiers de trouver des lieux et les ressources éducatives, sociales et culturelles contribuant à l'émancipation individuelle et collective,
- Considérant que Grand Poitiers, les neuf Communes, la Caf de la Vienne et l'association « La M.P.T. du pays mélusin » partagent les valeurs et les principes républicains et s'engagent à strictement respecter les principes de la laïcité figurant dans la charte en annexe I de la présente convention,
- Considérant que le projet initié et conçu par l'association « La M.P.T. du pays mélusin » promeut les valeurs de respect de la dignité humaine, de neutralité, de mixité, de solidarité, de citoyenneté, et les principes d'ouverture à tous et de refus de toutes les discriminations,

Les douze partenaires signataires s'entendent dans le cadre de la Convention Partenariale 2025-2028 d'Objectifs et de moyens (dite C.P.O.) pour les quatre années à venir, durée de l'agrément « centre social » de la C.A.F.

2. Objet de la convention

Les signataires de la présente convention s'accordent à la fois sur des orientations générales et le projet de l'association, tout en s'inscrivant pleinement dans le respect de la liberté associative.

Les échanges préalables pour la rédaction de cette Convention Pluriannuelle d'Objectifs ont été réalisés sur les années 2023/2024 dans le cadre d'une démarche participative avec les représentants de Grand Poitiers, des neuf Communes, de la Caf de la Vienne et de l'association « La M.P.T. du pays mélusin » suite à une démarche de préfiguration débutée en 2019.

Une des conclusions majeures de cette préfiguration soulignait l'importance de formuler collectivement des ambitions communes pour les habitants du territoire, autour de quatre axes d'interventions, avec 3 piliers qui serviront de fil rouge la Solidarité, l'Ecocitoyenneté et l'Itinérance :

- L'Enfance et la Jeunesse
- La Famille et la Parentalité
- Le soutien à la Vie Culturelle
- Le partenariat avec la Vie Associative

Pour cette Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2025 -2028, les 12 partenaires, appuyés par la Fédération des Centres Socioculturels de la Vienne se reconnaissent dans une vision partagée qui constitue le cap de leurs interventions en commun pour 2028,



La convention vise également à définir les relations partenariales régissant l'association « La Maison Pour Tous du Pays Mélusin », la Caf de la Vienne, les collectivités du territoire et Grand Poitiers.

3. Missions générales d'un centre social définies par la CAF

La CNAF décline les missions générales des structures de l'animation de la vie sociale ainsi :

- C'est un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.
- Il est ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services, par là même il a la capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants.
- C'est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.
- C'est un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets : il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorise la vie sociale et la vie associative.

Il propose des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux problématiques sociales du territoire. Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition.

Ces missions générales sont complétées par les objectifs suivants :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations.
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté.
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire ; en raison des problématiques sociales auxquelles ils sont confrontés, ils peuvent développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions collectives, parfois expérimentales, sont réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels.
- Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles.
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.

4. Reconnaissance de l'intérêt public local de l'initiative du centre social

Formuler une vision partagée, c'est débattre sur le sens donné aux interventions des partenaires ; c'est aussi s'interroger et s'accorder sur l'impact recherché sur les habitants de Grand Poitiers.

Partout, en France, les centres sociaux sont des structures de proximité qui animent le débat démocratique, accompagnent des mobilisations et des projets d'habitant.e.s, et construisent de meilleures conditions de vie, aujourd'hui et pour demain. Ils proposent des activités sociales, éducatives, culturelles, familiales pour répondre aux besoins dans le territoire.

Parce que la société actuelle évolue et nécessite la participation citoyenne comme levier d'avenir, les neuf communes signataires de cette C.P.O. reconnaissent, après une période d'expérimentation et d'appropriation, l'intérêt intercommunal de cet équipement. Grand Poitiers Communauté Urbaine, les



neuf communes, la population attendaient cet équipement de proximité, ouvert à l'ensemble des habitants. Les dix collectivités locales signataires soutiennent ce projet car il développe ses actions dans le cadre d'une coopération entre collectivités locales et l'association « La M.P.T. du pays mélusin » et s'inspire des valeurs de dignité humaine, de solidarité et de démocratie.

Ce projet porté par l'association « La M.P.T. du pays mélusin », est, depuis sa phase de préfiguration, le résultat d'une rencontre entre plusieurs acteurs. De ce fait, sont effectivement associés à la vie et au projet du Centre Socioculturel :

- Les habitants du secteur géographique, participants à la vie du Centre Social « La M.P.T. du pays mélusin »,
- Les collectivités territoriales de son territoire d'intervention, les neuf communes,
- Grand Poitiers Communauté Urbaine,
- Les associations et groupements dont les buts sont en cohérence avec ceux du Centre Social MPT pays mélusin et qui manifestent leur volonté de s'associer à son action,
- La Caf de la Vienne,
- Les organismes d'action sociale, institutions publiques ou privées qui contribuent au développement du bien-être et à la promotion des individus, des familles et des groupes.

Les neuf communes sont attachées à soutenir ce projet associatif indispensable pour l'évolution de son territoire, au service des habitants afin :

- De faire partager les missions et l'intérêt d'un Centre Social, structure d'animation de la Vie Sociale. Il s'agira pour cela d'accueillir et d'écouter les habitants du territoire en s'appuyant sur leurs souhaits, leurs idées et les projets exprimés. Pour cela, il sera nécessaire de développer un accueil de proximité sur les territoires, en favorisant et valorisant les échanges, et la coopération des habitants.
- De faciliter l'accès à de nouveaux services à la population.
- D'agir sur l'accès aux droits pour tous (emploi, santé, culture, loisirs, logement, ...).
- D'accompagner la parentalité.
- De lutter contre toutes formes de précarité et d'isolement.

Pour la réussite de ce partenariat entre collectivités locales et l'association « La M.P.T. du pays mélusin », il est nécessaire de développer une posture commune qui favorisera la mobilisation des partenaires, des habitants, le décroisement des secteurs, l'implication des partenaires socio-économiques et la communication interne et externe afin de développer un nouveau mode d'appropriation auprès du public.

L'ensemble des signataires partagent les enjeux stratégiques pour le territoire du projet présenté par « La M.P.T. du pays mélusin », les représentants des collectivités locales seront attentifs à ce que l'ensemble des forces que constituent : les salarié.es, les bénévoles, les partenaires, travaillent dans un esprit de coopération afin que tous se sentent contributeur, contributrice du projet social soutenu dans le cadre de cette C.P.O.

La posture commune vise à promouvoir collectivement les actions et valeurs du centre, accueillir et écouter les habitants du territoire en s'appuyant sur leurs souhaits, leurs idées et les projets exprimés. Pour cela, il sera nécessaire d'animer un pilotage collectif respectueux des rôles de chacun tout en favorisant et valorisant les échanges, la formation et la coopération des bénévoles, des élus, des agents



et des professionnels impliqués. Ce rôle d'animation du partenariat est reconnu dans la fonction de direction portée par l'association « La M.P.T. du pays mélusin ».

Les représentants des collectivités locales signataires des neuf communes, s'engagent à :

- Promouvoir le Centre Social « La M.P.T. du pays mélusin » comme structure d'animation de la vie sociale de son territoire, espace d'animation de la vie des communes signataires.
- Mettre à disposition des moyens dont financier pour accompagner le Centre Social, l'association « La M.P.T. du pays mélusin ».
- Soutenir par de l'accompagnement technique et favoriser le développement des actions par divers moyens dont : prêt de locaux, de matériels, mise à disposition de moyens humains.
- Participer aux actions du Centre Social (animations, instances, formations,)

II Objectifs partagés

La collectivité de Grand Poitiers développe une politique publique en matière de petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité sur son territoire de compétence.

A ce titre, lors de la formalisation de la stratégie de mandat 2021-2026, Grand Poitiers s'est donné pour ambition de « conjuguer la solidarité et la transition écologique au pluriel ». A cette fin, et plus spécifiquement en lien avec le projet de l'association « La Maison Pour Tous du Pays Mélusin », Grand Poitiers s'est fixé les objectifs suivants :

- Au titre de la politique sportive :
 - Garantir l'accès de toutes et tous à une diversité des pratiques sportives.
- Au titre de la politique culture et patrimoine :
 - Garantir la qualité du service public artistique et culturel sur le territoire pour favoriser l'épanouissement des habitants ;
 - Faire de Grand Poitiers un « centre de ressources » pour faciliter l'émergence de projets artistiques et culturels sur le territoire, etc. ;
 - Renouveler le dialogue avec les habitants, communes et associations, dans le respect de la diversité du territoire pour renforcer le sentiment d'appartenance à Grand Poitiers ;
 - Révéler les richesses du territoire dans une logique d'accueil et de convivialité pour renforcer le lien social et contribuer au rayonnement de Grand Poitiers.
- Au titre de la politique solidarités et politique de la ville :
 - Garantir l'accès aux droits de chacune et chacun, partout sur le territoire ;
 - Faciliter l'émergence de projets et initiatives du territoire porteuses d'inclusion et de solidarités ;
 - Construire le maillage du territoire pour construire l'appartenance à un territoire commun.
- Au titre de la politique de contractualisation, relations partenariales et participation citoyenne :
 - Innover dans les formes de partenariat permettant aux acteurs du territoire d'être parties prenantes de son développement.



En complément et plus spécifiquement au titre de la politique enfance jeunesse, Grand Poitiers, par délibération n°2023-0125 du 30 juin 2023, a adopté le projet éducatif suivant pour ses accueils collectifs de mineurs :

- Favoriser l'accès de toutes et tous aux loisirs et aux vacances.
- Développer les liens sociaux et la mixité.
- Agir pour la transition écologique et l'accompagner en éduquant à la nature et à l'environnement.
- Eduquer à une alimentation responsable en la mettant au cœur de projets visant à :
 - Favoriser des temps de convivialité autour de la cuisine en y associant notamment les parents ;
 - Développer la citoyenneté des jeunes consommateurs·trices ;
 - Privilégier les circuits courts et / ou favorisant la saisonnalité.
- Renforcer la place des parents pour sortir d'une logique de mode de garde et les rendre acteurs de l'accueil de leur(s) enfant(s).
- Renforcer la place des enfants et jeunes.

III Obligations et engagements du centre social

1. Missions spécifiques du Centre Socioculturel « La Maison Pour Tous du pays mélusin » :

Le Centre Socioculturel développe une mission d'animation globale telle que définie par la C.N.A.F. (Caisse Nationale d'Allocations Familiales) :

- ✓ *La fonction d'écoute, d'accueil des habitants et de veille sociale.*
- ✓ *Une offre de services utiles à la population.*
- ✓ *L'animation de projets et d'activités collectives pour et avec les habitants de tous âges, de toutes cultures et de toutes conditions.*
- ✓ *Le soutien à la vie associative (accueil, accompagnement...) et développement du civisme et de la citoyenneté.*

L'association s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de la C.A.F. de la Vienne, ainsi que de la politique sociale, culturelle et éducative de la Communauté Urbaine Grand Poitiers et des 9 communes du pays mélusin, le projet dont les grands axes sont les suivants :

- Enfance Jeunesse : Accueil de l'enfance et des adolescents (Accueil de Loisirs Sans Hébergement A.S.L.H.), Séjours, Chantiers jeunes, Conseil Municipaux des jeunes, gestion de la pause méridienne, Ludothèque, accompagnement à la scolarité (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité C.L.A.S.) ...
- Projet Famille au cœur du projet social : Actions itinérantes de soutien à la parentalité (« Dé en bulle » (Bibliothèques de rue...), ateliers enfants-parents, cafés parents...), d'accompagnement à la scolarité (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité C.L.A.S.), d'organisation de loisirs (« Tous en minibus » (Sorties familles, journée loisirs...), Ludothèque, « Est-ce que tu viens pour les vacances (séjours vacances ...)»).
- Soutien à la vie culturelle : Favoriser et accompagner les initiatives locales, collaboration aux manifestations locales, créateur de lien social : Soirées « Pas Sages », organisation de la fête de la musique, d'événements, de rencontres intergénérationnelles, ludothèque, webradio...



- Partenariat avec les associations du territoire : Promouvoir une action culturelle comme vecteur d'animation du territoire, créatrice de liens, et faciliter l'accès à la culture de tous les habitants ; Animer et soutenir le réseau associatif, vecteur de solidarité : Label « Guid'asso », Carré agenda, mutualisation de matériel, agenda partagé, itinérance avec les acteurs sociaux du territoire (Mission Locale...) ...

Le projet social du centre Socioculturel de « La Maison Pour Tous du pays mélusin » 2025-2028 se trouve en annexe de cette C.P.O. (annexe 2).

2. Positionnement vis à vis des habitants :

Accueillir, écouter, informer et orienter les habitant-e-s, mission essentielle du Centre Socioculturel « La Maison Pour Tous du pays mélusin » qui a vocation à être un interlocuteur accessible et attentif aux besoins, problématiques du territoire. Il accompagne le-s habitant-s vers le-s partenaire-s qui seront en capacité de répondre à leurs questionnements et attentes. Portée collectivement par l'ensemble de l'équipe, cette mission s'exerce en itinérance sur les 9 communes du mélusin, elle nécessite un cadre, une posture et une écoute « respectueuse ».

3. Positionnement vis à vis des partenaires :

Il s'inscrit dans un réseau de partenaires dont les 9 Communes du mélusin, la Communauté Urbaine de Grand Poitiers, les CCAS, les établissements scolaires, le S.I.V.O.S. et autres partenaires publics. Son action prend en compte les dispositifs de politique publique conduits par ces partenaires dont ceux concernant l'action sociale, la culture, l'enfance et la jeunesse. Acteur du réseau local, le Centre Socioculturel « La Maison Pour Tous du pays mélusin » a vocation à favoriser la vie associative. Il est facilitateur de l'émergence associative et procure des ressources (matérielles et humaines) pour accompagner les projets collectifs.

4. Pilotage interne :

Un Conseil d'Administration assure en autonomie le pilotage du projet. La gestion du Centre Socioculturel « La Maison Pour Tous du pays mélusin » est confiée à un Conseil d'Administration qui s'appuie sur une équipe de bénévoles et de professionnels, dont une direction, pour animer le projet.

5. Communication :

L'association du Centre Socioculturel « La Maison Pour Tous du pays mélusin » s'engage à faire mention du soutien de Grand Poitiers Communauté Urbaine et des 9 communes du mélusin, à savoir : Celle L'Evescault, Cloué, Coulombiers, Curzay-sur-Vonne, Jazeneuil, Lusignan, Rouillé, Saint-Sauvant et Sanxay, à son projet global sur tous ses outils de communication, dans ses espaces d'animation et lors de ses manifestations.

6. Justificatifs :

Conformément au Code général des collectivités territoriales, l'association s'engage à fournir aux 9 communes du mélusin ainsi qu'à Grand Poitiers Communauté Urbaine une copie certifiée de ses comptes de l'exercice sur lequel s'est portée la subvention, ainsi que tous les documents faisant connaître les résultats de son activité (notamment, un rapport d'activités, ou tout autre document permettant de connaître les résultats de l'activité de l'association), ainsi que le rapport produit par le commissaire aux comptes.

7. Qualification des intervenants et respect du droit du travail :



Le Centre Social s'engage à se conformer aux réglementations en vigueur et au droit du travail. Il recherche avec ses partenaires à offrir un service de qualité en s'assurant notamment de la compétence de l'encadrement et des conditions matérielles d'accueil. Le Centre socioculturel « La Maison Pour Tous du pays mélusin » inscrit son action dans un cadre fédéral et est adhérent à la Fédération des Centres Sociaux de la Vienne afin de bénéficier d'un accompagnement permettant la montée en compétence des acteurs dont la formation des bénévoles sur leur fonction d'administrateur.

8. Recrutement de la direction :

La nature des missions de la direction, sa responsabilité, son implication attendue dans la mise en œuvre des orientations fixées par le Conseil d'Administration et conventionnées avec les 9 communes du mélusin ainsi qu'avec Grand Poitiers Communauté Urbaine et la CAF de la Vienne, font l'objet d'une attention particulière. C'est pourquoi le recrutement de la direction est entériné par le Conseil d'Administration sur avis d'une commission de recrutement à laquelle les 9 communes ainsi que Grand Poitiers Communauté Urbaine, la Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne ainsi que le représentant de la fédération des Centres Socioculturels de la Vienne participent à titre consultatif. La procédure de recrutement est établie par le Centre Socioculturel en accord avec les différentes parties.

IV Obligations et engagements des partenaires

1. Soutien de Grand Poitiers Communauté Urbaine

Subvention de fonctionnement

Dans le cadre du partenariat qui lie l'association et Grand Poitiers, la collectivité s'engage à lui apporter son soutien dans la mesure où le projet associatif entre en adéquation avec les orientations de la collectivité et dès lors que l'association présente une demande de subvention auprès de la collectivité et renvoie l'ensemble des pièces justificatives obligatoires.

A titre informatif le montant de la subvention estimée pour l'année 2025 serait de 359 000€. Ce montant de subvention doit permettre à l'association d'assurer la gestion administrative, financière et de développer les actions souhaitées dans le cadre du projet associatif.

La subvention sera votée au 1^{er} conseil communautaire de chaque année permettant un versement dans le courant du 1^{er} semestre de l'année en cours. Une demande d'avance de subvention pourra être formulée auprès de Grand Poitiers dans la limite de 80% du montant de la subvention de l'année n-1 et devra être voté, au plus tard, lors du dernier conseil communautaire de l'année.

Mise à disposition gratuite de locaux

La collectivité met gratuitement à la disposition de l'association, qui les a acceptés, les locaux suivants :

- ALSH Croq'Soleil – Rue de l'Alouette 86 600 Saint-Savant
- Deux bureaux au sein de France Service – 7 rue Enjambes – 86 600 Lusignan
- Un espace d'animation au sein de France Service – 7 rue Enjambes – 86 600 Lusignan
- Un espace de stockage au sein de France Service – 7 rue Enjambes – 86 600 Lusignan

D'autres bâtiments pourront être mis à disposition, ponctuellement, de l'association. Cette mise à disposition fera l'objet d'une convention spécifique.

L'association veillera à maintenir les locaux et le matériel en bon état, et à en faire un usage conforme aux dispositions légales de sécurité.



L'association contractera toutes les assurances utiles garantissant les risques locatifs, ainsi qu'une responsabilité civile, du fait des activités qu'elle sera appelée à organiser et pour que la responsabilité de la ville ne puisse être recherchée.

L'association est responsable de ces locaux et du matériel entreposé.

La collectivité veillera à l'entretien régulier des bâtiments sur la base du budget voté de Grand Poitiers et après un état des lieux effectué conjointement.

L'association doit transmettre annuellement à la collectivité les attestations d'assurance indiquant le paiement de la dernière prime échue.

La collectivité se charge de l'assurance dommages aux bâtiments.

L'association ne pourra en aucun cas ou sous aucun prétexte, céder le bénéfice de la convention, ni sous-louer tout ou partie des lieux concédés.

L'association pourra mettre à disposition les locaux à d'autres associations et à ses adhérents qui le souhaitent mais restera juridiquement responsable. Elle devra prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la bonne utilisation des locaux. Des frais de gestion et de fonctionnement pourront toutefois être demandés par l'association aux utilisateurs.

Mise à disposition de personnel

La collectivité, dans le cadre du projet associatif, autorise la mise à disposition de personnels à l'association soit :

- 2 agents permanents à temps plein ;
- 1 agent permanent à mi-temps ;
- En concertation avec la Ville de Poitiers, 5 agents responsables d'accueils périscolaire en complément de leurs temps de travail.

La mise à disposition de ces agents fera l'objet de délibérations spécifiques prises par Grand Poitiers et Poitiers et précisant les quotités de temps de travail mises à disposition.

Don de matériel

Pour assurer le bon fonctionnement des services de l'association, la collectivité la dote, sous forme de dons, du matériel nécessaire à la mise en place d'activités de loisirs (tables, chaises, jeux, armoires de rangements, matériel bureautique divers, pharmacie, matériel de restauration – lave-vaisselle, four, couverts, etc. – et de lavage – lave-linge, sèche-linge). Une liste exhaustive du matériel sera jointe à la présente convention.

Considérant qu'il s'agit d'un don, l'entretien et le renouvellement du matériel incombe à l'association.

Mise à disposition de véhicules

La collectivité met à disposition 4 véhicules auprès de l'association :

- Renault Trafic immatriculé BS-582-CN
- Renault Trafic immatriculé ED-071-DZ



- Renault Clio immatriculé CG-035-XB
- Citroën Jumpy immatriculé AC-536-LV

Cette mise à disposition est prévue le temps que l'association réalise l'achat de 4 véhicules neufs.

2. Soutien des 9 communes du mélusin

Subvention de fonctionnement

Dans le cadre du partenariat qui lie l'association et les 9 communes, ces dernières s'engagent à lui apporter son soutien dans la mesure où le projet associatif entre en adéquation avec les orientations des communes et dès lors que l'association présente une demande de subvention auprès des 9 communes et renvoie l'ensemble des pièces justificatives obligatoires.

A titre informatif et pour rappel du principe, le montant de la subvention demandée en 2024 est de 3€ par habitant, comme annoncé lors de la préfiguration. La somme globale attendue est de 33 459€, en 2024.

| Participation des communes à x € par habitants | Chiffres 2019 | 1 € en 2022 | 2 € en 2023 | 3 € en 2024 |
|------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | Nb d'habitants | Budget | Budget | Budget |
| Celle l'evescault | 1 356,00 € | 1 356,00 € | 2 712,00 € | 4 068,00 € |
| Cloué | 496,00 € | 496,00 € | 992,00 € | 1 488,00 € |
| Coulombiers | 1 164,00 € | 1 164,00 € | 2 328,00 € | 3 492,00 € |
| Curzay sur vonne | 410,00 € | 410,00 € | 820,00 € | 1 230,00 € |
| Jazeneuil | 804,00 € | 804,00 € | 1 608,00 € | 2 412,00 € |
| Lusignan | 2 649,00 € | 2 649,00 € | 5 298,00 € | 7 947,00 € |
| Rouillé | 2 468,00 € | 2 468,00 € | 4 936,00 € | 7 404,00 € |
| Saint sauvant | 1 258,00 € | 1 258,00 € | 2 516,00 € | 3 774,00 € |
| Sanxay | 548,00 € | 548,00 € | 1 096,00 € | 1 644,00 € |
| TOTAL Communes | 11 153,00 € | 11 153,00 € | 22 306,00 € | 33 459,00 € |

La somme estimée pour l'année 2025 atteint le même montant, soit 33 459€ puisque la participation des communes sera de 3€ par habitant. Ce montant de subvention doit permettre à l'association d'assurer la gestion administrative, financière et de développer les actions souhaitées dans le cadre du projet associatif.

La subvention sera votée au 1^{er} Conseil Municipal de chaque année, dans chaque commune, permettant un versement dans le courant du 1^{er} semestre de l'année en cours.

Mise à disposition gratuite de locaux



Les 9 communes du mélusin soutiennent le projet de centre socioculturel sur le territoire et mettent à disposition des locaux afin que l'association puisse mener ses actions sur l'ensemble du territoire.

D'autres bâtiments pourront être mis à disposition, ponctuellement, de l'association. Cette mise à disposition fera l'objet d'une convention spécifique.

L'association veillera à maintenir les locaux et le matériel en bon état, et à en faire un usage conforme aux dispositions légales de sécurité.

L'association contractera toutes les assurances utiles garantissant les risques locatifs, ainsi qu'une responsabilité civile, du fait des activités qu'elle sera appelée à organiser et pour que la responsabilité de la commune ne puisse être recherchée.

L'association est responsable de ces locaux et du matériel entreposé.

3. Engagements de l'association

Engagements spécifiques en cours d'exécution de la convention

L'association s'engage à justifier à tout moment, sur la demande des collectivités, de l'utilisation des subventions reçues.

L'association soit, communique sans délai aux collectivités la copie des déclarations des modifications intervenues dans son fonctionnement, mentionnées aux articles 3, 6 et 13-1 du décret du 16 août 1901 portant réglementation d'administration publique pour l'exécution de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association, soit, informe de toute nouvelle déclaration enregistrée dans le RNA (Répertoire National des Associations) et fournit la copie de toute nouvelle domiciliation bancaire.

En cas d'inexécution ou de modification des conditions d'exécution et de retard pris dans l'exécution de la présente convention par l'Association, pour une raison quelconque, celle-ci doit en informer la collectivité sans délai.

Remboursement des frais de personnel mis à disposition

Conformément à l'article 2 II du décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales, l'association remboursera aux collectivités la rémunération des agents mis à disposition y compris les cotisations, contribution et charges.

4. Engagement de la Caf

La Caf de la Vienne s'engage, sous réserve de l'agrément « centre social » du projet de l'association, délivré par son Conseil d'Administration :

- à soutenir financièrement les objectifs et les actions fixées dans la présente convention en conformité avec les circulaires de la Caisse Nationale des Allocations Familiales.
- à veiller à la conformité du projet au regard des attendus nationaux relatifs à la fonction d'animation globale.
- à apporter son soutien technique pour assurer le suivi, l'accompagnement, l'évaluation du projet et à étudier, dans les délais impartis, le renouvellement du projet social.
- à participer aux différentes instances de concertation prévues dans la présente convention.



Depuis 2024, la Caf de la Vienne est signataire d'une convention pluriannuelle d'objectifs avec les trois Fédérations d'Éducation Populaire présentes dans le département. Ce nouveau partenariat renforce l'action des fédérations auprès des structures adhérentes grâce à leur expertise et leur ingénierie de projet. La Caf de la Vienne se réserve le droit de mandater la fédération, dont l'association est membre, afin qu'elle engage un accompagnement renforcé de l'association en cas de difficultés rencontrées dans l'exercice de ses missions de centre social.

V Pilotage et suivi de la convention

1. Participation des représentants.tes de Grand Poitiers Communauté Urbaine, et des neuf communes signataires aux instances de l'association « La M.P.T. du pays mélusin ».

Afin de garantir la liberté et la responsabilité associative, les statuts modifiés de la M.P.T. ne prévoient plus pour les représentants des collectivités locales de siège au C.A. en tant que membre de droit. Par ces nouvelles dispositions statutaires l'association souhaite se conformer à la loi, et permettre à tous les membres de l'association de disposer des mêmes droits (droit de vote en assemblée, en particulier) et d'être tenus aux mêmes obligations.

Les représentants.tes de Grand Poitiers Communauté Urbaine, de la Caf et des neuf communes signataires sont invités lors des Assemblées générales, et peuvent être invités par l'association, dans les instances de l'association afin de faciliter les prises de décision, ainsi que dans les commissions de projet.

Ces dispositions visent aussi à renforcer la qualité du partenariat entre élus locaux et associations, en déterminant des instances partenariales ad hoc, et des représentants désignés par leurs pairs à qui on confie l'animation et la réussite du partenariat (voir ci-après).

2. Animation de deux commissions partenariales par année

Deux commissions partenariales sont créées afin de permettre le suivi de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs.

Elle réunit des administrateurs de « La M.P.T. du pays mélusin », des Maires ou conseillers municipaux des neuf communes signataires concernés par l'application de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs, des représentants élus de Grand Poitiers Communauté Urbaine ainsi que la Caf.

Elle est présidée par la Présidente de Grand Poitiers ou son/sa représentant.e et les Co-présidents de « La M.P.T. du pays mélusin ».

Chaque commission rassemble les représentants élus de Grand Poitiers Communauté Urbaine, et des neuf communes, des agents des collectivités affectés au suivi des projets, pour l'association des administrateurs mandatés et la direction. Selon la nature de l'ordre du jour, l'un ou l'autre des partenaires pourra inviter d'autres participants à titre de conseillers techniques.

La Convention pluriannuelle d'Objectifs définit des orientations sur toute la durée de la convention. La commission partenariale se réunit au moins 2 fois par an pour :



- définir et valider annuellement les actions et leur évaluation mises en œuvre, pour atteindre les orientations de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs,
- échanger et partager sur l'évaluation des actions annuelles,
- échanger sur le bilan financier de l'année passée et valider les propositions de budget pour l'année à venir.

L'animation du partenariat entre les collectivités locales et l'association « La M.P.T. du pays mélusin » est confiée à l'association M.P.T. et à sa direction qui a en charge d'animer et anticiper la tenue d'au moins deux commissions partenariales par année.

Idéalement, une commission est dédiée au bilan des actions et à la présentation du projet d'actions annuelles, et l'autre est consacrée aux questions budgétaires et aux évolutions du modèle économique.

a. La commission partenariale de projets

Chaque année, une Commission Partenariale de projets est organisée afin d'évaluer les résultats des actions entreprises au cours de l'année écoulée et afin de présenter les grands axes pour l'année à venir. Cette instance est un lieu de débat et n'a pas de rôle décisionnel, qui reste attribué aux membres du Conseil d'Administration de l'Association. Période suggérée dernier trimestre de l'année civile. Cette instance a aussi en charge l'évaluation de cette C.P.O.

Lors du renouvellement de l'agrément centre social délivré par le conseil d'administration de la Caf, une commission partenariale dite commission territoriale sera consacrée à la présentation du projet social en présence d'une délégation d'administrateurs de la Caf de la Vienne.

b. La commission budgétaire

Une Commission Partenariale budgétaire est organisée à l'initiative de l'association « La M.P.T. du pays mélusin », afin de faire le bilan financier de l'année écoulée et présenter les grandes lignes du budget prévisionnel. Période suggérée début de l'année civile.

Durant la montée en charge de l'activité (2025/2026) de « La M.P.T. du pays mélusin », la fréquence des commissions peut être augmentée afin de favoriser la compréhension et l'adhésion collective au projet global.

3. Instance de concertation et de suivi

Afin de faciliter un partenariat de projets et de fluidifier les relations entre les collectivités locales et l'association « La M.P.T. du pays mélusin », il est désigné une instance partenariale restreinte ayant pour objectif premier d'organiser la diffusion de l'information, et la complémentarité d'action entre les trois types d'acteurs.

Cette instance est constituée :

- Pour les dix collectivités locales, d'un représentant de Grand Poitiers, et de deux représentants des neuf communes.
- De trois représentants de l'association « La M.P.T. du pays mélusin », deux administrateurs et de sa direction.
- D'un représentant de la Caf.

La continuité des relations sera assurée par des rencontres et échanges à la demande de l'une ou l'autre des parties avec les élus référents des Collectivités locales et des représentants de « La M.P.T. du pays



mélusin » et le cas échéant toute personne concernée par un projet spécifique. Un ordre du jour sera préparé par la direction de la M.P.T., et transmis au préalable.

Cette instance se réunit régulièrement au moins une fois par trimestre.

4. Coordination technique

La direction de « La M.P.T. du pays mélusin » et l'agent.e référent.e de Grand Poitiers chargé.e du suivi du projet au titre de la Communauté Urbaine sont amené.e.s à se rencontrer, à la demande, pour faciliter le déroulé du partenariat et préparer les éléments techniques et financiers de suivi des instances désignées ci-avant.

De la même façon, des rencontres régulières sont organisées avec le.a chargée.e de la Caf, pour le suivi du contrat de projet, et toutes autres actions, impliquant l'institution.

VI Evaluation et contrôle

1. Bilan de la convention et justificatifs

L'Association s'engage à fournir et à présenter aux représentants de la collectivité dans les six mois de la clôture de l'exercice les documents ci-après établis dans le respect des dispositions du droit interne et du droit communautaire :

- le bilan financier et le compte de résultat de l'exercice écoulé ;
- le compte-rendu de l'assemblée générale ;
- le rapport d'activité et le rapport d'orientation ;
- le rapport du commissaire aux comptes ;
- les comptes-rendus financiers ;
- les comptes-rendus d'activités et financiers des actions.

Les collectivités s'autorisent à demander tout complément d'informations qu'elles jugeront nécessaires.

L'Association s'engage à fournir et présenter aux collectivités, le document récapitulatif de l'Assemblée Générale de l'Association qui reprend le bilan d'ensemble, qualitatif et quantitatif.

Il est enfin rappelé que, conformément aux dispositions de l'article L. 1611-4 du Code général des collectivités territoriales, il est interdit à l'Association d'employer tout ou partie des subventions reçues à d'autres associations, œuvres ou entreprises.

2. Litiges

En complément de l'instance de pilotage décrite dans ce document et du suivi technique, administratif et financier assuré par Grand Poitiers et les 9 communes du mélusin, en cas de difficulté particulière une commission extraordinaire de suivi sera mise en place et composée pour les collectivités, à minima, des vices-président.es en charge du suivi de l'association.

Cette instance pourra être provoquée à la demande de la collectivité, d'une commune du territoire, de la Caf ou de l'association.

En cas de litige, il est expressément stipulé que le tribunal administratif de Poitiers sera seul compétent pour tous les différends que pourrait soulever l'application ou l'exécution de la présente convention.



Préalablement à toute procédure judiciaire, un règlement amiable pourra être recherché par les parties.

3. Sanctions et résiliation

Dans les cas de non- respect de la présente convention, les collectivités peuvent soit exiger le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, soit diminuer ou suspendre le montant de la subvention, après examen des justificatifs présentés par l'Association.

La présente convention peut être résiliée :

- De plein droit par les collectivités, pour faute et aux torts exclusifs du cocontractant, en cas de non-respect des obligations résultant de la présente convention ou des dispositions légales et réglementaires en vigueur, à l'expiration d'un délai de quatre mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles, avec indication des manquements observés, et restée infructueuse ; Le non-respect de la convention peut résulter d'une inexécution partielle ou totale de ses obligations par l'Association (par exemple une utilisation de la subvention non conforme à son objet) ou d'une modification substantielle des conditions d'exécution de la présente convention sans l'accord écrit de la Commune, ou encore d'un retard significatif dans son exécution par l'Association.
Cette résiliation ne peut donner droit au versement d'une quelconque indemnité.
- De fait par la collectivité en cas de dissolution de l'association.

Fait à Rouillé, le

Pour Grand Poitiers

**Pour la Caf de la
Vienne**

Pour l'association

Florence JARDIN

Alain TETEDOIE

Nicolas BAUD

Pour Celle L'Evescault

Pour Cloué

Pour Coulombiers

Le maire,
Frédéric LEONET
**Pour Curzay Sur
Vonne**

Le maire,
Freddy POIRIER
Pour Jazeneuil

La maire,
Isabelle MOPIN
Pour Lusignan



La Maire,
Rozenn SENELAS
Pour Rouillé

Le Maire,
Bernard CHAUVET
Pour Saint-Sauvant

Le Maire,
Jean-Louis LEDEUX
Pour Sanxay

Le Maire,
Jean-Luc SOULARD

Le Maire,
Christophe CHAPPET

La Maire,
Catherine FORESTIER

VII Annexes

Annexe 1 : Charte sur la laïcité, Contrat d'Engagement Républicain

Annexe 2 : Projet social 2025-2028 de « La Maison Pour Tous du pays mélusin »

Annexes 3 : Mises à disposition Grand Poitiers

Annexes 4 : Mises à disposition des 9 communes du mélusin

Annexe 1 : Charte de la laïcité, Contrat d'Engagement Républicain

CHARTE DE LA LAÏCITE

La Communauté Urbaine de Grand Poitiers, la Caf de la Vienne, les 9 communes du mélusin ainsi que le centre socioculturel « La Maison Pour Tous du pays mélusin », considérant que l'ignorance de l'autre, les injustices sociales et économiques et le non-respect de la dignité de la personne sont le terreau des tensions et replis identitaires, s'engagent par la présente charte à respecter les principes de la laïcité tels qu'ils résultent de l'histoire et des lois de la République.

L'intégration s'enrichit de la diversité.

Au lendemain des guerres de religion, à la suite des Lumières et de la Révolution française, avec les lois scolaires de la fin du XIXe siècle, avec la loi du 9 décembre 1905 de « Séparation des Églises et de l'État », la laïcité garantit tout d'abord la liberté de conscience, dont les pratiques et manifestations sociales sont encadrées par l'ordre public. Elle vise à concilier liberté, égalité et fraternité en vue de la concorde entre les citoyens. Elle participe du principe d'universalité qui fonde aussi la Sécurité sociale et a acquis, avec le préambule de 1946, valeur constitutionnelle.



L'article 1^{er} de la Constitution du 4 octobre 1958 dispose que « *La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances* ».

L'idéal de paix civile qu'elle poursuit ne sera réalisé qu'à la condition de s'en donner les ressources, humaines, juridiques et financières, tant pour les familles, qu'entre les générations, ou dans les institutions.

À travers cette charte, la Ville de Poitiers, la Caf de la Vienne et leurs partenaires s'engagent à réaffirmer le principe de laïcité en demeurant attentifs aux pratiques de terrain, en vue de promouvoir une laïcité bien comprise et bien attentionnée. Cette charte rappelle le cadre tracé par notre droit pour assurer dans les associations, le respect du principe républicain de laïcité et de rappeler quels sont les droits et les devoirs de chacun.

La charte a vocation à être largement diffusée par tous les moyens jugés appropriés. Elle pourra être notamment exposée, de manière visible et accessible, dans les lieux qui accueillent du public. En tant que de besoin, une présentation pourra en être faite auprès des organisations syndicales ainsi que des agents des différents services.

ARTICLE 1

LA LAÏCITÉ EST UNE RÉFÉRENCE COMMUNE

La laïcité est une référence commune à la Ville de POITIERS, la Caf de la Vienne et les associations signataires des conventions pluriannuelles d'objectifs. Il s'agit de promouvoir des liens sociaux apaisés et de développer des relations de solidarité entre et au sein des générations.

ARTICLE 2

LA LAÏCITÉ EST LE SOCLE DE LA CITOYENNETÉ

La laïcité est le socle de la citoyenneté républicaine, qui promeut la cohésion sociale et la solidarité dans le respect du pluralisme des convictions et de la diversité des cultures. Elle a pour vocation l'intérêt général.

Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, notamment religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. La liberté de religion ou de conviction ne peut recevoir d'autres limitations que celle qui sont nécessaires au respect du pluralisme religieux, à la protection des droits et libertés d'autrui, aux impératifs de l'ordre public et au maintien de la paix civile.

La République assure la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes dans les conditions fixées par la loi du 9 décembre 1905.

ARTICLE 3

LA LAÏCITÉ EST GARANTE DE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE

La laïcité a pour principe la liberté de conscience. Son exercice et sa manifestation sont libres dans le respect de l'ordre public établi par la loi.

ARTICLE 4

LA LAÏCITÉ CONTRIBUE À LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE ET A L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX DROITS

La laïcité contribue à la dignité des personnes, à l'égalité entre les femmes et les hommes, à l'accès aux droits et au traitement égal de toutes et de tous. Elle reconnaît la liberté de croire et de ne pas croire. La laïcité implique le rejet de toute violence et de toute discrimination raciale, culturelle, sociale et religieuse.

ARTICLE 5

LA LAÏCITÉ GARANTIT LE LIBRE ARBITRE ET PROTÈGE DU PROSÉLYTISME



La laïcité offre à chacune et à chacun les conditions d'exercice de son libre arbitre et de la citoyenneté. Elle protège de toute forme de prosélytisme qui empêcherait chacune et chacun de faire ses propres choix.

ARTICLE 6

LES MAISONS DE QUARTIER SONT ACTRICES DE LA LAÏCITÉ

Les règles de vie et l'organisation des espaces et temps d'activités des maisons des quartiers sont respectueux du principe de laïcité. Pour les salariés, tout prosélytisme est proscrit et les restrictions au port de signes, ou tenues, manifestant une appartenance religieuse peuvent leur être imposées sous réserve d'être justifiées par la nature de la tâche à accomplir, et proportionnées au but recherché. Toutes ces règles doivent être précisées dans le règlement intérieur de l'association. De manière générale, la tenue d'offices, d'enseignement religieux, ou de toute autre forme de prosélytisme est proscrite dans les locaux mis à la disposition des associations. Ces règles peuvent être précisées dans le règlement intérieur.

ARTICLE 7

AGIR POUR UNE LAÏCITÉ BIEN PARTAGÉE

La compréhension et l'appropriation de la laïcité sont permises par la mise en œuvre de temps d'information, de formations, la création d'outils et de lieux adaptés. Elle est prise en compte dans les relations entre la Communauté Urbaine de Grand Poitiers, la Caf de la Vienne, les 9 communes du mélusin et l'association signataires des conventions pluriannuelles d'objectifs. Elle fait l'objet d'un suivi et d'un accompagnement conjoints.

Le Contrat d'Engagement Républicain :



Contrat
d'engagement répu

Annexes 2 : Mises à disposition Grand Poitiers



Convention
occupation locaux A



Annexe convention
financière signée.pc



Annexe



Annexe 1_Vue



Annexe

2_plan_EFS_Lusignaaerienne_lusignan_'2_planALSH_StSauv

Annexes 3 : Mises à disposition des 9 communes du mélusin



Convention signée
MXB St-Sauvant sept

Annexe 4 : Projet social 2025-2028 de « La Maison Pour Tous du pays mélusin »

Document à venir



CPO Mélusin
dernière version.pdf

